

**UNIVERSITE DE YAOUNDE I**

**UNIVERSITY OF YAOUNDE I**

**ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE  
YAOUNDE**

\*\*\*\*\*

**DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE**

\*\*\*\*\*

**HIGHER TEACHER TRAINING  
COLLEGE**

\*\*\*\*\*

**DEPARTMENT OF GEOGRAPHY**

\*\*\*\*\*



***SITES, EDIFICES TOURISTIQUES ET  
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,  
SOCIOCULTUREL DE L'ARRONDISSEMENT DE  
DSCHANG***

***Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de  
l'Enseignement Secondaire Deuxième Grade (DIPES II)***

**Présenté par :**

***TSAFACK SONKENG Gaïus***

***Titulaire d'un DIPES I et licencié en Géographie Humaine***

***MATRICULE 11Y300***

**Sous la direction de :**

***Pr. NGAPGUE Jean Noël***

***Maître de conférences***

***Année académique 2015-2016***

## LISTE DES ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

**UNIVERSITE DE YAOUNDE I**  
**ECOLE NORMALE SUPERIEURE**

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE  
BP : 47 Yaoundé, Cameroun  
e-mail : [rjassako@yahoo.fr](mailto:rjassako@yahoo.fr); [dptgeog\\_ensy1@yahoo.fr](mailto:dptgeog_ensy1@yahoo.fr)



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail - Patrie

### LISTE DES ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE DE L'ENS DE YAOUNDE POUR LE COMPTE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2015-2016

#### A. ENSEIGNANTS PERMANENTS

1. Pr. ASSAKO ASSAKO René Joly, Professeur titulaire des Universités
2. Pr. LIEUGOMG Médard, Maître de Conférences
3. Pr. PRISO Daniel Dickens, Maître de Conférences
4. Pr. NDI Humphrey NGALA, Maître de Conférences
5. Pr. NGAGUE Jean Noel, Maître de Conférences
6. Dr. MENGUE MBOM Alex, Chargé de Cours
7. Dr. Eleno MANKA'A FUBE, Chargée de Cours
8. Dr. TCHUIKOUA Louis Bernard, Chargé de Cours
9. Dr. NDOCK NDOCK Gaston, Chargé de Cours
10. Dr. NDZIE SOUGA Clotaire, Chargé de Cours
11. M. FEUMBA Rodrigue Aimé, Assistant
12. Mlle PIEPPOU GNIGNI NSANGOUI Louissette, Assistante

#### B. ENSEIGNANTS VACATAIRES

1. Pr. TCHAWA Paul, Professeur titulaire des Universités, FALSH, Université de Yaoundé I
2. Dr. SIMEU KAMDEM Michel, Directeur de recherche, INC
3. Dr. ETOUNA Joachim, Chargé de recherche, INC
4. Dr NSEGBE Antoine de Padoue, Assistant, Université de Douala
5. M. NGOUCHEME MONGBET Ibrahim, Ingénieur informaticien, MINFOPRA

Yaoundé, le 06 Mai 2016

LE CHEF DE DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE



**René Joly ASSAKO ASSAKO**  
Professeur titulaire des Universités

## **LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

**BM** : Banque Mondiale

**BUCREP** : Bureau Central de Recensement de la Population

**DDTD** : Délégation Départementale du Tourisme de Dschang

**DSCE** : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

**FALSH** : Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines

**FMI** : Fonds Monétaire International

**GIC** : Groupement d'Initiative Commune

**INC** : Institut national de la cartographie

**IRAD** : Institut de Recherche Agricole de Dschang

**IRD** : Institut de Recherche pour le Développement

**MINDEF** : Ministère de la Défense

**MINEPN** : Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature

**MINRESI** : Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

**MINTOUL** : Ministère du Tourisme et de Loisirs

**NTIC** : Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication

**PNDP** : Programme National de Développement Participatif

**PNUE** : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

**OTD** : Office du Tourisme de Dschang

**OMT** : Organisation Mondiale du Tourisme

**ONG** : Organisation Non- Gouvernementale

**ONU** : Organisation des Nations Unies

**SET** : Site et Édifice Touristique

**UIOOT** : Union International des Organismes Officiels du Tourisme

**ONT** : Office National de Tourisme

ABSTRACT

Tourism is a full growing economic sector and can contribute to the economic development of countries. This sector is not valued enough in developing countries like Cameroon. That is the reason why we found it very important to undertake an investigation and to evaluate the contributions of touristic sites and edifices to the economic and sociocultural development of the Dschang community in our DIPES II dissertation.

To better carry on this study, we focused on field observations, questionnaires, interviews and document (textual) analysis in order to point out the multitude of sites and touristic building of the Dschang community. Found in the Menoua Division, the multiplicity of touristic sites and touristic edifices of Dschang Subdivision is at the origin of the commitment of different actors from various sectors. Efforts did in this domain show that, this sector contributes significantly to the economic and sociocultural development of Dschang through the creation of direct and indirect jobs and a turnover realized by businesspersons in this sector.

However, the development of touristic activities of Dschang Subdivision goes across the mastery of difficulties among which, the lack of commitment of the administration, insufficient transport means, the non-maintenance of sites and edifices and the lack of improvement in other domains. In other to boost this sector, it is important to lay emphasis on the development and the maintenance of the different touristic sites of the locality.

**Key words: Touristic site, Touristic edifices, Development, Economic development, Sociocultural development, Dschang Subdivision**

## **DEDICACE**

***A***

***Toute la famille SONKENG et particulièrement ;***

***A***

***Mes parents Mr et Mme SONKENG.***

*Voici le fruit de l'arbre que vous avez entretenu.  
Ce mémoire est l'expression de mon profond amour et de ma reconnaissance  
pour toutes ces souffrances, ces peines endurées à mes cotés.*

## **REMERCIEMENTS**

Nos remerciements vont tout d'abord au Dieu tout puissant qui nous a permis d'être en forme tout au long de nos recherches afin de rédiger ce mémoire.

L'occasion nous est aussi offerte d'exprimer notre sincère et profonde gratitude au Professeur NGAPGUE Jean Noël pour ses enseignements et ses conseils tout au long de nos cinq années de formation et plus précisément pour l'encadrement méticuleux de ce travail de recherche. Il a fait naître en nous l'esprit de recherche malgré ses multiples occupations.

Toute notre gratitude va également à l'ensemble des enseignants du département de géographie de l'ENS et de l'université de Yaoundé I, dont les enseignements, les encouragements et les conseils pendant ces 05 années ont suffisamment booster notre formation .

Que tous les centres de recherches, bibliothèques et institutions de documentation de la ville de Yaoundé et de la ville de Dschang qui m'ont accueilli trouvent en ces quelques mots l'expression de mes remerciements.

Un grand merci à Mr le Sous-Prefet de l'arrondissement de Dschang, Mr le maire de la commune, Mr le directeur de l'office du tourisme, Mme le délégué départemental du tourisme, pour avoir permis que nous effectuons nos recherches dans leur localité.

Nous remercions tous nos camarades de la 53<sup>e</sup> et de la 55<sup>e</sup> promotion notamment BETSI MODO, ZITA BELLE, TSIMI TABI, NDINGA EBOH, TCHISSABOU Morin, NDJENGUE Jacqueline, NTSAMA Alima, BENDIÉ Marius, YAMBENA Priscille, SONGO Beatrice, TANGMO Bendjamin, Qu'ils trouvent en ces mots l'expression de notre reconnaissance.

A tous mes amis chers notamment K. DEMMANOU Bernadette, DJIATSA Cédric, DJONKO bienvenu, KENFACK Etienne, K. Platini, NAKANG Guilliano, NGOUNE James, SIMO Dora, MEGOUDJOU Line, KUETCHE Claude, NDONGMO Gaëlle, FOGUE Jeanne d'arc, SONNA Pavel sans oublier TSAFACK Ulrich Dimitri et NGAH Irène ; Prenez ceci et un jour faites mieux que moi.

Nos remerciements vont également aux familles NGUEMO, TCHANA, TSAFACK, NGUETSA, ETOUA, NDONGMO, TSAKEN, ONGOKOUMOU, SONKENG, EKANI, NGOUZONG, TSAMO, NGOUNE pour leur soutien inconditionnel pendant ces 05 années de dur labeur. Qu'ils considèrent ce travail comme notre modeste participation aux combats de la vie active.

A celle qui un jour sera ma compagne de vie. Tu verras en ce mémoire ma manière à moi de prendre part au combat de la vie car la vie est un combat.

Notre pensée va aussi à l'endroit de tous ceux qui par leurs moqueries ont essayé de nous rendre la tâche difficile, mais ont plutôt contribué à réveiller en nous un sursaut d'orgueil et une détermination sans relâche. A ceux la nous disons grandement merci.

## **TABLE DES TABLEAUX**

<b><u>Tableau 1</u></b> : Répartition annuelle des précipitations et températures de l'arrondissement.....	10
<b><u>Tableau 2</u></b> : Évolution de la population de Dschang de 1952 à 2006.....	12
<b><u>Tableau 3</u></b> : Tableau synoptique du cadrage général de l'étude.....	20
<b><u>Tableau 4</u></b> : Opérationnalisation de la variable indépendante.....	30
<b><u>Tableau 5</u></b> : Opérationnalisation de la variable dépendante.....	31
<b><u>Tableau 6</u></b> : Documentation recensée lors des enquêtes.....	33
<b><u>Tableau 7</u></b> : Répartition de la population et sites touristiques dans l'arrondissement.....	36
<b><u>Tableau 8</u></b> : Répartition des questionnaires dans les différents groupements.....	37
<b><u>Tableau 9</u></b> : Les entreprises touristiques situées dans le site du lac municipal.....	51
<b><u>Tableau 10</u></b> : Nombres d'arrivés de touristes.....	66
<b><u>Tableau 11</u></b> : Représentation du niveau d'intervention des différents acteurs .....	71
<b><u>Tableau 12</u></b> : Représentation du nombre d'emplois directs.....	77
<b><u>Tableau 13</u></b> : Représentation du nombre d'emplois indirects.....	78
<b><u>Tableau 14</u></b> : Tableaux comparatifs des prix de certains mets étrangers et camerounais.....	90

## TABLE DES FIGURES

<b>Figure1</b> : Localisation de l'arrondissement de Dschang.....	6
<b>Figure 2</b> : Orographique de l'arrondissement de Dschang.....	9
<b>Figure 3</b> : Végétation dans l'arrondissement de Dschang.....	11
<b>Figure 4</b> : Occupation de l'espace dans l'arrondissement de Dschang.....	13
<b>Figure 5</b> : Définition d'un site touristique selon la population.....	23
<b>Figure 6</b> : Définition des d'édifice touristique selon la population.....	23
<b>Figure7</b> : Schéma synoptique de la méthodologie de recherche.....	38
<b>Figure 8</b> : Sites touristiques de l'arrondissement de Dschang.....	42
<b>Figure 9</b> : Édifices touristiques de l'arrondissement de Dschang.....	60
<b>Figure 10</b> : Ressources touristiques les plus visitées à Dschang .....	64
<b>Figure 11</b> : Réalisation des acteurs du tourisme .....	68
<b>Figure12</b> : Moyen de vulgarisation des sites et édifices touristiques.....	70
<b>Figure 13</b> : Schéma acteurs des sites édifices touristiques .....	72
<b>Figure 14</b> : Recette journalière des quelques structures touristiques .....	77
<b>Figure 15</b> : Contribution social des sites et édifices touristiques .....	79
<b>Figure 16</b> : Fréquences des visites sur les sites .....	85
<b>Figure 17</b> : Problèmes rencontrés par les sites édifices touristiques .....	87
<b>Figure 18</b> : Freins à l'exploitation des ressources touristiques .....	88
<b>Figure 19</b> : Niveau des réalisations des acteurs du secteur touristiques.....	94
<b>Figure 20</b> : Quelques contributions des sites et édifices .....	95
<b>Figure 21</b> : Action à mener pour relever le secteur .....	99
<b>Figure 22</b> : Solution à envisager de se secteur .....	102

## TABLE DES PLANCHES

<b><u>Planche 1</u></b> : La chute de Leppe à Foto.....	43
<b><u>Planche 2</u></b> : La chute derrière la prison.....	44
<b><u>Planche 3</u></b> : les chutes de Fongo Ndeng.....	44
<b><u>Planche 4</u></b> : La cascade de Ligang à Foto.....	45
<b><u>Planche 5</u></b> : Quelques prises de vue de la falaise de Foreke-Dschang.....	46
<b><u>Planche 6</u></b> : La carrière de Nzemlah.....	47
<b><u>Planche 7</u></b> : Alliance Franco et Université de Dschang.....	49
<b><u>Planche 8</u></b> : Vue panoramique du centre climatique.....	50
<b><u>Planche 9</u></b> : Le Lac Municipal de Dschang et le Pont de Plaisir.....	52
<b><u>Planche 10</u></b> : Les Toits Coniques à l'Entrée du Marché 'A' et les activités associées.....	53
<b><u>Planche 11</u></b> : L'Eglise Sacrée Cœur prise sous différents angles.....	55
<b><u>Planche 12</u></b> : Quelques prises de la Chefferie Foto.....	56
<b><u>Planche 13</u></b> : Quelques Lieux Sacrés.....	57
<b><u>Planche 14</u></b> : Quelques prises de vues du Village des Forgerons.....	58
<b><u>Planche 15</u></b> : La Base Nautique de Dschang.....	59
<b><u>Planche 16</u></b> : Le Musée des Civilisations de Dschang.....	60
<b><u>Planche 17</u></b> : Les Objets de la Chefferie Foréké.....	60
<b><u>Planche 18</u></b> : Le Centre Artisanal de la Route de Chefferie à Dschang.....	61
<b><u>Planche 19</u></b> : Le Centre Artisanal de Dschang tout près de l'université de Dschang.....	62
<b><u>Planche 20</u></b> : Structures de sécurités de l'arrondissement de Dschang.....	68
<b><u>Planche 21</u></b> : Quelques Structures Sanitaires de l'Arrondissement.....	69
<b><u>Planche 22</u></b> : Quelques structures de transports dans l'arrondissement.....	70
<b><u>Planche 23</u></b> : Quelques Établissements d'Hébergement de Dschang.....	74
<b><u>Planche 24</u></b> : Centre Artisanal de la route des Chefferies et les produits issus.....	76

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>LISTE DES ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE.....</b>	<b>ii</b>
<b>LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....</b>	<b>iii</b>
<b>ABSTRACT .....</b>	<b>iv</b>
<b>DEDICACE.....</b>	<b>v</b>
<b>TABLE DES TABLEAUX.....</b>	<b>vii</b>
<b>TABLE DES FIGURES .....</b>	<b>viii</b>
<b>TABLE DES PLANCHES.....</b>	<b>ix</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>x</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE.....</b>	<b>1</b>
<b>PREMIERE PARTIE : CADRE GENERAL DE L'ETUDE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE.....</b>	<b>2</b>
<b>CHAPITRE 1: EXPLORATION DU SUJET ET PRESENTATION GEOGRAPHIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG.....</b>	<b>3</b>
<b>LE CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE .....</b>	<b>3</b>
<b>JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET.....</b>	<b>4</b>
<b>DÉLIMITATION DU SUJET .....</b>	<b>5</b>
1.3.1. La délimitation thématique.....	5
1.3.2. La délimitation spatiale .....	5
1.3.3. Délimitation temporelle.....	7
<b>1.4- PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE .....</b>	<b>7</b>
1.4.1. Historique de la ville de Dschang.....	7
1.4.2. L'arrondissement de Dschang : un milieu physique propre au décollage touristique .....	8
1.4.3. Les données générales sur le milieu humain .....	12
1.4.4. Les activités économiques menées dans la localité de Dschang .....	14
<b>1.5- REVUE DE LA LITTÉRATURE.....</b>	<b>15</b>
1.5.1 Approches basées sur les facteurs du développement du tourisme .....	15
1.5.2. Approche basée sur l'apport économique des édifices touristiques .....	16
1.5.3- Approche basée sur les contraintes des activités touristiques.....	16
<b>1.6. PROBLÉMATIQUE .....</b>	<b>17</b>
<b>1.7. QUESTIONS DE RECHERCHES.....</b>	<b>18</b>
1.7.1. La question principale .....	18
1.7.2. Les questions secondaires.....	18
<b>1.8. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE .....</b>	<b>19</b>
1.8.1. Objectif principal.....	19

1.8.2. Objectifs secondaires .....	19
<b>1.9. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE .....</b>	<b>19</b>
1.9.1. Hypothèse principale .....	19
1.9.2. Hypothèses secondaires .....	19
<b>1.10. INTÉRÊT DE L'ÉTUDE .....</b>	<b>21</b>
<b>CHAPITRE 2 : APPROCHES CONCEPTUELLE, THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....</b>	<b>22</b>
<b>2.1. APPROCHE CONCEPTUELLE.....</b>	<b>22</b>
2.1.1. Site touristique .....	22
2.1.2. Édifice touristique.....	23
2.1.3. Développement .....	24
2.1.4. Développement économique .....	24
2.1.5. Développement socioculturel .....	25
2.1.6. Développement local .....	25
<b>2.2. APPROCHE THEORIQUE .....</b>	<b>26</b>
<b>2.3. OPERATIONNALISATION DES CONCEPTS .....</b>	<b>29</b>
2.3.1. La variante indépendante ou cause : sites et édifices touristiques.....	29
2.3.2. La variante dépendante ou effet : développement .....	30
<b>2.4. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....</b>	<b>31</b>
2.4.1. La collecte des données .....	32
2.4.2. Les données secondaires.....	32
2.4.2.1. La recherche documentaire.....	32
2.4.2.2. La recherche en ligne.....	33
2.4.2.3. La recherche iconographique.....	33
2.4.3.1. Le pré enquête .....	34
2.4.3.2. L'enquête proprement dite.....	34
2.4.3.3. Le questionnaire .....	34
2.4.3.4. Le guide d'entretien.....	34
<b>2.4.4. Plan d'échantillonnage .....</b>	<b>34</b>
2.4.4.1. Base de sondage .....	34
2.4.4.2. Plan de sondage .....	35
2.4.4.3. Tirage de l'échantillon.....	35
2.4.4.4. Taille de l'échantillon.....	35
<b>2.5. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES.....</b>	<b>37</b>
2.5.1. Traitement statistique et analyses des données .....	37
2.5.2. Traitements cartographiques .....	37
2.5.3. Traitement des photographies.....	37

<b>2.6. DIFFICULTES RENCONTREES .....</b>	<b>39</b>
2.6.1. Difficultés liées à la recherche documentaire.....	39
2.6.2. Difficultés liées aux procédures académiques.....	39
2.6.3. Les difficultés rencontrées sur le terrain.....	39
<b>DEUXIEME PARIE : EXPLOITATION DES DONNEES ET PRESENTATION DES RESULTATS.....</b>	<b>40</b>
<b>CHAPITRE 3 : ARRONDISSEMENT DE DSCHANG : CREUSET D'UNE DIVERSITE DES SITES ET EDIFICES TOURISTIQUES.....</b>	<b>41</b>
<b>3.1. PRÉSENTATION DES SITES TOURISTIQUES DE LA COMMUNE DE DSCHANG .....</b>	<b>41</b>
3.1.1. Les sites touristiques naturels de la commune de Dschang.....	43
3.1.2. Les sites touristiques historiques de la commune de Dschang.....	48
3.1.3. Les sites touristiques culturels de la commune de Dschang.....	55
<b>3.2. PRÉSENTATION DES ÉDIFICES TOURISTIQUES DE LA COMMUNE DE DSCHANG .....</b>	<b>59</b>
<b>CHAPITRE 4 : ACTEURS DU SECTEUR TOURISTIQUE À DSCHANG ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>65</b>
<b>4.1. LES ACTEURS DIRECTS ET NIVEAUX D'INTERVENTIONS .....</b>	<b>65</b>
4.1.1. MINTOUL (ministère du tourisme et de loisirs).....	65
4.1.2. MINEPN (ministère de l'environnement et de la protection de la nature).....	65
4.1.3. La délégation départementale du tourisme de Dschang(DDTD) .....	66
4.1.4. L'office du tourisme de Dschang .....	66
4.1.5. La mairie de Dschang .....	67
4.1.6. Les élites locales .....	67
4.1.7. Les ONG et les partenaires étrangers .....	67
4.1.8. Les autorités traditionnelles.....	68
4.1.9. Les populations locales.....	68
<b>4.2. LES ACTEURS INDIRECTS ET NIVEAUX D'INTERVENTIONS.....</b>	<b>69</b>
4.2.1. Les structures de sécurité.....	69
4.2.2. Les structures sanitaires.....	69
4.1.2.3. Les structures médiatiques.....	70
4.1.2.4. Les structures de transports .....	71
<b>CHAPITRE 5 : APPORTS DES SITES ET EDIFICES TOURISTIQUES AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIOCULTUREL DE L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG .....</b>	<b>74</b>
<b>5.1 CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DES SITES ET ÉDIFICES TOURISTIQUES DE L'ARRONDISSEMENT.....</b>	<b>74</b>
5.1.1. Apport au niveau de la création des infrastructures à caractère touristiques.....	74

5.1.2. Apport au niveau de l'entrée des devises et revenus .....	76
<b>5.2. CONTRIBUTION SOCIOCULTUREL DES SITES ET ÉDIFICES TOURISTIQUES DE L'ARRONDISSEMENT .....</b>	<b>78</b>
5.2.1. Sites et édifices touristiques : promoteur d'emploi .....	78
5.2.2. Apport des Sites et édifices touristiques dans l'amélioration des conditions des vies des populations. ....	80
5.2.3. Sites et édifices touristiques : initiateur des valeurs culturelles .....	81
<b>TROISIEME PARTIE : PROBLÈMES RELATIFS AUX SITES ET EDIFICES TOURISTIQUES ET PRESENTATION CRITIQUE DES RESULTATS, RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>83</b>
<b>CHAPITRE 6 : LES INSUFFISANCES AU DÉVELOPPEMENT DES SITES ET EDIFICES TOURISTIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG .....</b>	<b>84</b>
<b>6.1. LES FREINS AU DÉVELOPPEMENT DES SITES ET ÉDIFICES TOURISTIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG.....</b>	<b>84</b>
6.1.1. Les contraintes naturelles .....	84
6.1.2. Les contraintes administratives .....	84
6.1.3. Les contraintes financières .....	85
6.1.5. Les contraintes sociales .....	86
6.1.6. Les contraintes culturelles .....	87
<b>6.2. L'EFFET NÉFASTE DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE DANS LA COMMUNE DE DSCHANG.....</b>	<b>88</b>
6.2.1. Effets néfastes de l'activité touristique sur les ressources naturelles .....	88
6.2.2. Effets néfastes de l'activité touristique sur les ressources humaines .....	89
6.2.3. La dévalorisation de l'art.....	90
6.2.4. La dépravation des mœurs.....	90
<b>CHAPITRE 7 : VERIFICATION DES HYPOTHESES, CRITIQUES DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>93</b>
<b>7.1 VERIFICATION DES HYPOTHESES.....</b>	<b>93</b>
7.1.1. H1 : L'arrondissement de Dschang regorge une diversité des sites et édifices touristiques.....	93
7.1.2. H2 : Une multitude d'acteurs contribue directement et indirectement à l'animation des activités touristiques de l'arrondissement de Dschang.....	94
7.1.3. H3 : Par le biais des acteurs de ce secteur, les sites et édifices touristiques contribuent à améliorer les conditions de vies de population favorisant le développement économique, socioculturel de la commune de Dschang. ....	95
7.1.4. H4 : les contraintes naturelles, humaines et sont quelques freins qui empêchent l'évolution total de ce secteur d'activité.....	96
<b>7.2. CRITIQUE DES RÉSULTATS.....</b>	<b>96</b>
7.2.1. L'orientation du sujet .....	96
7.2.2. Les limites méthodologiques .....	97

7.2.3. Les contraintes financières.....	98
<b>7.3. SUGGESTIONS.....</b>	<b>98</b>
7.3.1. Les propositions pour accroître le temps de rédaction.....	98
7.3.2. Les propositions aux niveaux institutionnelles et locaux.....	98
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>102</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>103</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>1</b>

## INTRODUCTION GENERALE

Le tourisme est l'un des secteurs économiques en nette évolution ces dernières décennies. De nos jours, il se présente comme le levier économique de nombreux pays industrialisés et émergents. Son apport est significatif dans le PIB mondial et favorise la création de nombreux emplois. La contribution de l'OMT n'est pas à démentir. Depuis plus de 3 décennies, son apport se traduit par la mise en place d'une politique mondiale de tourisme. Elle fait la promotion du tourisme dans le monde et donne les directives à suivre par chaque nation. C'est ainsi que la conférence de Manille en octobre 1980 assigne au tourisme la mission d'amélioration de la qualité de vie, de réalisation des meilleures conditions de vie au niveau local. De ce fait, l'activité touristique va connaître un essor palpable.

À cet effet, chaque pays va mettre sur pied les mesures pour favoriser l'attractivité des touristes. Dans les pays africains en général et au Cameroun en particulier, l'activité touristique débute depuis la colonisation. C'est ainsi que ces territoires ont présenté aux colons des paysages impressionnants. Après les indépendances le jeune État va continuer à promouvoir ce secteur d'activité. C'est pourquoi le gouvernement camerounais va créer en 1989, le ministère du tourisme. Sa mission est de favoriser le développement de cette activité dans toutes les localités du pays. Cette mission se traduit par la mise sur pied des délégations régionales et départementales du tourisme et même des offices du tourisme dans certaines villes.

Cependant malgré ces efforts, on constate tout de même que la destination Camerounaise n'est pas assez vendue et ne contribue pas de façon significative à l'amélioration des conditions de vie des peuples camerounais. C'est sans doute la raison pour laquelle le thème fédérateur de nos mémoires porte sur le tourisme et le développement. Ainsi le sujet de notre étude porte sur la place *des sites et édifices touristiques au développement économique et socioculturel de l'arrondissement de Dschang*. La question qui nous taraude l'esprit est celle de savoir si ce secteur économique peut être un moteur pour l'éclosion socio-économique et culturel de la localité de Dschang. Cette interrogation nous donne comme tâche celle d'évaluer l'apport des sites et édifices touristiques dans l'évolution économique et socioculturelle de Dschang. Cette analyse va nous amener à élaborer les solutions concrètes pour optimiser le rôle de l'activité touristique dans l'amélioration des conditions de vie de la population locale de Dschang. Pour y parvenir, nous allons explorer les documents dans le dit domaine. Les données primaires seront constituées des enquêtes par questionnaires, des entretiens et des observations participantes. Les informations recueillies seront traitées à base des logiciels cartographiques pour les cartes. Excel et SPSS nous permettront de faire les représentations statistiques et office 2007 nous a aidés dans le traitement de texte.

Une fois traitées, ces informations sont réparties en trois parties subdivisées en sept chapitres. La première partie traite du cadrage général de l'étude et de l'approche méthodologique. Cela consiste à l'exploration du sujet et la présentation générale de Dschang (chapitre 1), le second chapitre ressort l'ancrage conceptuel théorique et méthodologique de l'étude. La deuxième partie est basée sur l'exploitation des données. Raison pour laquelle, au Chapitre 3 nous avons recensé les sites et édifices touristiques de notre zone d'étude. Le prochain chapitre portera sur les acteurs du tourisme à Dschang et le suivant à l'apport des sites et édifices touristique au développement de la localité. La dernière partie comporte deux chapitres où il sera question de montrer les insuffisances de ce secteur d'activité (chapitre 6), et de faire des suggestions pour optimiser la contribution du tourisme au développement de l'arrondissement de Dschang (chapitre 7).

**PREMIERE PARTIE : CADRE GENERAL DE L'ETUDE ET  
APPROCHE METHODOLOGIQUE**

Cette première partie s'articule autour de deux chapitres : Le premier chapitre porte sur l'exploration du sujet et la présentation géographique de l'arrondissement de Dschang. Il s'agit du contexte général, de la justification du choix du sujet, de la délimitation du sujet, de la présentation physique et humaine de l'arrondissement, de la revue de littérature, de la problématique, des questions de recherche, objectifs et hypothèses de recherche et enfin de l'intérêt que suscite cette étude. Par ailleurs, le deuxième chapitre s'étend sur les cadres conceptuels, théoriques et opérationnels, sur la méthodologie. Bref sur l'ensemble des procédés utilisés pour l'acquisition des données aussi bien dans les centres de documentations que sur le terrain.

## CHAPITRE 1 : EXPLORATION DU SUJET ET PRESENTATION GEOGRAPHIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG

Dans ce premier chapitre, il s'agira pour nous de faire une exploration générale du sujet allant du contexte général à l'intérêt de l'étude passant par de la justification du choix du sujet, de la délimitation du sujet, de la présentation physique et humaine de l'arrondissement, de la revue de littérature, de la problématique, des questions, objectifs et hypothèses de recherche.

### 1.1- LE CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE

Représentant le premier secteur économique mondial (TCHINDJANG M. et al, 2003) donc le trafic triplerait d'ici 2020, l'industrie du tourisme connaît une forte croissance avec un taux d'accroissement de plus de 9% par an<sup>1</sup>. Avec plus de 500millions d'arrivées en 2006 (OMT, 2006) et plus de 898millions en 2007<sup>2</sup>, le tourisme est en voie d'être hissé au 1<sup>er</sup> rang du groupe d'exportateur au niveau mondial dépassant du même coup le pétrole et ses dérivés, l'automobile et l'équipement électronique ; (selon WELLS, 1997 cité par TCHINDJANG, 2003). En 2010, le tourisme a créé 235millions d'emplois contribuant à hauteur de 9,45% du PIB mondial, soit 5751millions de dollar de l'activité économique<sup>3</sup>.

L'évolution des comportements dans le monde pousse de nombreux touristes à la recherche des destinations vierges ; dont l'Afrique en fait partie. Malgré le minable rang qu'elle occupait : « *dernier continent touristique du monde* », l'Afrique a notamment progressé, passant de 29,5millions de touristes en 1998 (TCHINDJANG, 2003) à 44,2 millions en 2007. En même temps, elle est devenue la 3<sup>e</sup> région où le tourisme a le plus progressé (Atlas d'Afrique p74, 2010). Mais l'analyse de la situation de l'Afrique fait ressortir d'énormes disparités : d'un côté, nous avons les pays du Maghreb, l'Afrique du Sud, l'Afrique australe et orientale qui se sont développés entre autres par le biais du tourisme et sont classés parmi les premières destinations touristiques africaines (Atlas d'Afrique p 74, 2010). De l'autre côté, on a des pays touristiquement sous-développés à l'exemple des pays d'Afrique centrale. Néanmoins, il n'en demeure pas moins que ceux-ci depuis plusieurs années sont beaucoup plus sollicités par des touristes qui surgissent de part et d'autre.

Parlant précisément du Cameroun, sa situation géographique lui confère à juste titre la dénomination « Afrique en miniature ». Il se présente comme une terre tourisme au regard de son gigantesque potentiel. Le Cameroun de par sa disposition naturelle, La morphologie de son relief et la douceur de son climat regorge environ 120 sites touristiques repartis sur l'ensemble du territoire national avec une vingtaine d'aires protégées dont au moins une par région (TCHINDJANG ET FOUODOP, 2003). Ce pays offre une multitude d'ethnies « 260 » (estimations Atlas du Cameroun p 94 les éditions J.A. 2010) et compte une légion de cultures aussi riches que variées. Toutefois le tourisme Camerounais reste encore embryonnaire et tarde encore à se développer.

---

<sup>1</sup>Tchindjang M., Kengne F. 2003 : le Cameroun, un pays au potentiel touristique sous-exploité in boletingioano de géographia, vol 23 N° 1 janvier.

<sup>2</sup>Atlas de l'Afrique, les éditions du jaguar.p 74

<sup>3</sup>Houphouet Y.2010 : les formes de tourisme et d'artisanat en côte d'ivoire in amaniens.info

L'activité touristique au Cameroun commence à se développer véritablement pendant l'époque coloniale, vers les années 1949-1950 (parc de waza, Kribi, centre climatique de Dschang construit pendant la deuxième guerre mondiale, chasse sportive au gros gibier dans les forêts du sud et de l'est du pays). Au lendemain des indépendances, les pouvoirs publics s'engagent à trouver de bonnes formules pour développer ce secteur de l'économie : c'est pourquoi ils confirment leur adhésion à l'UIOOT (Union International des Organismes Officiels du Tourisme) qui deviendra plus tard L'OMT (organisation mondiale du tourisme). Ils créent au niveau local l'ONT (l'office national de tourisme) structure chargée d'aménager et d'exploiter les ressources touristiques afin de faire du Cameroun une destination touristique (Nkenne et Wanda, 2011). Plus tard dans les années 1969, le Président de la République (son excellence AHIDJO) afin d'éveiller les consciences affirme en ces termes « *notre pays (...) grâce à sa diversité naturelle, humaine et culturelle possède de grande richesse dans le domaine du tourisme. Le gouvernement s'est résolument attelé à les exploiter...* »<sup>4</sup>.

Ces propos ont certainement eu leurs effets dans le département de la Ménoua (région de l'ouest) et plus précisément dans l'arrondissement de Dschang. Cet arrondissement présente une panoplie de sites et édifices touristiques à valoriser. C'est justement pour stimuler l'activité touristique dans cette localité vieille depuis l'époque coloniale qu'est créé en 1998 le 1<sup>er</sup> office de tourisme de Dschang au Cameroun. La mise sur pied de cet office s'est faite avec le partenariat de l'office du tourisme de Nantes Métropole<sup>5</sup>. Tout ceci a donc porté notre attention sur le thème « *Sites, édifices touristiques et développement économique, socioculturel de l'arrondissement de Dschang* ». Car nous sommes convaincus qu'autant de sites et de constructions touristiques ne peuvent être qu'une participation importante dans l'évolution de cet arrondissement.

## **1.2- JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET**

Pendant la période coloniale, le Cameroun a été bien sollicité par des touristes étrangers. Originaire de la ville de Dschang, nous avons constaté que ce lieu recevait et continu toujours de recevoir des visiteurs venus de tous les horizons. Au fur et à mesure que le temps passait, le nombre de visiteurs originaires d'autres pays et d'autres contrées ne faisait que s'accroître. En plus de cela, les établissements d'hébergements se sont accrus d'une façon fulgurante et les sites visités ont été inventoriés et mieux aménagés. Nous nous sommes demandé ce qui attire tous ces visiteurs dans cette localité ? Favorisent-ils l'évolution de cette ville ? Il devenait donc important pour nous de mener des recherches sur l'activité touristique dans le pays en général et dans l'une de ces régions géographiques en particulier. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi l'arrondissement de Dschang qui nous a tant émerveillés et qui ne cessera jamais de le faire à travers son attraction. De plus, nous avons voulu voir si ce qui captive ou attire tout ces personnes pourrait contribuer au développement de cet arrondissement. C'est pourquoi le choix a été porté sur le thème suivant : « *Sites, édifices touristiques et développement économique, socioculturel de l'arrondissement de Dschang* ».

---

<sup>4</sup>Discours prononcé le 09/03/1969 à Garoua par Ahmadou Ahidjo, président de la république fédérale du Cameroun lors du 1<sup>er</sup> congrès national de l'ONC

<sup>5</sup> Dépliant de l'OTD

### **1.3- DÉLIMITATION DU SUJET**

L'expression délimitation dérive du verbe délimiter qui selon le dictionnaire universel se définit comme « *étant l'action d'assigner des limites à quelque chose* ». A cet effet, nous allons établir dans cette partie les limites thématiques, spatiales et temporelles.

#### **1.3. 1- La délimitation thématique**

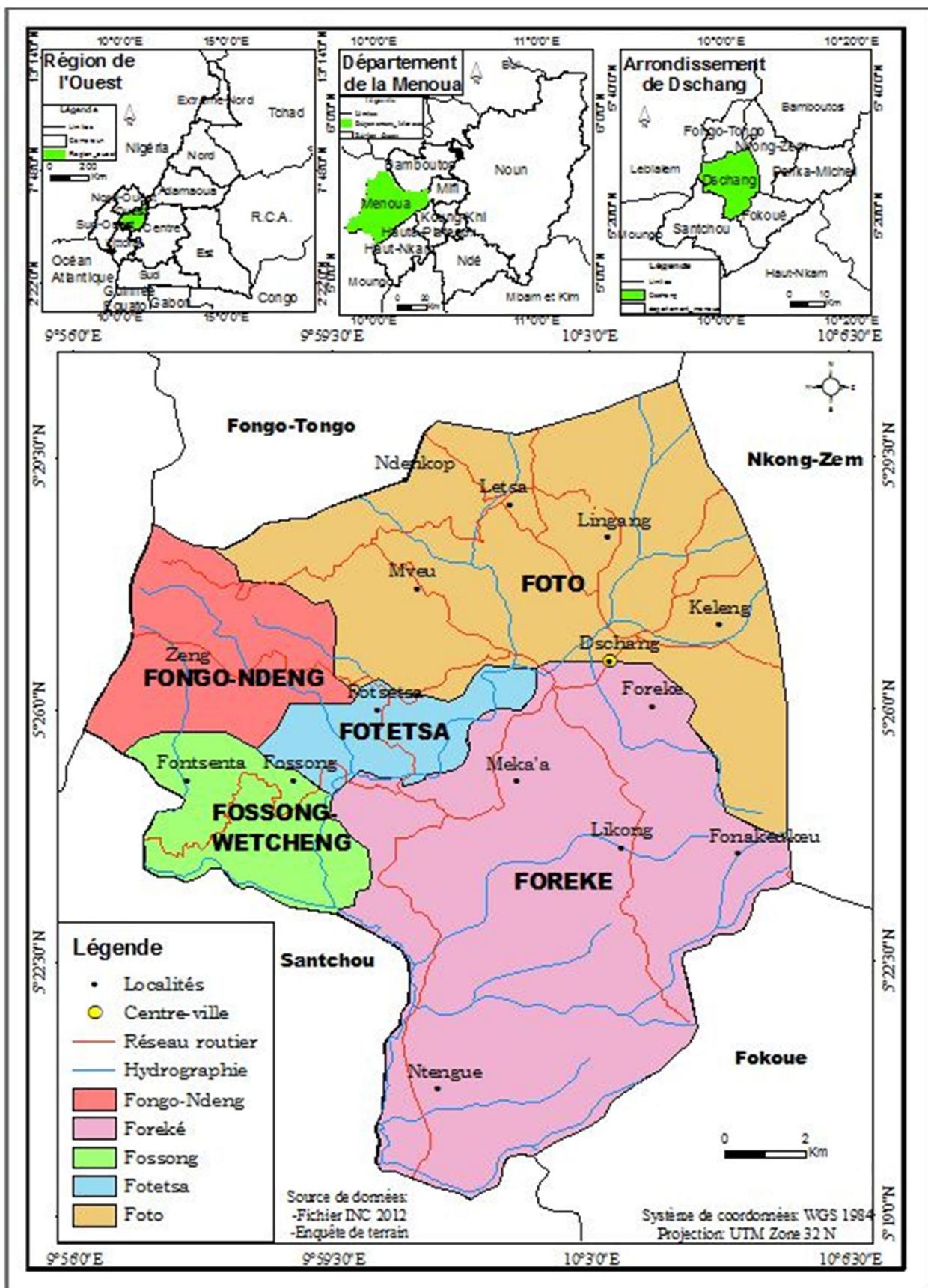
Dans le contexte actuel où l'amélioration des conditions de vie, les notions de grands projets et d'émergence du Cameroun se font ressentir et se font entendre, la question de développement se pose avec acuité. Tout ceci impose une réflexion approfondie sur des problèmes liés à la satisfaction des besoins et notamment à ceux du développement. C'est allant dans le même sens que, l'École Normale Supérieure de Yaoundé à travers son département de géographie a mis sur pied un thème associant environnement et développement. Ce département a choisi pour notre 55ème promotion le thème suivant : « *tourisme et développement* ». Ce thème central a été subdivisé en quatre (04) axes de recherche donc le nôtre est celui des infrastructures touristiques. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi comme thème de mémoire « *Sites, édifices touristiques et développement économique, socioculturel de l'arrondissement de Dschang* ». Ainsi notre étude s'intéressera particulièrement sur la portée des sites et construits touristiques dans l'arrondissement de Dschang. Il s'agira en effet de montrer comment l'activité touristique peut être un facteur ou pilier pour le développement de cet arrondissement.

#### **1.3.2- La délimitation spatiale**

Dans le cadre de notre étude, nous allons nous appesantir sur l'arrondissement de Dschang. L'arrondissement de Dschang (entre 5°25' et 5°30' de latitude Nord et entre 10° et 10°05' de longitude Est), situé dans le département de la Menoua, Région de l'ouest Cameroun, a été créé par décret n° 2007 / 117 du 24 avril 2007 du Président de la République portant création des communes. Il s'étend sur une superficie d'environ 252 km<sup>2</sup> répartie dans son espace urbain qui compte 20 communautés et dans la zone rurale qui en compte 96. Les cinq groupements qui la composent sont les suivants : Foto: 99 km<sup>2</sup> ; Foréké-Dschang : 86 km<sup>2</sup> ; Fongo-Ndeng; 31 km<sup>2</sup> ; Fossong-Wentcheng: 18 km<sup>2</sup> ; Fotetsa : 11 km<sup>2</sup> ;

L'arrondissement de Dschang est limité : au Nord par Fongo-Tongo ; au Sud par Santchou ; à l'Ouest par Fontem ; à l'Est par Nkong-Zem ; au Sud-Est par Fokoué. La ville de Dschang est traversée par un axe routier à grande circulation. Elle est à 52 km de Bafoussam capitale régionale, 54 km de Mbouda, 26 km de la frontière avec le Sud- Ouest, 46 km de Melong et 84 km de Nkongsamba dans le Moungo.

La carte ci-dessous nous présente la région de l'Ouest dans le Cameroun, le département de la Menoua dans l'ouest et l'arrondissement de Dschang.



**Figure 1** : localisation de l'arrondissement de Dschang

### **1.3.3- Délimitation temporelle**

Pour mieux analyser notre sujet, il était judicieux pour nous d'avoir une marge temporaire. Travailler sans borne chronologique est similaire à un voyageur qui chemine en voiture sans compteur kilométrique, sans carte de localisation et sans boussole. Étant donné qu'en 1998<sup>6</sup>, l'Office de tourisme de Dschang voit le jour dans l'optique de stimuler l'activité touristique dans cet arrondissement, nous avons jugé que Notre étude s'étendra sur une période de 10 ans, c'est-à-dire ira de 2006 à 2016. Cette période d'étude nous a permis d'étudier et de recenser les différents sites et édifices touristiques et voir comment ceux-ci peuvent être bénéfiques pour les touristes tout en favorisant l'essor de cette localité dans le processus de développement. On profitera aussi de l'occasion pour recueillir quelques suggestions des populations, des touristes, des élites et des autorités compétentes en matière de gestion et d'organisation de ce secteur, ce qui nous sera d'une grande utilité lors de la rédaction des recommandations.

## **1.4- PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE**

Avant toute chose, il serait judicieux que nous fassions une brève historicité de la ville de Dschang afin de ressortir les origines lointaines de celle-ci, puis de l'arrondissement.

### **1.4.1- Historique de la ville de Dschang**

Dschang est une ville historique située dans le département de la Menoua en pays Bamiléké. Les terres occupées par Dschang aujourd'hui étaient un domaine disputé par deux chefferies voisines (Foto et Foréké). Le nom 'Dschang' se traduit par « différend » dans la langue locale. L'histoire documentée de Dschang a commencé en 1895, quand elle a été « découverte » par une mission militaire allemande dirigée par l'allemand Zintgraff. Ce nom a été donné par les Allemands : d'où le «sch». Il s'agirait d'une contraction du mot «Tсах Tsang», qui signifie terre à palabres. A la suite de cette rude résistance des chefs traditionnels, les allemands finissent par s'installer entre les deux groupements d'où le partage du périmètre urbain entre les deux groupements. Cette ville a subi trois colonisations : la colonisation allemande de 1895 à 1916, la colonisation anglaise de 1916 à 1920 et la colonisation française de 1920 à 1960 (Etel Nde, 2014).

Créée en 1954 comme commune mixte rurale par arrêté N°807 du 29 novembre 1954, Dschang passe successivement de commune de plein exercice par la loi N°62/COR/13 du 26 décembre 1962 à commune urbaine au terme de la loi N°74/23 du 5 décembre 1974. Le territoire de cette municipalité est scindé en cinq entités communales pour donner naissance aux communes de Fokoué, Nkong-Zem, Penka-Michel, Santchou et Dschang. Il est ainsi créé la commune urbaine de Dschang et la commune rurale de Dschang. Mais c'est à la faveur des dispositions de la loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 sur la décentralisation que les communes urbaine et rurale sont supprimées au profit d'une seule commune calquée sur les

---

<sup>6</sup> Dépliant de l'OTD

limites du nouvel arrondissement créée par décret N°2007/115 du 13 avril 2007. Ainsi Dschang se sépare de Fongo-Tongo devenu arrondissement et s'érige en commune unique et politiquement homogène (Etel Nde, 2014).

#### **1.4.2. L'arrondissement de Dschang : un milieu physique propre au décollage touristique**

L'arrondissement de Dschang présente un milieu naturel très original tant par son relief peu accidenté que par son hydrographie. Nous évoquerons dans cette partie les différentes caractéristiques biophysiques de la localité. Il s'agit entre autres du relief, de la végétation, du climat, l'hydrographie et les sols.

##### **➤ Un relief attractif de par sa morphologie**

Cet arrondissement est constitué d'un vaste ensemble de formation tabulaires, de vallées, de collines et de montagnes qui s'élèvent en compartiments successifs de 500 m à 2000 m d'altitude (DJOUTSOP E-B, 1998). Les variations d'altitude confèrent à la localité le privilège de disposer de trois zones agro écologiques (basse, moyenne et haute altitude) à fortes potentialités agricoles. La zone basse se trouve en majorité à Foréké-Dschang et ses environs. Par contre la majorité des terres de moyenne et de hautes altitudes se trouvent à Foto et ses environs (Etel Nde, 2014). De plus, ce relief multiforme est propice pour le tourisme de montagne ou montagnard qui permet aux touristes ou à la population de s'élever en altitude afin de contempler la nature. La carte ci-dessous présente le relief dans l'arrondissement. Ce relief est constitué des montagnes qui varient entre 10% et plus 50%. C'est dire que lorsqu'on entre du côté Nord de l'arrondissement pour ressortir du côté Sud, la majeure partie de notre parcours sera constitué des pentes comme l'atteste cette carte.

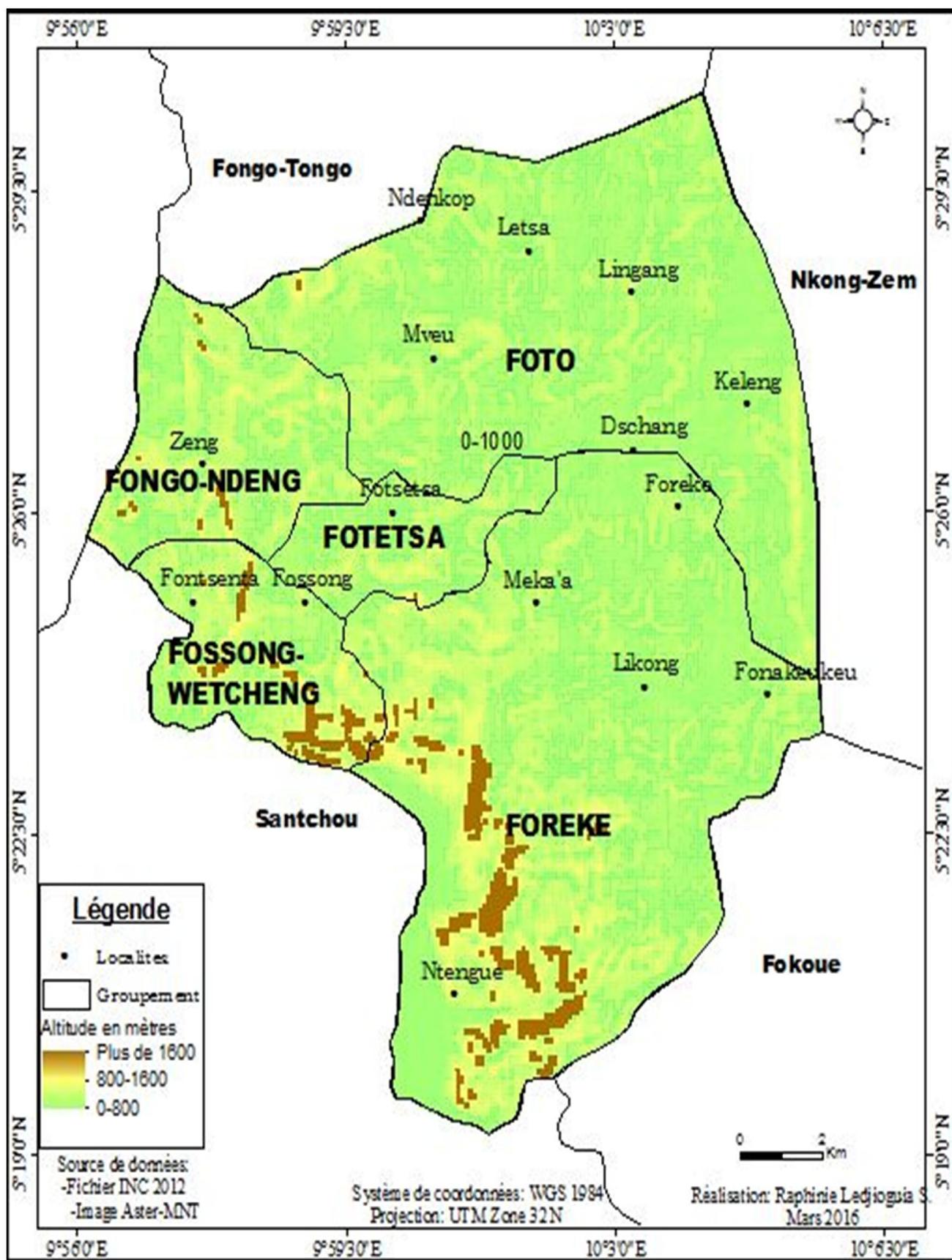


Figure 2 : Orographique de l'arrondissement de Dschang

### ➤ Un climat doux et propice à l'activité touristique

Le climat sur toute l'étendue du territoire de la commune de Dschang est partout le même. C'est un climat équatorial de mousson à faciès montagnard déterminé par l'altitude dont la moyenne est de 1400m (Atlas Cameroun p 80). Il est caractérisé par une saison des pluies allant de mi-mars à mi-novembre et une saison sèche s'étendant de mi-novembre à mi-mars. Les précipitations y sont abondantes et la moyenne annuelle varie entre 1600 mm et 2000 mm. La température moyenne quant à elle varie entre 23°C et 25°C caractérisé par une forte humidité tout au long de l'année. Ce climat est attrayant et attire beaucoup plus de touristes car il n'est ni trop froid et ni trop chaud. Il favorise l'essor des cultures et la détente en toute saison. Le tableau ci-dessous présente la taille de précipitations annuelles et le nombre de jours concernés.

**Tableau1** : Répartition annuelle des précipitations et températures de l'arrondissement

Années	Total annuel des précipitations	Moyenne annuelle des températures (°C)	Nombre de jours de précipitations
2002	1901	20,2	179
2003	1492,7	20,7	148
2004	1895,7	18,8	154
2005	1964	21,1	193
2006	1691	12	166
2008	1939	20,9	181
2009	2001,5	23	192

**Source** : station météorologique de l'IRA de Dschang

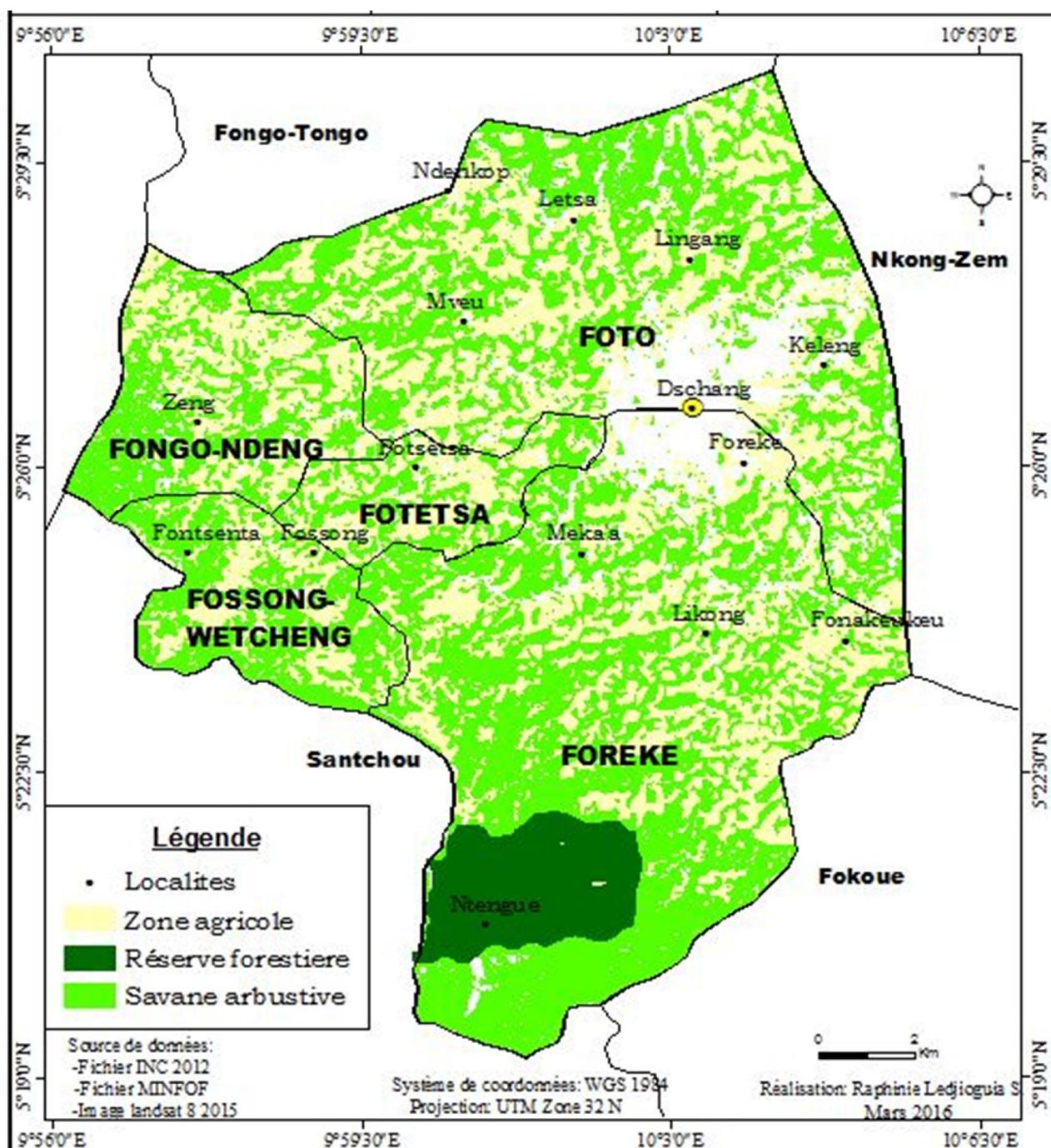
### ➤ Une hydrographie pleine de sinuosités spectaculaires

De nombreux cours d'eau traversent l'arrondissement. Leur profil calqué sur celui des vallées existantes donne à la fois un réseau hydrographique dense mais aussi atrophié car certains villages notamment Bassué à Fotsetsa ne sont traversés par aucun ruisseau. Ces cours d'eau (Dschang water, Lefock, lac 8 et bien d'autres...) sont des affluents de la Menoua et se jettent dans le Nkam. Ces cours d'eaux serpentent l'arrondissement et vue en altitude, il présente des sinuosités spectaculaires.

### ➤ Une flore et une faune attrayante de par sa diversité

Dans l'arrondissement de Dschang on pratique plusieurs formes de tourisme entre autres l'écotourisme et l'agrotourisme. L'homme par ses activités multiséculaires a totalement transformé la flore. On ne la retrouve que dans les périphéries immédiates des chefferies où elle fait office du site école (La'akam). La flore actuelle est constituée de savane arbustive (eucalyptus, sapins...), de formation herbeuse, d'où son nom Grass-Field. Cette flore est devenue le territoire des cultures vivrières (Maïs, Macabo, Légumes, Pommes de terre, Ignames) et de rente (Café) que le directeur de l'office de tourisme de Dschang inclue de plus en plus dans le circuit touristique. L'ensemble a l'aspect d'un paysage de bocage compartimenté par des haies vives qui délimitent les propriétés et renforcent le capital foncier (DONGMO 1981).

La faune quant à elle est constituée de petits rongeurs tels que les rats, les hérissons et les porcs-épics. On y trouve aussi des singes et certains félins (panthères, lions qui seraient en majorité des totems). Ces espèces sont en voies de disparition à cause de la destruction de leur habitat. La faune de la Commune est également avicole : l'Université, le Centre climatique, l'IRAD et la Mission Sacré-Cœur constituent quelques niches écologiques propices où l'on rencontre : oiseaux, pigeons, tourterelles, moineaux. Dans certaines localités des zones rurales, l'on rencontre certes quelques oiseaux, mais aussi de nombreux autres animaux au rang desquels dominent les petits rongeurs. La carte si dessous nous présente l'étendue de la végétation de l'arrondissement de Dschang.



**Figure 3 : Carte de la végétation de l'arrondissement de Dschang**

### 1.4.3. Les données générales sur le milieu humain

#### ➤ Étude de la population

La Commune de Dschang connaît une démographie particulièrement dynamique. Ceci est le fruit de la croissance naturelle mais surtout lié à la présence de plusieurs structures universitaire qui attirent chaque année de milliers de nouveaux étudiants. Les chiffres officiels disponibles du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 2005) donnent pour l'Arrondissement de Dschang une population totale de 101 385 habitants. Soit 63 838 habitants dans la zone urbaine et 56 369 habitants dans la zone rurale. La ville de Dschang a vu sa population passée de 16630 habitants en 1976 (RGPH, 1976), de 35717 habitants en 1987 (RGPH, 1987) à 101 385habitants en 2005(RGPH, 2005).

**Tableau 2 : Évolution de la population de Dschang de 1952 à 2006**

Année	1952	1958	1963	1967	1976	1987	1992	1997	2002	2004	2006
Population	3000	6000	12073	11212	16630	35717	49147	67132	87580	93095	109576

**Source :** Joséphine LEMOUOGUE, cité dans « *conquête citadine des parcelles agricoles périurbaine et dégradation des rapports urbains/ruraux dans le périurbains de Dschang* ».

#### ➤ Les Groupes ethniques et religieux

Cet arrondissement sur le plan ethnique peut être considéré comme « un Cameroun en miniature ». Ceci s'observe plus dans la zone urbaine, le milieu rural étant plus peuplé d'autochtones donc de bamiléké. A côté du groupe ethnique Bamiléké qui est majoritaire, on y dénombre des Haoussa dont l'empreinte est visible sur l'espace urbain par l'existence du quartier Haoussa. Les Bamoun, les Mbo, les Bassa, les Ewondo et une autre multitude d'ethnies. Cette ethnographie s'observe surtout à la fin des années académiques avec les cérémonies festives à l'instar des « journées de la fille... ». C'est une véritable harmonie inter ethnique dans une foire culturelle qui se vit à travers les rencontres sportives, les promotions des mets et des danses traditionnels. Nous pouvons au regard des activités généralement menées parler d'une réelle intégration nationale à ce niveau où chaque ethnie se déploie. (www.wikipedia/Dschang.fr consulté le 10 janvier 2016 à 20h.).

L'une des fonctions de la ville de Dschang est la fonction religieuse car elle doit son rayonnement et son émergence en partie à l'Église Catholique installée depuis les années 1900. Par la suite, cette ville comme toutes celles du pays, a connu une prolifération des Églises dites « Réveillées » ou des « Nouvelles Églises » bénéficiant d'un contexte national favorablement lié à la démocratisation de tous les secteurs de la vie publique dès la décennie 1990. La sphère spirituelle de la Commune de Dschang est occupée par plusieurs courants religieux. En plus des religions séculaires que sont le catholicisme, le protestantisme et l'islam, l'on rencontre dans l'espace urbain de Dschang une pléthore de courant religieux. Près d'une trentaine de dénominations religieuses existent et se discutent les ouailles dans la ville de Dschang. Ceci est sans doute lié au grand marché spirituel disponible constitué par le grand nombre d'étudiants. La figure ci-dessous présente l'occupation des populations dans l'espace. Au fur et à mesure qu'on s'éloigne du centre urbain, l'espace devient inoccupé.

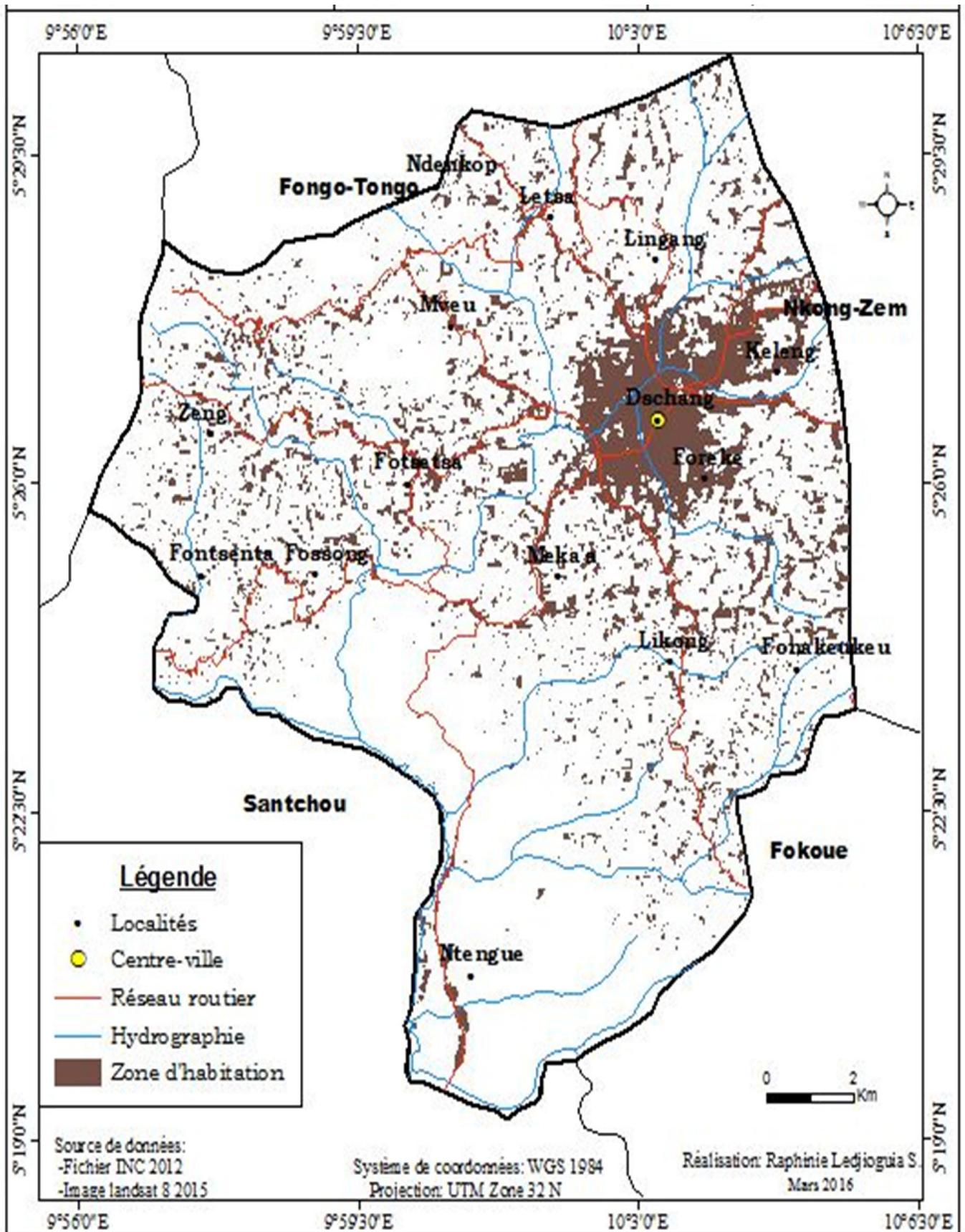


Figure 4 : Carte de l'occupation de l'espace dans l'arrondissement de Dschang

#### **1.4.4. Les activités économiques menées dans la localité de Dschang**

##### **➤ L'agriculture et le commerce**

L'agriculture reste une activité de prédilection pour les populations de la Commune de Dschang. Elle se pratique aussi bien dans la zone rurale que dans l'espace péri-urbain. On trouve sur des parcelles les cultures associées (café arabica, bananier plantain, haricot, maïs, manioc, macabo, taro, etc.). L'agriculture périurbaine est de plus en plus développée avec la montée des vivriers marchands pratiqués dans les bas-fonds. Il s'agit des cultures maraîchères à l'instar de la tomate et du chou. Cette agriculture se heurte aux problèmes de superficies qui sont phagocytés par l'extension urbaine. Néanmoins, cette activité est pourvoyeuse d'emploi et sa production est destinée à satisfaire les besoins de la ville. Quant au commerce, c'est une activité assez répandue dans la commune. Elle est pratiquée par toutes les couches sociales aussi bien dans les marchés que les domiciles. Il concerne les vivres, les produits artisanaux et les produits manufacturés. Les activités commerciales sont plus intenses les jours de marché. On distingue dans la commune deux périodes de marchés à savoir le grand marché appelé « Ngang » et le petit marché appelé « Meta ». Il existe trois grandes surfaces dénommées Marché "A", Marché "B" et marché "C" encore appelé marché "Tsemfen".

##### **➤ L'élevage et la pêche**

Les populations de Dschang de manière générale pratiquent à petite échelle l'élevage de la volaille, du porc et des petits ruminants. Le petit élevage se pratique de manière traditionnelle et semi-moderne. Les Bororos cependant, conduisent l'élevage du gros bétail dans les zones de pâturage menacées de désertification et soumises à de nombreux conflits agropastoraux. La pêche quant à elle est pratiquée dans le lac municipal et dans les cours d'eau présents sur le territoire de la Commune et qui constituent les affluents des fleuves Menoua et Nkam.

##### **➤ Le transport et l'artisanat**

Le transport est classé parmi les activités économiques les plus rentables de la commune. L'on y trouve plusieurs agences de transports. Il y a entre autres « Menoua voyage », « General voyage », « International voyage » ... La localité dispose des gares routières qui desservent les villes de Bafoussam, Bamenda, Yaoundé et Douala. On assiste en moyenne tous les matins à un débarquement de près de 800 personnes dans la ville (enquête de terrain). Par ailleurs, tous les jours, plusieurs personnes passent par Dschang pour se rendre dans d'autres villes. Depuis longtemps, les populations ont toujours fabriqué des objets rituels et utilitaires. Parmi ces derniers, on distingue principalement des éléments d'architecture, l'outillage agricole, des ustensiles de maisons. Le savoir-faire s'est transmis de génération en génération. La sculpture sur bois y est très répandue tandis que les vanniers fabriquent paniers, tabourets et contrevents à la base des bambous et leurs fibres. Il existe même un centre artisanal créé depuis 1962 par le GICADs (groupe d'initiative commune pour les artisans de Dschang)

## **1.5- REVUE DE LA LITTÉRATURE**

Pour bien circonscrire notre sujet et lui donner une orientation originale, nous avons d'entrée de jeu procédé à une analyse des travaux antérieurs (ouvrage généraux, thèses...) qui traitent des sujets relatifs au tourisme en général et des sites et édifices touristiques en particulier. La présente revue de la littérature sans être exhaustive, s'est surtout focalisée sur les travaux relatifs à notre étude. Elle se repartie en plusieurs approches.

### **1.5.1 Approches basées sur les facteurs du développement du tourisme**

Il existe une panoplie d'auteurs qui ont consacré leurs études aux éléments indispensables à l'éclosion de l'activité touristique. Ces auteurs peuvent être repartis en deux groupes : ceux ayant traité des facteurs géographiques et ceux ayant parlé des facteurs humains et culturels.

#### **➤ *Facteurs géographiques***

LOZATO-GIOTART (1989) Montre dans son livre que les facteurs géographiques jouent un rôle fondamental au niveau des fréquentations et de l'utilisation de l'espace. Pour lui, les éléments géographiques jouent un rôle déterminant pour l'éclosion de l'activité touristique. C'est dans le même contexte que se situent les travaux de MIANET (1973) qui, dans sa thèse de doctorat fait ressortir le rôle des aléas naturels dans la définition des centres d'intérêts touristiques. Ainsi l'auteur présente avec brio les caractères géographiques susceptibles de faire d'une région un centre touristique. Ces critères sont entre autres : la faune, les plages, les stations d'altitude, les paysages naturels.

Pour TCHINDJANG et al (2011) les cinq régions naturelles du Cameroun présentent autant de paysages, de visages et d'expressions du potentiel touristique exceptionnel de ce pays. L'auteur prend l'exemple sur la région de l'ouest qui, à travers la morphologie du relief (montagnes) et les éléments tels que le climat, l'altitude, la flore doivent être autant d'éléments naturels à prendre en compte pour la promotion du tourisme. Dans le même ordre d'idée, BESANCENNOT (1989) présente aussi le climat comme un facteur important pour le développement du tourisme. Pour lui, le climat est une ressource touristique. Le climat comme ressource touristique peut s'avérer favorable à la construction des édifices touristiques, à l'aménagement et l'entretien des sites touristiques, au développement de l'écotourisme. À ces facteurs géographiques, s'ajoutent les facteurs culturels et humains.

#### **➤ *Facteurs culturels et humains***

ONOMO ETABA (2009) dans son livre présente tous les contours du tourisme culturel au Cameroun. La problématique centrale de ce livre repose essentiellement sur la mise en tourisme durable du patrimoine culturel camerounais. De ce fait, l'auteur présente l'inventaire du patrimoine culturel, ensuite la stratégie de développement touristique à mettre pour une exploitation non seulement rationnelle mais aussi et surtout efficace et durable. ESSONO (2001) pour sa part pense que le tourisme qui se pratique dans des sites appropriés fait revivre certaines cultures disparues à l'instar de la musique, la danse, la production artisanale... Dans le même ordre d'idée, il atteste sans risque de se tromper que le tourisme est un outil d'unification qui favorise le brassage humain. C'est pourquoi tout touriste doit se conformer aux normes des hommes et les femmes dans leur mode de vie,

doit aussi respecter la culture de ceux-ci tout en la considérant comme sacré. C'est pour cette raison que TCHINDJANG et al (2011) attestent que les chefferies traditionnelles sont les sièges des chefs et constituent sans conteste des attractions touristiques culturelles. Ces éléments se retrouvent dans notre arrondissement et constitueront des arguments de poids.

### **1.5.2. Approche basée sur l'apport économique des édifices touristiques**

KINDZEKA TATA Valentine (2000) reconnaît l'apport du tourisme dans l'amélioration des conditions de vie de la population. Il démontre que dans la région du mont Oku, les structures touristiques ont un certain poids sur l'économie de cette belle région en créant des emplois ce qui a permis de mettre un coup d'accélérateur aux activités commerciales et artisanales de la zone. Cette contribution est optimisée comme le reconnaît ESSONO (2000) par l'existence des espaces d'hébergement, les espaces de fréquentations, de commercialisation, la répartition des chambres d'hôtels, les retombées économiques, sociales et culturelles de ces espaces tout en dégagant les indicateurs géographiques attractifs. Ces idées sont soutenues par L'OMT en 1988 qui a fait ressortir l'importance du tourisme pour la vie économique et sociale des pays développés et de ceux en voie de développement. Dans l'optique d'atteindre cet objectif, les dirigeants se voient dans l'obligation de mettre sur pied des politiques au niveau mondial, régional et sous régional afin de veiller à une planification effective, une valorisation, et une commercialisation efficace du tourisme par le biais des infrastructures touristiques.

### **1.5.3- Approche basée sur les contraintes des activités touristiques**

Comme tout secteur d'activité, le tourisme se heurte à de nombreuses contraintes. À ce sujet BESANCENNOT (1989) montre que le climat peut être une contrainte au tourisme. L'auteur relève que le climat fait en sorte que telle région sera, ou non, fréquenté par les touristes. Il détermine aussi les modes d'hébergement, les activités récréatives, les modalités de fréquentation, les formes d'accueil et de séjour. De plus il affirme que l'activité touristique varie de façon rotative c'est-à-dire en fonction du déroulement des saisons et fonction des accidents climatiques.

OSSOKO Serge Gratis (2001) s'attelle à comprendre les problèmes du développement touristique au Cameroun en prenant le cas de la ville de Yaoundé. Il développe l'idée selon laquelle le Cameroun en général et la ville de Yaoundé en particulier a d'énormes potentialités touristiques qui sont inconnues. Il démontre aussi que les populations camerounaises et celles de Yaoundé en particulier sont elles-mêmes inconscientes du potentiel touristique de leur pays de leur ville et par conséquent s'intéressent peu sinon pas à l'activité touristique. Or Yaoundé, la capitale du pays regorge de plusieurs sites touristiques dont des monuments historiques, des sites naturels de marchés artisanaux et de musée. Il note tout de même que, les autorités compétentes ont déjà mis sur pied quelques mesures même si elles sont lentes. Il n'a donc pas pris en compte les établissements de loisir qui constituent un apport considérable dans le développement économique de l'arrondissement de Dschang.

## **1.6. PROBLÉMATIQUE**

Le tourisme est une activité ancienne, qui a pris au 20<sup>e</sup> siècle une dimension planétaire. Son expansion devient de plus en plus connue à travers sa journée mondiale qui se célèbre dans le monde tous les 27 septembre de chaque année avec un thème bien précis. Il constitue désormais un secteur économique fondamental pour de nombreux pays développés comme pour des pays en développement. Le tourisme est l'une des principales sources de création d'emplois dans grand nombre de pays<sup>7</sup>. De même, grâce à sa nature diversifiée, il touche pratiquement tous les domaines de l'activité économique. Il exerce une grande influence sur les autres secteurs tels que l'agriculture, l'aménagement du territoire, l'artisanat, le commerce, l'environnement et surtout le secteur des transports. Pour valoriser les sites et édifices afin de mieux les exploiter, l'état du Cameroun a créé en 1989, le ministère de tourisme et des loisirs qui s'occupe essentiellement de l'expansion de ce secteur<sup>8</sup>. Ce déploiement pris de l'ampleur même dans les contrées les plus reculés du pays au point où des délégations régionales, départementales de ce domaine d'activité ont été créées afin d'atteindre ce même objectif. L'aménagement des sites et édifices touristiques de Dschang attestent bel et bien que cette activité est en plein essor.

L'arrondissement de Dschang dans la région de l'Ouest-Cameroun est communément appelée ville universitaire ou cité du savoir. Bien qu'ayant une position privilégiée de par sa situation (située au piémont des monts Bamboutos et exposé aux vents du Sud-ouest, ce qui fait de lui un milieu plutôt bien arrosé), plusieurs personnes s'y rendent régulièrement. En observant attentivement, on se rend compte qu'en dehors des étudiants on est surpris de voir un grand nombre de personnes qui arrivent dans la ville pour mener des tâches variées. Si on s'intéresse une fois de plus, on verra que ces individus sont des personnes de tout âge (jeunes, adolescents, adultes, vieillards). Ceux-ci résident pour une courte durée et le processus continu. On se pose bien la question de savoir : qu'est ce qui attire les personnes de plus en plus nombreuses dans cette localité beaucoup plus connue comme ville universitaire.

Par ailleurs, on assiste à l'embellissement de la ville, à l'aménagement, à l'entretien de certains sites et par la même à une floraison d'édifices touristiques où ces visiteurs et les populations de ladite ville vont se détendre et/ou se reposer. On note non seulement l'implication d'acteurs de plus en plus nombreux, mais aussi le rôle sans cesse croissant des agences de voyage et la construction d'infrastructures routières. Il y'a donc accroissement des infrastructures et la localité ne se développe pas uniquement pour les étrangers mais aussi pour la population locale. Grâce aux activités récréatives et à l'amélioration des conditions de vie de la population locale, la ville se développe. Il est donc judicieux de se demander si le tourisme est un secteur sur lequel l'arrondissement de Dschang peut véritablement s'appuyer pour favoriser voire accélérer son essor.

Avec la diversité des sites et édifices touristiques existant dans l'arrondissement de Dschang, on remarque des va et vient en direction de ces sites. Ces allés et retour se perçoivent beaucoup plus en matinée et en soirée et ces sites deviennent donc des lieux d'attraction. Tout au long de ceux-ci, on assiste à une prolifération des activités commerciales qui au départ n'existait pas. Partout dans la localité, et particulièrement autour

---

<sup>7</sup> VELLAS F., *Économie et politique du tourisme international*, paris, *Economica*, 1985 P.5

<sup>8</sup> *Propos du Pr Ngoufo lors d'un cours intitulé GEO321 les espaces touristiques*

des sites et édifices, on observe des débits de boissons, de l'ambiance folle tout autour des ventes à emporter. C'est dire que ce sont ces sites et édifices touristiques qui favorisent l'éclosion de ces multiples activités. Tout près, on remarque des motos taxi et les taxis de ville tout autour, prêt à suivre les destinations choisies par chaque client.

Par ailleurs, certains sites et édifices de la localité sont non exploités et ceci suscite de plus en plus notre curiosité. En s'approchant de plus près, on se rend à l'évidence que la non exploitation des sites touristique entraîne la rareté des activités économiques. Bien plus les constructions autour des sites sont quasi inexistantes ce qui poussent la plupart des touristes à faire chemin retour chaque fois qu'ils s'y rendent.

Malgré les efforts déployés par le gouvernement et d'autres acteurs de plus en plus nombreux, on assiste toujours à une insuffisance des construits touristiques et le manque d'aménagement pour certains sites. L'insuffisance des voies de communication et la mauvaise qualité de celles ci surtout en saison pluvieuse entrave davantage l'essor de ce secteur. Des problèmes entravent encore le développement de ce secteur indispensable à l'essor économique, socioculturel de l'arrondissement de Dschang.

## **1.7. QUESTIONS DE RECHERCHES**

### **1.7.1. La question principale**

Notre travail s'attèlera à répondre à la question suivante : l'exploitation des sites et édifices touristiques contribue t-elle au développement économique, socioculturel de l'arrondissement de Dschang ?

### **1.7.2. Les questions secondaires**

Les questions ci-dessous nous aideront à répondre à la question principale posée plus haut :

- Quels sont dans l'arrondissement de Dschang les sites et les édifices touristiques qui peuvent favoriser le développement ?
- Quels sont les acteurs de ce secteur touristiques ?
- Quel est l'apport des sites et des construits touristiques dans l'amélioration des conditions de vie des populations dans la commune de Dschang ?
- Quels sont les problèmes qui entravent la valorisation des sites et édifices touristiques dans l'arrondissement de Dschang ?

## **1.8. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE**

### ***1.8.1. Objectif principal***

La présente étude vise à montrer que l'aménagement des sites et édifices touristiques est un facteur de développement de la commune de Dschang.

### ***1.8.2. Objectifs secondaires***

Les objectifs spécifiques à atteindre par cette étude seront de :

- Recenser les sites et édifices touristiques pouvant booster le développement économique et socioculturel de l'arrondissement de Dschang.
- Identifier les promoteurs ou les acteurs du secteur touristiques dans l'arrondissement de Dschang et leurs stratégies d'action.
- Ressortir les apports des sites et édifices touristiques au développement économique, socioculturel de l'arrondissement.
- Rechercher les raisons pour lesquelles les sites et les édifices touristiques ne contribuent pas suffisamment au développement de l'arrondissement de Dschang.

## **1.9. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE**

### **1.9.1. Hypothèse principale**

La valorisation des sites et édifices touristiques de la commune de Dschang participe à l'amélioration des conditions de vie des populations.

### **1.9.2. Hypothèses secondaires**

Les hypothèses ci dessous nous permettront de confirmer ou d'infirmer ces propos.

- L'arrondissement de Dschang regorge une diversité des sites et édifices touristiques
- Une multitude d'acteurs contribue directement et indirectement à l'animation des activités touristiques de l'arrondissement de Dschang
- Par le biais des acteurs de ce secteur, les sites et édifices touristiques contribuent à améliorer les conditions de vie des populations favorisant le développement économique, socioculturel de la commune de Dschang.
- L'abandon et le non entretien de certains sites et édifices touristiques, le manque d'infrastructure routière et du personnel, empêchent l'évolution de ce secteur d'activité

Le tableau ci-dessus dresse une synthèse du plan de notre travail tel qu'il sera développé tout au long de notre analyse :

**Tableau 3 : Tableau synoptique du cadrage général de l'étude**

<b>Sujet :</b>	<b>Sites, édifices touristiques et développement économique, socioculturel de l'arrondissement de Dschang</b>	
<b><i>Question principale</i></b>	<b><i>Objectif principal</i></b>	<b><i>Hypothèse principal</i></b>
<i>l'exploitation des sites et édifices touristiques contribue-t-elle au développement économique, socioculturel de l'arrondissement de Dschang ?</i>	<i>Montrer que l'aménagement des sites et d'édifices touristiques est un facteur de développement de la commune de Dschang.</i>	<i>La valorisation des sites et édifices touristiques de la commune de Dschang participe à l'amélioration des conditions de vie des populations.</i>
<b><i>Questions secondaires</i></b>	<b><i>Objectifs secondaires</i></b>	<b><i>Hypothèses secondaires</i></b>
Quels sont dans l'arrondissement de Dschang les sites et les édifices touristiques qui peuvent favoriser le développement ?	Recenser les sites et édifices touristiques pouvant booster le développement économique et socioculturel de l'arrondissement de Dschang.	L'arrondissement de Dschang regorge une diversité des sites et édifices touristiques
Quels sont les acteurs de ce secteur touristiques ?	Identifier les promoteurs ou les acteurs du secteur touristiques dans l'arrondissement de Dschang et leurs stratégies d'action.	Une multitude d'acteurs contribue directement et indirectement à l'animation des activités touristiques de l'arrondissement de Dschang
Quel est l'apport des sites et des construits touristiques dans l'amélioration des conditions de vie des populations dans la commune de Dschang ?	Ressortir les apports des sites et édifices touristiques au développement économique, socioculturel de l'arrondissement.	Par le biais des acteurs de ce secteur, les sites et édifices touristiques contribuent à améliorer les conditions de vie des populations favorisant le développement économique, socioculturel de la commune de Dschang.
Quels sont les problèmes qui entravent la valorisation des sites et édifices dans l'arrondissement de Dschang ?	Rechercher les raisons pour lesquelles les sites et les édifices touristiques ne contribuent pas suffisamment au développement de l'arrondissement de Dschang.	L'abandon et le non entretien de certains sites et édifices touristiques, le manque d'infrastructure routière et du personnel, empêchent l'évolution de ce secteur d'activité

**Source :** Tsafack, 2015

## **1.10. INTÉRÊT DE L'ÉTUDE**

Dans cette partie, l'accent sera mis sur trois principaux intérêts :

### **1.10.1. L'intérêt académique**

L'intérêt académique, répond à l'obligation ou à l'exigence de présenter un mémoire de recherche à la fin du 2<sup>e</sup> cycle de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé en vue de l'obtention du DIPES II. Ainsi, la rédaction de ce travail est similaire à une clé ou à un billet qui nous permettra de sortir de cette grande école. Il permet aussi que nous puissions montrer notre aptitude à traiter, et à résoudre un problème suivant un plan méthodologique bien précis. Il démontre notamment notre degré ou aptitude de connaissance théorique et pratique, à partir des cours reçus.

### **1.10.2. L'intérêt scientifique**

L'intérêt scientifique tient du fait qu'aujourd'hui, l'apport ou la participation du tourisme est au centre des préoccupations tant du gouvernement que des individus. Aussi, ce travail vient apporter un plus à ceux réalisés dans le monde, dans le même espace et avec le même concept. Mais avec la particularité de démontrer comment cette activité est propice au développement d'une localité ou du pays et de faire comprendre aux populations qu'elles ne sont plus des observateurs en matière de l'émergence du tourisme, mais des acteurs sans qui l'implication dans le processus de gestion constituerait une faille dans la bonne marche du développement et dans la durabilité des sites et édifices touristique.

### **1.10.3. L'intérêt pratique**

L'intérêt pratique de cette étude devrait permettre aux différents intervenants, d'avoir d'amples informations pouvant les aider à réorienter la vision qu'ils avaient autrefois du tourisme. Il aidera les autorités et les populations de la commune de Dschang à comprendre qu'elles ont tout à gagner en travaillant main dans la main pour une gestion efficace et durable des sites et édifices de la localité. Ainsi, ils pourront mettre sur pied des textes réglementant l'exploitation des sites. Tout ceci permettra par conséquent à limiter la dégradation de l'environnement, et à préserver les ressources naturelles afin d'aboutir à ce qu'on pourrait appeler « tourisme durable ».

## CHAPITRE 2 : APPROCHES CONCEPTUELLE, THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

Dans l'optique de faciliter la compréhension de notre travail, il est impératif pour nous d'explicitier un certain nombre de concepts ou expressions y afférents à notre sujet et de mettre en relief certaines théories allant dans le même sens que le sujet. Il est question tout d'abord de définir de manière générale chaque concept utilisé, et par la suite, de préciser le sens dans lequel il va être abordé, selon l'orientation de notre travail.

### 2.1. APPROCHE CONCEPTUELLE

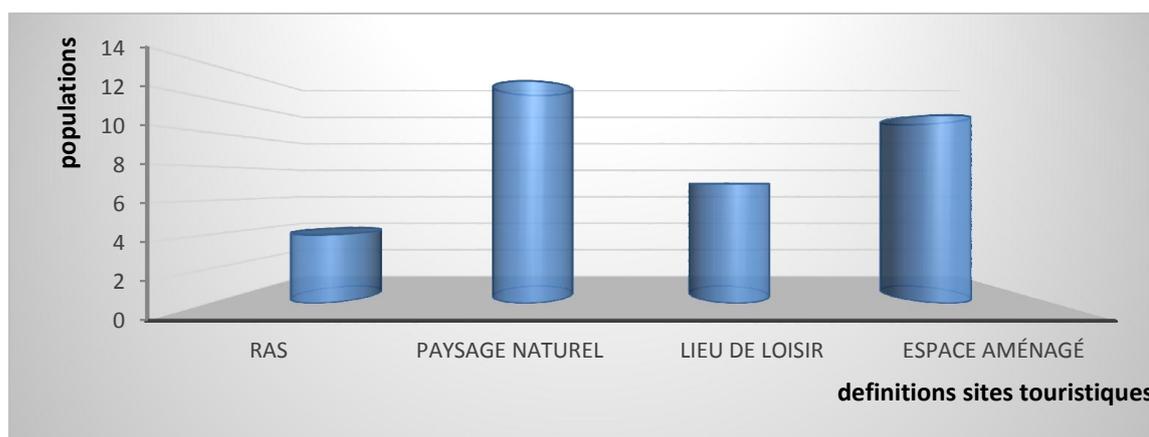
Dans le souci d'améliorer la compréhension de notre travail afin d'aider le lecteur à nous suivre d'un bout à l'autre tout au long de sa lecture, nous avons trouvé judicieux d'étudier certains termes employés dans notre thème de recherche.

#### 2.1.1. Site touristique

Dans son dictionnaire de la géographie, **Pierre Georges** (2009) définit un site comme étant « *un ensemble de lieux sur lesquels règnent des conditions écologiques (principalement sol et climat) similaires au point de vue forestier* ». Il va plus loin en définissant le site d'une ville comme étant « l'emplacement choisi au moment de la fondation d'une ville en fonction des objectifs ayant conduit à sa création : défense, commerce, administratif... ». Pour lui, c'est un lieu aménagé pour l'implantation de toute activité. D'après **le petit Larousse** (2009), le site est un lieu géographique considéré du point de vue d'une ou de plusieurs activités.

**La loi n° 98/006 du 4 avril 1998 relative à l'activité touristique au Cameroun** définit le site touristique comme « *tout paysage naturel ou tout élément artificiel du patrimoine national, présentant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue culturel, esthétique, historique, scientifique, légendaire, artistique, et qui est exploité et préservé pour l'intérêt du tourisme* ». D'après **LOZATO** (2003), un site touristique est « *un espace aménagé ou un lieu ayant des faits naturels ou produits par les sociétés humaines dont la finalité est la détente, le loisir et l'agrément* ». **FOUTSOP** (2009) fait allusion à ce concept. Il définit le site touristique comme étant « *tout paysage naturel ou tout élément artificiel du patrimoine naturel, présentant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue culturel, esthétique, historique, scientifique, légendaire, artistique, et qui est exploité et préservé pour l'intérêt du tourisme* ».

Dans le cadre de nos recherches un site touristique renvoie à un espace géographique approprié, aménagé ou non ; pouvant promouvoir ou non l'activité touristique et attirer les visiteurs tout en favorisant la détente, le loisir ou l'agrément. C'est aussi un paysage naturel ou artificiel ; où il fait bon vivre (détente et agrément) et où on cherche à se faire des revenus tout en préservant les patrimoines de la région.



Source : Enquête de terrain, avril 2016

**Figure 5 : Définition d'un site touristique selon les populations**

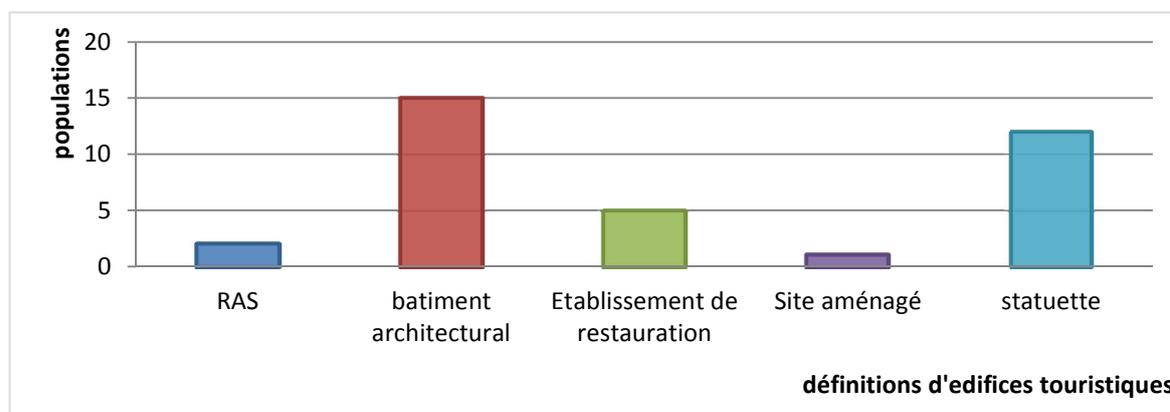
Notre descente sur le terrain nous a poussé à avoir le point de vue de la population en ce qui concerne la définition d'un site touristique. Pour la plupart, un site touristique est tout d'abord un paysage naturel et pour certains un espace aménagé.

### 2.1.2. Édifice touristique

Du latin aedificium, le mot édifice est défini selon le dictionnaire universel comme un grand bâtiment de restauration ou encore un ouvrage bâti pour un but précis. Un édifice c'est aussi un ouvrage bâti en travaux d'art de la construction. Sont des édifices aussi bien :

- Des constructions utiles (un pont, une terrasse murée aménageant un terrain),
- Des constructions d'un ou plusieurs bâtiments organisés en ensemble d'espace habitable ou d'abri de marchandise qui sont des constructions jointives ou non ayant la même destination formant un ensemble architectural ou industriel,
- Des constructions d'apparat ou d'agrément (un monument (arc de triomphe, obélisque...),
- Des constructions à caractère religieux (églises, mosquées, temples)

Dans notre contexte d'étude, un édifice touristique pourrait renvoyer à la construction de tout type voire tout ouvrage architectural ou grand bâtiment de tout ordre favorisant la promotion des valeurs culturelles, l'hébergement des personnes et la restauration des visiteurs.



Source : Enquête de terrain, avril 2016

**Figure 6: Définition d'édifice touristique selon les populations**

*Lors de notre descente sur le terrain, la plupart des personnes enquêtées ont défini un édifice touristique comme étant un hôtel/un lieu d'hébergement et pour d'autres des établissements de restauration.*

### **2.1.3. Développement**

Il est difficile de définir le concept de développement parce que non seulement il évolue en fonction des auteurs mais aussi à cause de ses multiples indicateurs. Dérivé du verbe développer, le terme développement selon le petit Larousse renvoie à « *l'action d'évoluer, de progresser, bref de quitter d'un stade à un autre* ». **Pierre GEORGES** définit ce terme dans son dictionnaire géographique comme étant « *une transformation qualitative et des modifications des structures sociales et économique* ». Pour **Patrick TRIPLET (2015)** « *c'est un Processus d'acquisition de savoir et d'expérience qui permet d'améliorer le bien-être au plan matériel, économique et social* ». **Bernard Bret** définit le développement comme « *l'amélioration des conditions et de la qualité de vie d'une population, et renvoie à l'organisation sociale servant de cadre à la production du bien-être. En plus, c'est aussi un processus de progrès de la qualité de la vie à qui il serait arbitraire de fixer un terme, mais auquel il est nécessaire de fixer un cap* ».

Pour **NAGE (2000)** le développement est un terme général qui comprend quatre principales caractéristiques étroitement liées à savoir : la croissance économique ou progrès ; l'amélioration des technologiques ; les libertés sociales, culturelles et politiques ; la justice. Cette définition implique que le développement ne se conçoit pas uniquement sur la croissance économique mais aussi tient compte aussi de l'aspect qualitatif. Pour notre étude, le terme développement renvoie ici à l'évolution ou croissance quantitative (économique) et qualitative (indice humain) des richesses ou des ressources d'une localité. Ceci favoriserait l'éclosion financière tout en améliorant le train de vie des populations. En d'autre terme, c'est la possibilité qu'a une communauté à se prendre en charge et à produire suffisamment de biens afin d'améliorer son cadre et son milieu de vie.

### **2.1.4. Développement économique**

En 1949, l'économiste **Bernard Perret** déclare lors d'un débat les propos suivants : « *est développé toute société, tout état, toute civilisation qui connaît une croissance économique* ». Abordant dans le même couloir, **Harry Truman (1949)** s'est adressé à ses concitoyens lors de son discours d'investiture pour évoquer l'aide aux pays « *sous-développés* ». Il parlait bien évidemment de l'aspect économique du développement. Pour eux le développement se limite à l'essor économique. Abordant dans le même sens, **Sylvie Brunel** cité par **Kombang A (2015)** considère le développement comme un processus de croissance de la richesse et de la diversification croissante des activités économiques engendrant une maîtrise accrue par les hommes de leur propre destin.

Le développement économique désigne les évolutions positives dans les changements structurels d'une zone géographique ou d'une population : démographiques, techniques, industriels, sanitaires, culturels, sociaux... De tels changements engendrent l'enrichissement de la population et l'amélioration des conditions de vie. C'est la raison pour laquelle le développement économique est associé aux progrès. Le développement économique nécessitant notamment de la création de richesses, on associe développement

économique et « progrès », puisqu'il entraîne, généralement, une progression du niveau de vie des habitants. On parle alors d'amélioration du bien-être social (au sens économique). Il ne doit pas être confondu avec la croissance économique.

### **2.1.5. Développement socioculturel**

Selon **Henry théry** (Encarta 2009) Cette locution nouvelle [celle de complexes socioculturels] traduit les liens étroits qui unissent certains aspects du développement : le développement social qui tend à répartir plus équitablement le bien-être et à améliorer les rapports humains et le développement culturel qui permet à l'homme de mieux maîtriser les œuvres de civilisation et de mieux se situer dans l'univers. Les deux formes de développements tendant à promouvoir aussi bien l'homme personnel que l'homme collectif. Des personnes telles que Bernard Perret et Harry Truman assimilent le développement sur un seul aspect : celui économique. Pourtant certains auteurs ne pensent pas comme eux à l'instar du philosophe camerounais Ebenezer Njoh Mouelle (1998). Il affirme avec détermination que : « le développement est un processus complet, total qui déborde le cadre de l'économie pour recourir l'éducationnel et le culturel ». À cet effet, il aborde le développement sur l'aspect socioculturel.

Allant dans le même sens, Thibault Mendel affirme « *pour penser développement, il faut décoloniser les mentalités* ». Pour lui, les mentalités changent en fonction de la société et de la culture. La culture ici étant la façon d'agir et de penser d'un peuple et la société l'espace territoriale. Le développement socioculturel désigne le processus d'évolution « *des états d'homme dans la société, entant que partie et tout* ». C'est donc l'amélioration de la société, des conditions de vies, du cadre de vie, de la culture des citoyens d'une société donnée (constitution, gouvernance, droits et devoirs sociétaux, vie sociale et éducation). De pareils changements engendrent l'amélioration des conditions de vie des populations. C'est l'une des raisons pour laquelle le développement culturel est associé au progrès. Pour notre étude, le développement socioculturel renvoie aux changements positifs observables et observés dans les conditions de vie des populations de l'arrondissement de Dschang attribués aux sites et édifices touristiques.

### **2.1.6. Développement local**

Le développement local est un processus qui s'appuie sur les initiatives locales au niveau des petites collectivités pour promouvoir le développement économique. Ce concept est apparu en France au milieu des années 1960 et aussi considère comme le développement à la base. Pour DEBERRE 2007<sup>9</sup>, « *le développement local est un mouvement aux dimensions culturelles, économiques, sociales, qui cherchent à augmenter le bien être d'une société, à valoriser les ressources d'un territoire par et pour le groupe qui l'occupe* ». Il voit la décentralisation comme un « projet politique » et le développement local comme une « pratique sociale ». C'est un développement fortement préconisé dans les pays en développement en accompagnement de mesures macroéconomiques et des grands projets divers.

---

<sup>9</sup>Deberre J.C., 2007 : *Décentralisation et développement local, revue Afrique contemporaine n°221*

Le concept de développement local cherche à optimiser au maximum les potentialités du territoire. Ce concept intègre à la fois le développement humain, le développement durable et le développement social. Ce développement reposant sur les actions mobilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités. Ces initiatives peuvent être portées par les habitants eux-mêmes individuellement, en association, avec des élites. Dans le cadre de notre sujet, le développement local renvoie à un processus consistant à mobiliser les énergies de tous les acteurs locaux en vue de la promotion économique, sociale et culturelle d'un territoire. En d'autres termes, c'est un processus qui vise la participation des acteurs locaux avec pour but l'amélioration des conditions de vie des habitants d'une localité bien déterminée.

## **2.2. APPROCHE THEORIQUE**

### **2.2.1. Cadre théorique : les textes sur l'impact des activités touristiques sur le développement**

Parlant des sites et édifices touristiques, ils sont régis par la présente disposition (DECRET N°99 /443/ PM DU 25 MARS 1999) Fixant les modalités d'applications de la loi n°98/006 du 14 avril 1998 relative à l'activité touristique).

#### **➤ des conditions d'aménagement et d'exploitation des sites touristiques**

**ARTICLE 33** – Est considéré comme site touristique, un espace national protégé à grande notoriété et à fréquence touristique importante tout au long de l'année ou destiné principalement à l'accueil des infrastructures essentiellement touristiques.

**ARTICLE 34-** Le site touristique peut être situé dans une zone d'aménagement touristique prioritaire, dans une zone d'aménagement touristique concerté ou dans une zone d'aménagement touristique différé.

**ARTICLE 36-** L'aménagement d'un site touristique a pour objet :

- la protection des beautés naturelles dont la conservation constitue un facteur primordial d'attraction ;
- la réalisation, sur la base d'objectifs et d'un plan arrêtés au préalable, d'un certain nombre d'activités et d'investissements propres à entraîner le développement complexe de toutes les valeurs qui constituent le site touristique.

**ARTICLE 37-** L'aménagement d'un site touristique comprend notamment l'inventaire des ressources qui le rendent attractif et prioritaire, la viabilisation de celui-ci et la réalisation des infrastructures et des équipements.

**ARTICLE 38-** (1) L'inventaire des sites et des richesses touristiques relève de la compétence du Ministère chargé du tourisme.

(2) la viabilisation des sites touristiques incombe à l'État qui la réalise soit au travers des organismes publics créés spécialement à cette fin, soit par l'entremise d'organismes publics existants chargés de l'aménagement des zones industrielles ou des terrains urbains et ruraux

**ARTICLE 39-** L'exploitation d'un site touristique se fait suivant une convention d'exploitation signée par le Ministre chargé du tourisme, après avis de la Commission.

L'arrêté N°12/A/MINTOUR du 01 mars 2011 portant cahier des charges précisant les conditions et les modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'état aux communes en matière d'aménagement et d'exploitation des sites touristiques d'intérêt local place les communes au centre du développement touristique. Cet arrêté dans ses articles 3-12 confère des compétences aux communes qui se voient de plein fouet à l'activité touristique afin de contribuer au développement touristique dans la sphère locale. Ainsi, ces articles sont les suivants :

**ARTICLE 3 :** (1) Les sites touristiques d'intérêt local, réputés être de taille réduite, sont prioritairement réservés au camping et au caravaning.

(2) Ils doivent être classés par un acte du représentant de l'état compétent qui indique toutes les caractéristiques, notamment la localisation, la superficie, les coordonnées cadastrales et la qualité des voies d'accès.

**ARTICLE 4 :** Les communes exercent les compétences visées à l'article 1er ci-dessus, sans préjudice des responsabilités et prérogatives ci-après, reconnues à l'état en matière d'aménagement et d'exploitation des sites touristiques, notamment l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de promotion du tourisme.

**ARTICLE 5 :** (1) La commune exerce les compétences transférées dans le respect de la continuité du service public.

(2) Elle veille à la stricte application des conditions et des modalités techniques prévues pour leur exercice.

**ARTICLE 6 :** La commune assure l'aménagement et l'exploitation des sites en y exerçant les activités ci-après :

- ▶ L'inventaire actualisé des ressources qui rendent attractifs lesdits sites ;
- ▶ La délimitation et la sécurisation desdits sites ;
- ▶ L'ouverture ou la réalisation des voies d'accès, de pistes de vision et de randonnées pédestres ou équestres pour la détente la découverte dans lesdits sites ;
- ▶ La réalisation des infrastructures de base dans lesdits sites ;
- ▶ La fourniture et l'installation des équipements de base, notamment l'eau, l'électricité et le téléphone ;
- ▶ La signalisation interne pour permettre la bonne orientation des visiteurs ;
- ▶ La viabilisation desdits sites par la réalisation des infrastructures et l'acquisition des équipements destinés à l'accueil, à la restauration et l'hébergement des visiteurs.

**ARTICLE 7 :** La commune assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement du site touristique d'intérêt local.

**ARTICLE 8 :** La commune assure l'équipement des infrastructures réalisées dans le site touristique d'intérêt local de son ressort territorial en lui fournissant des mobiliers et matériels nécessaires pour une meilleure attraction des visiteurs.

**ARTICLE 9 :** En matière d'entretien, la commune prend toutes les mesures nécessaires en vue d'assurer l'hygiène et la salubrité dans les enceintes et autour des sites touristiques d'intérêt local.

**ARTICLE 10 :** La commune assure la gestion des sites touristiques d'intérêt local à travers le recrutement, en cas de besoin, du personnel d'appoint qu'elle met à la disposition desdits sites en vue de l'exécution des tâches courantes d'entretien et de gardiennage et prend en charge son salaire.

**ARTICLE 11 :** (1) Les compétences transférées par l'état en matière d'aménagement et d'exploitation des sites touristiques d'intérêt local sont exercées par la commune dans le strict respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

(2) A ce titre, la commune doit particulièrement respecter les spécifications et normes techniques prescrites par le Ministère en charge du tourisme en vue de l'exercice normal desdits compétences.

### **2.2.2. Les théories à expérimenter**

Dans le cadre de notre travail, nous nous sommes référées à trois théories : la théorie des lieux centraux, la théorie du fonctionnalisme et celle du développement local.

#### **➤ La théorie du fonctionnalisme**

Cette théorie naît sous l'impulsion de l'anthropologue britannique d'origine polonaise du nom de Malinowski Bronislaw, (1884-1942). Pour lui, la société est similaire à un corps humain composé des parties qui assurent des rôles spécifiques. De son point de vue, la société fonctionne pareillement, c'est-à-dire que dans un système social où les éléments entretiennent des rapports d'interdépendance nécessaire à la vie du groupe. **Parsons** (1975) pense à son tour que la société est similaire à un système d'interactions. Les acteurs entretiennent des rapports de convivialité et l'ensemble forme un système subdivisé en sous-système. En définitive, C'est une théorie qui a trait à l'étude des fonctions sociales et des phénomènes sociaux. Elle met l'accent pas uniquement sur la fonction, mais aussi sur la fonctionnalité en ce sens que la société est considérée comme un organe humain, composé de sous ensemble, assumant des rôles complémentaires et favorisant un fonctionnement cohérent du système. C'est la raison pour laquelle si un maillon de la chaîne arrive à se briser, on assistera à un dysfonctionnement du système.

Dans le cadre de notre mémoire la théorie du fonctionnalisme permet de comprendre que les sites et les édifices touristiques ont une sorte de réciprocité entre les multiples partenaires et la société. Les sites et infrastructures touristiques (hébergement, de restauration...) ici, sont considérés comme des maillons essentiels car leur absence affectera énormément l'organe qui est la société. Raison pour laquelle l'étude de ce système se doit de prendre en compte chacun des éléments de ce maillon. Les sites et édifices touristiques constituent des éléments indispensables à introduire dans l'activité touristique à Dschang en particulier et ont des rôles à jouer dans l'extension du tourisme au Cameroun en général. D'où leur contribution au développement économique, socioculturel de l'arrondissement de Dschang.

#### **➤ La théorie du développement local**

Le concept de développement local est né du constat selon lequel les politiques macroéconomiques et les mesures sectorielles nationales ne sont pas très efficaces pour

résoudre les difficultés qui se posent chaque jour à l'échelle locale et régionale en matière de développement économique et social. C'est dire que, la vision centralisée de l'État était critiquée par certains acteurs locaux. Ces derniers considéraient que le développement d'un territoire devait prendre en compte les besoins et les aspirations des habitants. Une nouvelle logique d'autonomie est alors revendiquée vis-à-vis des centres décisionnels, politiques ou économiques.

En emboitant le pas que Vachon (2001) pense que l'approche du développement local est originale. Elle permet de mobiliser et de stimuler les éléments dynamiques et les ressources de la collectivité en vue de susciter les nouveaux projets, de déclencher et d'accompagner les processus individuel et collectif des changements et de développement. Lieugomg (2009). Il assimile ce développement à un développement impulsé par le bas. Il définit ce concept comme la capacité pour une communauté à se prendre en charge. Ici, le développement se donne pour finaliser le bien-être des populations aussi bien mentalement que matériellement. Il voit en celui-ci la possibilité qu'a une population, une communauté humaine à se prendre en charge et à produire suffisamment de biens afin d'améliorer son cadre et son niveau de vie. C'est dire la population locale doit être acteur et bénéficiaire du développement. Pour lui le développement par le haut devrait concilier celui du bas afin que les populations soient satisfaites.

Dans le cadre de notre sujet, la théorie du développement local nous intéresse dans la mesure où elles nous éclairent sur les décisions prises par les populations locales. Certes que les décisions concernant la création des sites et la construction des édifices touristiques sont prises par le haut, mais il n'en demeure pas moins que ces décisions n'arrivent pas souvent aux niveaux des populations locales. C'est pourquoi cette théorie nous aide à comprendre comment les populations de l'arrondissement de Dschang se regroupent à travers des associations, des GIC (groupement d'initiative commune) afin de réaliser certains projets touristiques. Et ceci pour le bien être des locaux et des étrangers.

## **2.3. OPERATIONNALISATION DES CONCEPTS**

### **2.3.1. La variante indépendante ou cause : sites et édifices touristiques**

C'est la caractéristique physique et sociale qui prend une certaine valeur par suite d'une intervention ou d'une manipulation pratiqué par le chercheur. Ici la variable indépendante est : Contribution des sites et édifices touristiques

**Tableau 4 : Opérationnalisation de la variable indépendante**

<i>Variables</i>	<i>Dimensions</i>	<i>Composantes</i>	<i>Indicateurs</i>
	Politique	Les acteurs	- Nombre d'acteurs publics - Nombre d'acteurs privés
		L'entretien	- Taux alloués pour l'entretien du site - Niveau de propreté du site

<b>Sites touristiques</b>	Environnementale	Milieu urbain/rural	- Superficie des sites urbains/ruraux
		Relief	- Nombre de sites - Altitude du site
		Climat	- Rythme saisonnier annuel - Température moyenne annuelle
		Écologique	- Nombre d'espaces verts aménagés ; - Nature/type du sol/végétation - Niveau de dégradation du sol
	Économique	Gestion	-Nombre de sites aménagés - Nombre d'emplois créés
		Activités économiques	-Types d'activités pratiquées - Nombre de personnes recrutées - Taux de croissance des recettes
	Socioculturelle	Attractivité	- Niveau d'attractivité des sites - Nombre de zones d'attractions - Nombre de sites culturels
		Vie sociale	- Taux de réduction du chômage - Transformation du paysage - Niveau d'embellissement

<b>Variables</b>	<b>Dimensions</b>	<b>Composantes</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>Édifices touristiques</b>	Politique	État	- Nombre d'autorisations de permis de bâtir - Somme alloués pour édifices
		Acteurs	- Nombre d'acteurs publics - Nombre d'acteurs privés
	Économique	Équipement	- Les types d'édifices - Nombre d'hôtels/auberges - Nombre de restaurants/snack - Nombre de salle de dance
		Revenu	- Salaire des employés - Recette des structures - Nombre d'emploi créés
		Activités menées	- Les secteurs d'activités - Nombre d'activités
	Socioculturelle	Embellissement de la ville	- Niveau d'accueils - États des édifices - Niveau d'embellissement
		Valeurs culturelles	- Nombre d'édifices culturels - Niveau de valorisation culturelle

Source : TSAFACK 2015

### 2.3.2. La variante dépendante ou effet : développement

C'est le comportement qui reflète la variable indépendante, celui que le chercheur étudie et explique la variable dépendante dans l'objet de notre étude se rapporte au développement.

**Tableau 5 : Opérationnalisation de la variable dépendante**

variables	dimensions	Composantes	Indicateurs
Développement	Politique	Les acteurs	- Nombre d'acteurs privés
			- Nombre d'acteurs publics
	Environnementale	Espaces aménagés	- Superficie d'espaces aménagés
			- Nombre d'espaces verts
	Économique	Les activités	- Nombre de sites touristiques aménagés
			- Nombre d'activités
		Revenus	- Nombre de secteurs d'activités
	Équipements		- Taux des recettes
		- Salaire moyen	
		- Nombre d'hôtels/auberges	
- Nombre de restaurants/snack			
Socioculturelle	Éducation	- Nombre de salle de danse	
		- Nombre de routes	
	Croyance	- Nombre de structures commerciales	
		- Nombre de banques/micro finances	
Le culturel	- Niveau d'alphabétisation		
	- Nombre de structures scolaires		
Amélioration des conditions de vie	- Niveau de croyance		
	- Types de croyance		
	- Nombre d'édifices culturel ;		
Sécuritaire	Stratégies sécuritaire	- Fréquences de brassages de culture	
		- Nombre de point d'eau crée	
Développement	Sécuritaire	- Niveau de structure sanitaire	
		- Niveau d'électrification	
Sécuritaire	Stratégies sécuritaire	- Fréquence d'habitudes alimentaires	
		- Niveau de vie des populations ;	
Sécuritaire	Stratégies sécuritaire	- Type de service de sécurité	
		- Moyen de déplacement	
Sécuritaire	Stratégies sécuritaire	- Effectif du personnel	
		- Distance entre site/édifice et service de sécurité	

Source : TSAFACK 2015

## 2.4. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Toute recherche pour être bien menée, a besoin de suivre une méthode qui lui est propre afin d'être bien exécutée. En géographie comme dans d'autres sciences, l'approche méthodologique renvoie à la façon dont on procède pour construire son raisonnement et sa pensée. A cet effet, on peut définir la méthode comme étant l'ensemble des procédés logiques relatifs à toute recherche scientifique. Elle implique la mise en œuvre des techniques. La méthodologie devient donc dans tout travail, un caractère indispensable dans la mesure où, tout processus de recherche de la vérité est possible.

Dans la réalisation de notre travail de recherche, nous allons faire recours à une approche systémique qui aborde et traite un ensemble d'éléments dans sa globalité. C'est aussi une analyse qui envisage l'étude des éléments d'un milieu, des composants dans leurs totalités afin d'expliquer certains faits. Ces faits peuvent notamment être des faits économiques ou les interactions relationnelles). De ce fait, on utilisera différents composants qui seront dans une relation d'interdépendance. Notre travail s'articulera autour de trois phases à savoir : La collecte des données secondaires ; La collecte des données primaires ; Le traitement et la cartographie des données primaires.

#### **2.4.1. La collecte des données**

La collecte des données est une étape très importante de la recherche. C'est dans cette phase de la recherche que le chercheur s'imprègne de toutes les données, ou du moins tente d'entrer en possession d'informations relatives à son sujet de travail. Ainsi, dans le cadre de notre travail, la collecte des données va se faire via deux principales catégories de données.

#### **2.4.2. Les données secondaires**

Les données secondaires sont des données diverses, généralement contenues dans des documents écrits contenus dans les ouvrages, thèses, mémoires, articles, revues et archives... abordant ou non dans le sens du sujet. Celles-ci ont souvent la particularité de conserver les informations pendant une longue durée. Cette étape consiste donc à passer en revue la littérature relative à notre thème de recherche. Également, nous avons fait la recherche par internet et celle iconographique....

##### **2.4.2.1. La recherche documentaire**

La collecte des données secondaires s'est effectuée dans les bibliothèques de Yaoundé et de Dschang. En plus, elle est le fruit des archives, des résultats des colloques pouvant nous permettre de mieux avancer dans nos travaux de recherches. Les bibliothèques que nous avons consultées sont entre autres : la bibliothèque du MINTOUL, celle de l'ENS de Yaoundé, celle du Département de géographie de la FALSH de l'Université de Yaoundé I, celle du MINRESI, celle de la mairie de Dschang, de la sous-préfecture de Dschang, de l'office du tourisme de Dschang, et celle de l'alliance franco camerounaise de la même localité. En outre, les structures et services telles que l'INC, la délégation départementale du tourisme de l'arrondissement de Dschang ont également contribué à ces travaux en mettant à notre disposition des informations importantes en rapport avec le sujet.

**Tableau 6 : documentation recensée lors des enquêtes**

<b><i>SOURCES DE DOCUMENTATION</i></b>	<b>DOCUMENTS</b>	<b><i>INFORMATIONS RECENSÉES</i></b>
<b><i>MINTOUL (ministère du tourisme et de loisirs)</i></b>	Annuaire statistiques	Informations sur la fréquence touristique
<b><i>Bibliothèques de l'école normale supérieure de Yaoundé I</i></b>	Mémoires	Informations sur la définition des termes clés.
<b><i>La bibliothèque centrale de l'université de Yaoundé I et la Bibliothèques de la</i></b>	Livres sur le tourisme, thèses	Informations sur certaines approches en rapport avec

<b>FALSH</b>	Et mémoires	le tourisme
<b>MINRESI (ministère de la recherche scientifique et de l'innovation)</b>	Documents administratifs	Informations générales sur la stratégie de gestion du tourisme au Cameroun
<b>Département d'hôtellerie et de tourisme de l'université de Yaoundé</b>	Mémoires	Informations sur le tourisme et zone d'étude
<b>Bibliothèque centrale de l'alliance franco camerounaise et de l'université de Dschang</b>	Documents sur le tourisme de certains auteurs bien connus	Information générale sur le tourisme et localisation de la zone d'étude
<b>Commune et sous-préfecture de Dschang</b>	Documents administratifs, archivés	Informations sur la localité et la densité de population
<b>Office du tourisme et délégation départementale de la Ménoua</b>	Documents propres au tourisme	Informations sur la promotion du tourisme.

Source : Tsafack 2015

#### 2.4.2.2. La recherche en ligne

En dehors des bibliothèques et centres de recherches, nos recherches se sont étendues aux consultations cybernétiques. C'est pourquoi à l'aide des moteurs de recherches à l'instar de Google, Google chrome, Google Scholarship, Google Map, nous avons pu collecter de manière efficiente, un maximum de données. Celles-ci nous ont permis de savoir ceux qui ont abordé ce sujet avant nous, quelles ont été leurs aboutissements, ainsi que les axes d'analyse de leurs recherches.

#### 2.4.2.3. La recherche iconographique

L'iconographie est la science qui décrit les images, les tableaux, statues, médailles... De ce fait, comme l'image ou la carte est le principal outil de travail du géographe, il devient donc nécessaire et même capital de ne plus s'en passer. Dès lors, Aucun travail géographique, répondant aux critères de la discipline, ne saurait se faire sans elle. La localisation de la zone d'étude, l'acquisition des données physiques et humaines et la spatialisation des phénomènes géographiques étudiés ne peuvent se faire sans carte. Voilà pourquoi nous avons eu recours à : l'institut national de cartographie (INC), aux travaux précédents et même aux images satellites disponibles sur internet pour la réalisation des nôtres.

#### 2.4.3. Les données primaires

Les données primaires sont celles de première main, elles sont collectées par le candidat à travers des observations directes (terrain) et indirectes (méthode de collecte de données où le chercheur s'adresse au sujet pour obtenir l'information recherchée). La collecte des données va consister à des descentes sur le terrain. Nous allons ensuite rencontrer des personnes ressources qui maîtrisent mieux les lieux et qui seront prompts à nous édifier sur tous les aspects de l'apport du tourisme dans l'arrondissement. Plusieurs opérations marqueront cette phase de la recherche dont les plus essentielles seront : Les observations directes de terrain, Les guides d'entretien, les interviews, le questionnaire.

### **2.4.3.1. Le pré enquête**

Avant toute enquête de terrain, il est judicieux et même capital de faire une visite de curiosité histoire de juger la faisabilité de notre sujet sur le terrain. Il faut dire que cette première descente nous a permis tout d'abord de faire une connaissance du terrain d'étude et puis de mieux formuler le sujet de recherche afin de voir l'ampleur du phénomène que nous comptons étudier. De même, cette pré enquête a suscité en nous une pléthore d'interrogations et nous à pousser à confronter les informations issus de la recherche documentaire aux premières réalités de terrain.

### **2.4.3.2. L'enquête proprement dite**

Dans l'optique d'atteindre l'objectif général de notre étude, nous avons élaboré un questionnaire qui nous a permis de recueillir un maximum d'informations auprès des acteurs concernés de cette activité. Les informations collectées par le biais du questionnaire nous ont permis de recenser les différents sites et édifices touristiques de la localité, de ressortir les contributions du tourisme au développement économique et socioculturelle de ladite localité. Aussi, elles nous ont permis de faire la typologie des acteurs impliqués dans ce secteur, et d'examiner les problèmes qui freinent ce secteur d'activité.

### **2.4.3.3. Le questionnaire**

Nous avons administré le questionnaire auprès des ménages de l'arrondissement de Dschang et aux propriétaires des structures touristiques et de restaurations, pour recueillir les informations afin d'en juger si d'après eux les sites et les édifices touristiques contribuent de façon systématique au développement de l'arrondissement. De plus il nous permettra de voir aussi le rôle que les acteurs du tourisme jouent sur le développement du tourisme à Dschang en termes d'apport et enfin de relever les difficultés rencontrées par ceux-ci.

### **2.4.3.4. Le guide d'entretien**

Pour Grawitz M. (1986), l'entretien est « un procédé scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations, en relation avec le but fixé ». L'entretien a donc pour objectif de vérifier les hypothèses à travers les données primaires qu'il permet de recueillir. Nous avons effectué des entretiens auprès des particuliers qui sont directement concernés par le tourisme à l'instar du délégué départemental du tourisme, du maire, du directeur de l'office du tourisme, les chefs d'agences de transport, des chefs de structures de restaurations et d'hébergements... pour avoir des informations sur la participation des édifices et sites touristique pour le développement de l'arrondissement de Dschang.

## **2.4.4. Plan d'échantillonnage**

### **2.4.4.1. Base de sondage**

Le sondage est compris ici comme étant le procédé de collecte des informations auprès des personnes choisies. La base de sondage dans cette étude prend en compte l'ensemble des sites et édifices de l'arrondissement de Dschang. Il s'agit en réalité d'une

liste exhaustive de toutes unités de l'arrondissement. Dans le cadre de notre étude, deux bases de sondages ont été constitués à savoir : au premier niveau, tous les chefs de villages retenus ont été enquêtés. Au deuxième niveau, toutes les personnes ressources.

#### **2.4.4.2. Plan de sondage**

Le plan de sondage est une technique statistique utilisé pour constituer l'échantillon. Le choix de cette technique est lié à la disposition d'un certain nombre d'informations adéquates et particulièrement existante d'une base de sondage fiable, des moyens humains, matériels et financiers disponibles et la précision des résultats attendues.

#### **2.4.4.3. Tirage de l'échantillon**

Selon Javeau C. l'échantillon est l'ensemble des personnes à interroger, extrait de la population plus large appelé population mère. il permet au préalable à l'identification de la population. Il n'est pas utile de recenser toutes les informations sur la population entière ; toutefois, il est possible d'améliorer la portée d'une enquête en choisissant de façon adéquate la population à étudier. A l'aide des données des différents sites et édifices touristiques de l'arrondissement de Dschang, nous avons pu trouver l'échantillonnage adéquat. En outre, n'oublions pas que notre travail porte sur les sites et édifices touristiques de l'arrondissement de Dschang. C'est la raison pour laquelle l'ensemble du questionnaire adressé aux propriétaires/employés des sites et édifices touristiques pour avoir des informations phares et un autre questionnaire aux chefs de villages histoire de savoir si ils perçoivent l'impact des sites et édifices touristique dans l'arrondissement.

#### **2.4.4.4. Taille de l'échantillon**

Dans le souci d'obtenir des informations fiables sur notre zone d'étude, l'unité choisie pour notre enquête renvoie aux propriétaires/employés des sites et édifices touristiques. Grace aux différentes données obtenues auprès du BUCREP, nous sommes rentrés en possession de la taille de la population et nous avons associés les nombres des sites et édifices recenser sur le terrain. Après avoir eu le nombre de sites et d'édifices touristiques à enquêter, nous avons extrait le nombre des propriétaires/employés des sites puisqu'ils constituent la population cible (tableau 7).

**Tableau 7 : Répartition des sites touristique dans l'arrondissement**

<b>Strates</b>	<b>Groupements</b>	<b>Sites et édifices touristiques</b>
<b>Milieu urbain</b>	<b>Dschang ville</b>	<b>27</b>
<b>Milieu rural</b>	<b>Foto</b>	<b>16</b>
	<b>Foreké</b>	<b>13</b>
	<b>Fossong-wentcheng</b>	<b>9</b>
	<b>Fongo-Ndeng</b>	<b>7</b>
	<b>Fotsetsa</b>	<b>3</b>
	<b>Totaux</b>	<b>75</b>

*Source : BUCREP 2005, adapté par Tsafack 2015*

La méthode utilisée pour le calcul de l'échantillon est la loi centrée normale réduite de Laplace-gauss.

$$n = \frac{t^2 N}{t^2 + (2e)^2 (N - 1)}$$

Avec :

n = Taille désirée de l'échantillon ;

n = ?

t = Coefficient de marge (1,645)t<sup>2</sup> = 2,689

N = Taille de la population ; (75)

N = 75

e = Degré de précision voulue/ marge d'erreur ; (10/100) e = 0,1

Le degré de précision voulue ou la marge d'erreur mesure les écarts entre les proportions observées et les proportions réelles. Plus il est faible, plus l'échantillon est représentatif. Avec e = 10% nous avons un taux de précision ou de représentativité de l'échantillon de 90%.

$$n = \frac{(1,645)^2 (75)}{1,645^2 + (2 \times 0,1)^2 (75 - 1)} = 35,70$$

n = 36 sites et édifices

De ces 36 sites et édifices qui correspondent à l'ensemble de la population cible, on peut donc en déduire le nombre de sites et édifices par groupements. C'est ainsi que les proportions des sites et édifices touristiques ou propriétaires/employés des sites et édifices touristiques a enquêté se présente comme suit (tableau 8).

**Tableau 8 : Répartition des questionnaires dans les différents groupements**

Strates	Groupements	Sites et édifices touristiques	Nombre de Questionnaires
<i>Dschang urbain</i>	<i>Dschang ville</i>	27	12,96
<i>Dschang rural</i>	<i>Foto</i>	16	7,68
	<i>Foreké</i>	13	6,24
	<i>Fossong-wentcheng</i>	9	4,32
	<i>Fongo-Ndeng</i>	7	3,36
	<i>Fotsetsa</i>	3	1,44
	<i>Totaux</i>	75	36

Source : Enquêtes de terrain 2015

## **2.5. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES**

Le traitement des données est une étape importante dans la recherche scientifique et concerne des données quantitatives et qualitatives. Le traitement et l'analyse manuel ont concerné les données et informations collectées à travers les guides d'entretiens et la recherche documentaire.

### **2.5.1. Traitement statistique et analyses des données**

Pour le traitement statistique des données, nous avons choisi d'utiliser plusieurs logiciels, chacun utile pour chaque étape du travail. Il s'agit notamment du Logiciel SPSS et Microsoft EXEL 2007 pour l'analyse, le croisement des données, ainsi que la confection des tableaux et figures divers. L'utilisation de ces deux logiciels de traitement statistique des données s'est faite après un dépouillement et une codification des données recueillies par questionnaires d'enquête. La codification a consisté à attribuer un code numérique à chaque réponse choisie par l'enquêté. Puis, nous avons conçu des grilles pour chaque questionnaire dans lesquelles nous introduisons le code de la question et le code de la réponse cochée par l'enquêté. Ensuite, nous avons introduit ces codes dans l'ordinateur grâce au logiciel à travers une plateforme appelée masque de saisie.

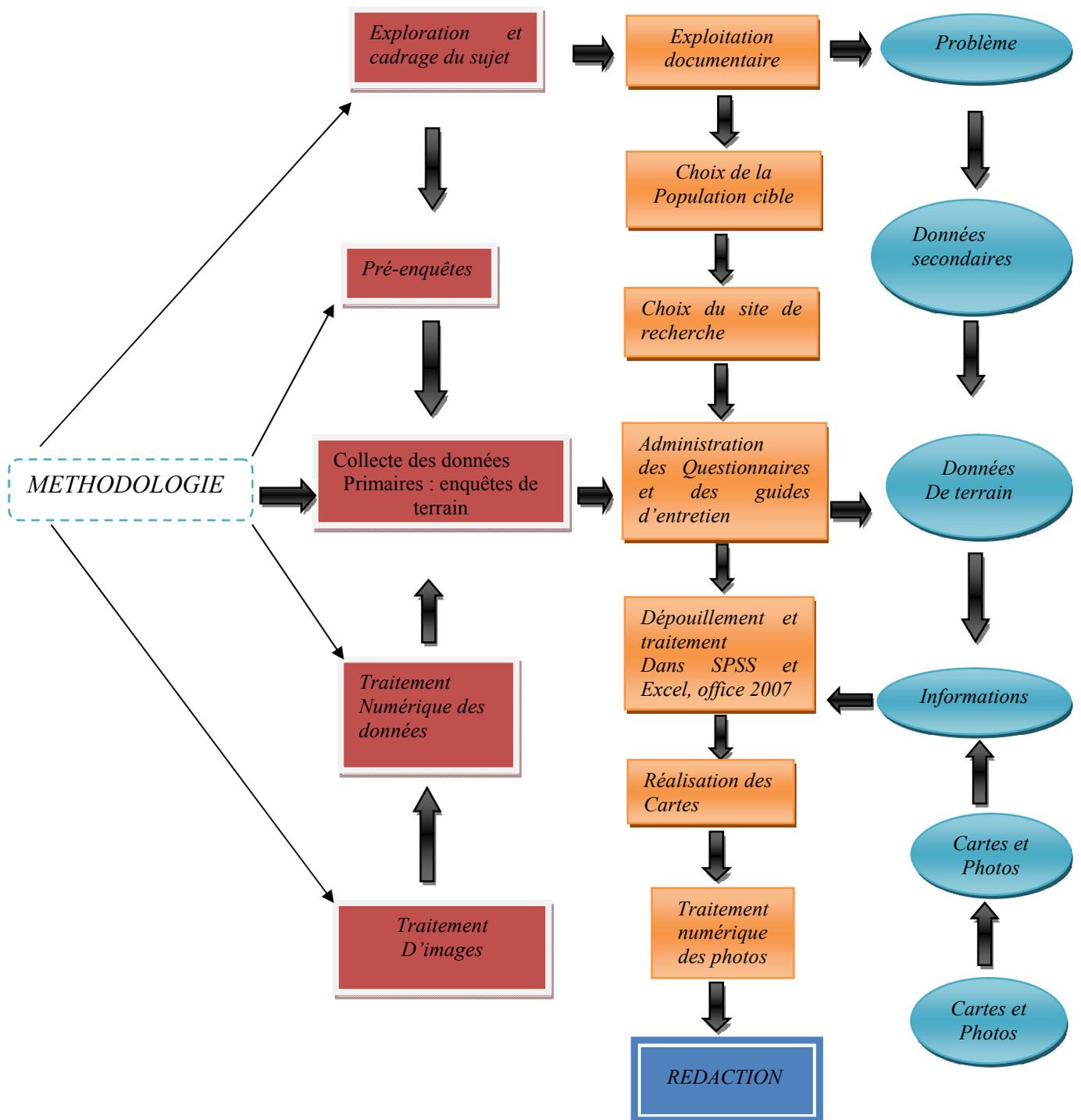
### **2.5.2. Traitements cartographiques**

Pour le traitement des cartes, nous avons utilisé les programmes d'application ADOBE ILLUSTRATOR, le logiciel de cartographie MAP INFO. Pour réaliser la carte de localisation, l'auteur a commencé par s'acquérir les données sur la carte administrative du Cameroun de l'INC. Ainsi, grâce à ces différents outils que nous offre l'évolution technologique actuelle, nous avons pu mener à bien les phases.

### **2.5.3. Traitement des photographies**

Avoir une photo c'est bien, mais avoir une bonne photo c'est encore plus bien. Dans le cadre de notre étude, nous avons eu besoin d'un appareil photographie pour la prise de vue. Pour le traitement ces photographies, nous avons utilisé Microsoft Office Picture Management, et le logiciel Photoshop.

En somme, la méthodologie de notre travail est résumée dans le tableau ci-dessous



**Figure 7** : schéma synoptique de la méthodologie de recherche

## **2.6. Difficultés rencontrées**

Bien que notre travail ait été mené avec enthousiasme et dévouement, nous avons été confrontés à de nombreuses difficultés à différents niveaux qui parfois ont été insupportables et insurmontables.

### **2.6.1. Difficultés liées à la recherche documentaire**

Les difficultés rencontrées au niveau de la recherche documentaire sont légions. Pendant la recherche documentaire, il a été difficile pour nous de trouver un sujet pertinent qui s'inscrit dans le thème central de recherche de cette 55<sup>e</sup> promotion, à savoir « tourisme et développement ». Cette tâche n'est pas aisée puisque les différentes bibliothèques que nous avons consultées étaient peu fournies en ouvrages traitant directement de notre thème. Cette situation a été un handicap pour nous dans la conception de notre revue de littérature. Nous avons aussi eu des difficultés pour obtenir une carte de l'arrondissement de Dschang puisqu'en 2007 le décret du président de la république extrait le village Fongo-Tongo de cette zone pour qu'elle devienne elle-même un arrondissement. Depuis lors, peu de personne ont travaillé dans cette zone.

### **2.6.2. Difficultés liées aux procédures académiques**

Pendant la rédaction de notre mémoire, nous avons été butés puisque l'administration attendait de nous les relevés de notes du niveau 1,2 et 3. De ces relevés, nous devions nous rendre à la scolarité de l'université afin d'avoir nos attestations de licences après dépôt d'un dossier bien fourni. L'attente de notre attestation de licence est devenue interminable au point où nous nous sommes découragés. Nous avons séjourné à la scolarité pendant plus de deux mois et demi si bien que les vigils et leurs chiens nous avaient déjà remarqués. Pendant ce temps nos camarades évoluaient paisiblement et sereinement dans leurs travaux de recherches. Nu était la présence d'un professeur d'université qui eu pitié de nous chaque fois qu'il nous voyait, on ne devait jamais avoir nos attestations de licence. Cette épreuve nous a poussé à surmonter et à supporter certaines contraintes académiques et de la vie sociale.

### **2.6.3. Les difficultés rencontrées sur le terrain**

Sur le terrain, nous avons fait face aux difficultés diverses. Tout d'abord, les populations n'étaient pas récessives aux questionnaires proposés. Ensuite les moyens financiers et matériels que nous avons mobilisés pour le terrain ont été insuffisants. Ceci est lié au manque de subventions accordées à la recherche. Cette situation a rendu difficile nos déplacements et la collecte des informations. Ceci d'autant plus que la zone d'étude est vaste, le moyen de transport utilisé ici est la moto et parfois les taxis ; celui-ci est excessivement coûteux. Il nous arrivait parfois de parcourir des kilomètres à pieds faute de moyens de transport. En ce qui concerne le matériel, le manque de dictaphone nous a rendu la tâche difficile pour les interviews et les enregistrements. C'est pourquoi en utilisant notre téléphone comme dictaphone, nous avons été surpris par un enquêté qui était remonté contre nous puisqu'il nous avions enregistré la conversation sans lui faire part. L'administration des questionnaires d'enquête auprès des gérants de sites et édifices touristiques n'a pas été aisée. Plusieurs propriétaires et gérant se sont montrés non disposés à répondre à nos questions, puisque disent-ils « *vous voulez avoir des informations pour aller nous trahir. C'est mieux que vous allez donner des informations erronées et fidez nous le camp* ».

**DEUXIEME PARTIE : EXPLOITATION DES DONNEES ET  
PRESENTATIONS DES RESULTATS**

Cette partie marque de plein fouet l'entrée dans cette étude. Elle comprend deux chapitres : le troisième chapitre porte sur l'état des lieux des sites et édifices touristiques dans l'arrondissement de Dschang où nous allons étendre notre réflexion sur la disponibilité touristique en matière d'infrastructures, bref des sites et des édifices. Le quatrième chapitre quant à lui portera sur les acteurs impliqués dans le secteur touristique tout en relevant la contribution, l'apport et la portée des sites et construit touristiques de l'arrondissement.

**CHAPITRE 3 : ARRONDISSEMENT DE DSCHANG : LE  
CREUSET D'UNE DIVERSITÉ DES SITES ET ÉDIFICES  
TOURISTIQUES**

L'arrondissement de Dschang regorge une pluralité de sites et d'édifices touristiques et ceci est dû à la configuration de son relief. L'objectif de ce chapitre est de dresser l'état des lieux des sites et édifices touristiques aussi bien dans la ville que dans les campagnes de l'arrondissement de Dschang. Pour mener à bien ce chapitre, il serait judicieux pour nous de présenter tout d'abord les différents types de sites touristiques de l'arrondissement à savoir les sites touristiques naturels, historiques et culturels, Puis de recenser et présenter les édifices touristiques de cette commune.

**3.1. PRÉSENTATION DES SITES TOURISTIQUES DE LA COMMUNE DE  
DSCHANG**

La plupart des touristes qui arrivent dans l'arrondissement de Dschang sont beaucoup plus attirés par des sites et les édifices touristiques. Nombreux sont ces sites que renferme la commune de Dschang. Dans le souci de ne pas créer de confusion dans la tête du lecteur ou de toute autre personne, nous avons jugé bon de dresser sur une carte les différents site et édifices touristiques de notre arrondissement (Voir figure 8 ci-dessous). En effet, sur cette carte représentant l'arrondissement de Dschang nous avons pu localiser quartiers par quartiers et groupement par groupement les différents sites et édifices touristiques. En outre Il convient de noter que certains sites apparaissaient plus d'une fois et nous avons jugé mieux de ne pas tout mettre afin d'éviter une saturation exagéré de la carte.

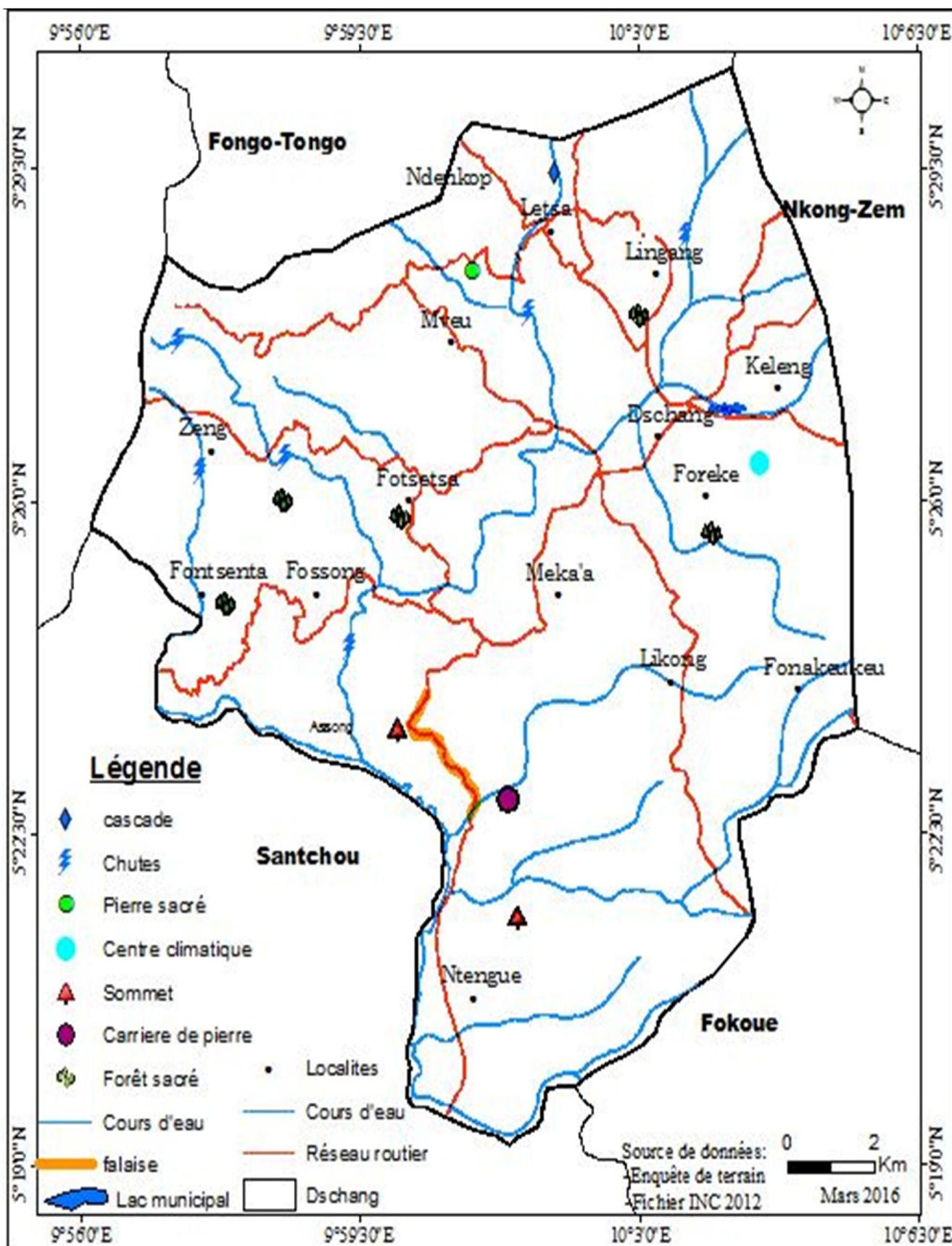


Figure 8 : carte des sites touristiques de l'arrondissement de Dschang

### 3.1.1. Les sites touristiques naturels de la commune de Dschang

#### ➤ La chute de Leppe à Foto

Cette chute prend naissance en amont à plus de 5km au quartier ‘‘kekang’’. Elle se situe près de l’ancienne usine des eaux créées pour desservir les populations de la ville. Elle a une hauteur d’environ 15 m et est à 200 m de la chefferie Foto. En saison de pluie (mi-avril à mi-novembre), le débit de la chute augmente et en saison sèche (décembre à mars) le volume est réduit et par conséquent le débit devient très faible. Cependant, elle ne cesse d’attirer pas mal de personnes. En outre, D’après les informations recueillies sur le terrain, vivait en ce lieu une déesse des eaux de qui la population pouvait obtenir des grâces. Ce rituel a pris fin vers les années 1958, et jusqu’à nos jours des populations y vont ; histoire de faire des sacrifices.



*Source* : Tsafack Sonkeng Gaius, avril 2016

#### **Planche 1 : la chute de Leppe à Foto**

*La planche 1 présente la chute de leppe à foto. La photo A présente cette chute vue de loin. Le paysage est luxuriant et verdoyant, entouré de champs de plantation. La photo B montre la chute de près. On peut identifier la roche mer (roche basaltique) qui sert de support à la chute.*

#### ➤ La chute derrière la prison

Cette chute qui existe avant la période coloniale, avait un débit faible puisqu’elle tirait sa source de la petite rivière qui longeait le site du lac municipal actuel. Après la construction du barrage et le montage des tribunes, cette chute est devenue un site touristique où tout le monde pouvait apprécier les merveilles de la nature. Elle a une hauteur d’environ 20 m et se perçoit déjà lorsqu’on se trouve derrière la Sonel. A l’extrême gauche de cette chute se trouve une grotte recouverte par un feuillage qui comporte des plantes thérapeutiques susceptibles de soulager et de guérir totalement un patient. Les personnes de toutes horizons s’entêtent à venir contempler cette grande chute afin de savourer et d’apprécier la structure de cette roche montagnaise et la splendeur de cette immense chute. (Planche 2).



**Source** : Ngouanet Armel, Avril 2016

### **Planche 2 : la chute derrière la prison**

Planche 2 présente la chute derrière la prison de Dschang. Sur la photo A, nous sommes entrain de doigter la chute. Cette chute a été prise à quelques metres. C'est pourquoi le brouillard associé au micro climat ont affecté la prise de vue. La photo B prise de loin présente une vue d'ensemble de la chute. Bref cette planche resume l'aperçu de la chute.

#### ➤ **les chutes de Fongo Ndeng**

Il existe une panoplie de sites touristiques dans les villages environnante de la ville de Dschang. Pour ne pas trop nous atarder sur ces sites, nous allons prendre quelques uns. Les chutes que nous avons filmé à Fongo Ndeng ont en moyenne 10 à 15 m de hauteur et sont situées d'un bout à l'autre du village. La première chute est celle de Nteueh-Ndem qui signifie « le cœur de Dieu ». C'est un lieu très attrayant accompagné d'un magnifique micro-climat. Les deux autres chutes sont celle de Folébè-ndah et celle de Kwaha.



**Source** : Tsafack Sonkeng Gaius, Avril 2016

### **Planche 3 : les chutes de Fongo Nden**

La planche 3 presente trois chutes issues du village Fongo-Ndeng. la photo A présente la chute de Nteueh-Ndem (le cœur de Dieu) qui est amortie par une roche avant de se deverser dans la rive. La B represente la chute de Folébè-ndah qui se deverse du haut formant un gros tro en dessous ; la C présente la chute de Kwaha qui est superposé entre deux blocs de roches. Ces roches sont recouvertes d'une végétation hydrophile.

### ➤ La cascade de ligang à foot

Cette cascade se trouve à quelques kilomètres de la ville de Dschang en allant vers l'arrondissement de Fongo-Tongo, plus précisément à ligang tout près de l'ancienne caplamé. D'après les informations recueillies, cette cascade est constituée des blocs de pierres rocheuses multiformes. « *Il ne se passe pas une semaine sans que des visiteurs ne prennent la route de cette cascade, elle est la seule et unique en son genre. Afin d'apaiser les idées, certaines personnes s'y rendent et oublient certains de leurs soucis. Les lianes qui recouvrent la cascade ne doivent jamais être coupées, et à l'intérieur il faut rester calme.* » Affirme un ressortissant de la localité nommé Mr TEKELLA Martin. De cette cascade se dégage un micro climat extraordinaire où il fait bon vivre. Tout en aval de cette cascade se trouve une carrière de sable. On utilise de l'eau issue de celle-ci pour nettoyer le sable. Les photos ci-dessous illustrent mieux cette cascade.



**Source** : Tsafack Sonkeng Gaius, Avril 2016

#### **Planche 4: La cascade de Ligang à Foto**

*La planche 4 présente la cascade de Ligang à Foto. La photo A prise de face montre l'étendue de la cascade par contre la photo B prise de côté présente la végétation luxuriante et les roches.*

### ➤ La falaise de foréke Dschang

Situé à environ 7 km du centre-ville de Dschang en direction de Douala, cet escarpement de plus de 700 m de dénivelé se situe entre la plaine des Mbos et les hautes terres de Dschang. Pour s'y rendre, on chemine sur une route bitumée. Cette falaise est une aubaine pour la population. La réalisation de la route Melong-Dschang ouvre la falaise de Foréké-Dschang au tourisme international. Jusqu'à ce jour, on se contente de la vue éblouissante des montagnes. Pourtant, cette falaise est une belle destination pour le tourisme de « nature » ou écotourisme, du fait de la richesse de sa faune et de sa flore qui inciterait les randonnées des adeptes de l'environnement. Et tout cela emballé dans un climat qu'on dit être l'un des plus beaux au monde. En fait, La route bitumée en 2007 nous offre sur 10km de route des multiples vallées lointaines et de magnifiques paysages composés de forêts denses, de chutes d'eau, de rivières serpentées. Il faut aussi admirer toute la technicité des ingénieurs et ouvriers qui ont défié les forces de la nature pour construire cette route. Certains véhicules

ont du mal à gravir cette falaise et parfois on assiste à des dérapages. Cette falaise est une merveille de la nature, ainsi ces photos prises lors des enquêtes de terrain peuvent témoigner de la véracité de nos propos.



**Source :** Tsafack Sonkeng Gaius, Avril 2016

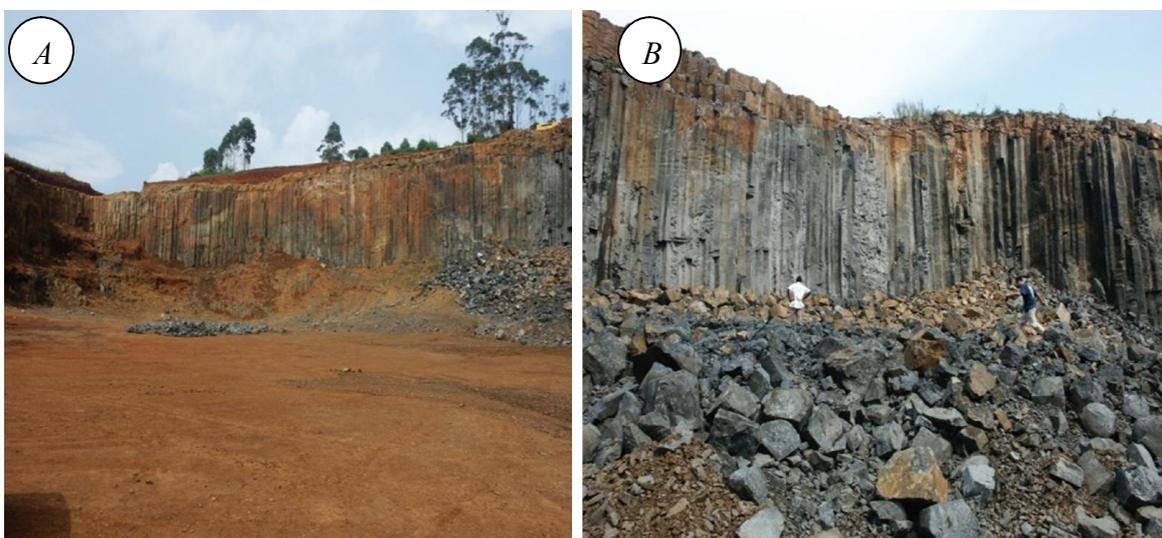
### **Planche 5 : Quelques prises de vue de la falaise de Foreke-Dschang**

La planche 5 illustre une vue de la falaise de Foreké-Dschang. La photo A présente une vue panoramique de la falaise avec une diversité d'espèces végétales. Les photo B et C ressortent les pentes raides de cette falaise. Ces pentes sont constituées de roches tendres et recouvertes par la végétation. la photo D illustre un véhicule n'ayant pas pu gravir les 10km

de la falaise, il est en pleine réparation. La photo E montre une plaque de signalisation indiquant la conduite à tenir lors de la montée de plus de 10km et tout en arrière, un paysage fabuleux à contempler de plus près.

### ➤ La carrière de pierre à Nzemlah

Nzemlah est un petit village situé dans le groupement foreke-Dschang près de 10 kilomètres du lycée technique de Dschang. Ce gigantesque site regorge des roches essentiellement basaltiques d'une hauteur de 7 m et d'une envergure miraculeuse. L'agencement de ces roches captive plus d'un et confronte certains chercheurs à passer du temps autour du site afin de voir claire sur la structuration de ces pierres. Cette carrière a attirer et attire toujours une multitude de foule. Ce site a servi de matière première à l'entreprise Edok-Eter dans les années 2000 pour la réalisation de la route Dschang Santchou. C'est dire qu'une grande majorité des roches de ce site ont contribué à la construction de cet axe routier. Après le départ de cette entreprise de ce site, les populations locales se sont accaparées de celui ci au point où tout le monde trouve son compte dans le concassage. Pour preuve la plupart de pierres de fondation des maisons et les graviers pour les dalles au centre-ville proviennent de cette carrière. C'est donc un lieu de service pour certains et un centre d'attraction pour d'autres. Les photographies ci dessous attestent valablement l'immensité de ce site.



**Source** : archive René Pondé

### **Planche 6 : la carrière de Nzemlah**

*La planche 6 illustre deux photos présentant la carrière de Nzemlah. La photo A prise de loin présente le site d'embarquement des pierres. La B ressort les pierres déjà près à être exploités. De plus, on peut observer les blocs de rochers reparti en strate attendant d'être dynamiter.*

### **3.1.2. Les sites touristiques historiques de la commune de Dschang**

Lorsqu'on parle de sites historiques, on fait allusion à tous espaces de la nature ayant des vestiges (les restes, les traces, les débris) qui rappellent le passé colonial ou pas. Le vestige lorsqu'il existe, est le seul moyen à travers lequel les œuvres entreprises par les hommes ne peuvent jamais s'effacer. Il est par excellence la trace la plus durable des civilisations humaines. De ce fait, l'arrondissement de Dschang regorge une pluralité de sites que nous pouvons appeler les sites touristiques historiques. Nous pouvons citer entre autres :

#### **➤ L'Alliance Franco-Camerounaise et l'Université de Dschang**

Tout près du lac municipal, se trouve le site de l'alliance franco-camerounaise. Ce site a vu le jour pendant les années 1996voit le jour depuis les années 1996 dans l'optique de promouvoir la langue française et locale, bref de promouvoir la culture. Tout autour de ce site, nous avons un stade de foot et à quelques mètres trois stades de tennis club. Elle a donc commencé avec la construction d'une bibliothèque qui contient en son sein plus de 8000 documents repartis comme suit: La bibliothèque pour adultes où sont contenus des documents de tous les domaines de connaissance et la bibliothèque jeunesse comprenant en général les ouvrages de fiction, c'est-à-dire les albums, romans, contes, bandes dessinées, etc. Nous avons aussi un espace presse où sont répertoriés principalement les quotidiens nationaux (Cameroun Tribune, Le Messenger, Le Quotidien de l'économie, La Nouvelle Expression, le jour, etc.), D'un espace multimédia capitalisé de treize (13) ordinateurs alimentés d'une bonne connexion internet haut débit, qui donne aussi lieu à la consultation de la presse numérique. Face à cette bibliothèque, nous avons un musée public, une salle de restauration et aujourd'hui une salle de spectacle qui porte le nom d'un célèbre artiste camerounais du nom de Manu Dibango.

Quant à l'université de Dschang, c'est un immense site qui aujourd'hui s'étend à perte de vue. C'est un imposant complexe dominant la ville qui fut dans un premier temps réservée aux techniciens et techniques agricoles. Elle était d'abord une Faculté d'Agronomie et de Sciences Agricole (**FASA**), créée en 1960 ; la première grande école d'enseignement supérieur qui offre une formation agronomique au niveau supérieur dans la sous-région. Les 25 000 étudiants que compte cette institution constituent la base de la population. Elle s'est ensuite transformée et fut ouverte à d'autres facultés comme l'économie, les sciences naturelles et toutes sections littéraires en 1993. Aujourd'hui elle arbore un lendemain radieux puisqu'au fur et à mesure que le temps passe, de nouveaux bâtiments naissent dans ce site et de nouvelles filières voient le jour. De plus des imminents professeurs de cet institut ont eu à faire leurs cursus académiques dans ces locaux, ce qui atteste bien le type de formations dans cette institution.



Source : Tsafack Sonkeng Gaius, Avril 2016



Source : Tagne michel, mars 2016

### **Planche 7 : alliance franco et université de Dschang**

Planche 7 illustre l'alliance franco camerounaise et université de Dschang. Les photos A, B, et C présentent respectivement le bâtiment central de l'alliance qui comporte la bibliothèque, la plaque indiquant l'entrée de l'alliance et enfin le musée public qui se trouve tout près de la salle manu Dibango. La photo D ressort l'entrée principale de l'université de Dschang et celle droite(E) présente le nouvel amphi 1000 du dit institut.

#### **➤ Le centre climatique de Dschang**

Le centre climatique, en réalité aujourd'hui nommé village de vacance est à l'origine un centre de caserne et de repos des officiers supérieurs de l'armée française. Il a été créé dans les années 1943 par les français et particulièrement par le maître de série « le surveillant spécial de classe exceptionnelle » Mr Bovi Pierre. Ce site connaît à l'origine une superficie de 24hectares et compte plus de 24 pavillons pour un ensemble de 41 chambres. Les pavillons sont en fonction de leur catégorie dotée soit de 4 chambres ou de 2 avec les salons et les douches internes. Au sommet sur la place centrale, le restaurant bar avec à son arrière le garage qui abrite en même temps le groupe électrogène de forte puissance. À gauche du restaurant bar se trouve le bâtiment de réception, le logement du responsable. Un corps du bâtiment comprend aujourd'hui la buanderie, la salle de conférence et plus loin une lapinière et une écurie où on observe plusieurs espèces des chevaux. Sur le bas-côté, une cour de tennis et encore plus bas un ancien bâtiment destiné à l'élevage de volaille. Face à

l'entrée du bar se trouve une piscine<sup>10</sup> qui depuis la nuit des temps n'a cessé de captiver et d'impressionner les visiteurs.



*Source: Tsafack Sonkeng Gaius, Avril 2016*



*source: archive René Poundé (novembre 2014)*

### **Planche 8 : vue panoramique du centre climatique.**

*La Planche 8 illustre une vue panoramique du centre climatique de Dschang. La photo A et B présentent respectivement une vue d'ensemble du centre climatique prise depuis le campus c mais recouvert par un feuillage verdoyant, et l'autre coté nous avons la piscine. La photo C montre la vue d'ensemble de ce centre à la fin des années 2014*

### **➤ Le lac municipal de Dschang**

Le lac municipal de Dschang est une retenue d'eau artificielle localisée au Nord-Est de la ville. Il occupe une superficie d'environ 18 hectares (enquête de terrain 2016) partant des périphéries du quartier "Keleng" jusqu'à proximité de l'institut polyvalent la réforme situé à 100 m de l'ancienne place de l'indépendance. Ce site se situe à 5°20 de latitude nord et à 10°04 de longitude Est et est limité au nord par la route non bitumée (tout près de l'ancien aérodrome de Dschang) qui mène à Fokoué. Au sud par la route non bitumée qui

<sup>10</sup> Cette piscine a été créée et inaugurée lors d'une kermesse par Mme Sauliere à l'époque post Indépendance

mène au dépôt des brasseries, à l'Est par l'Alliance franco camerounaise (AFC) et l'institut privé polyvalent la reforme et à l'ouest par le quartier keleng.

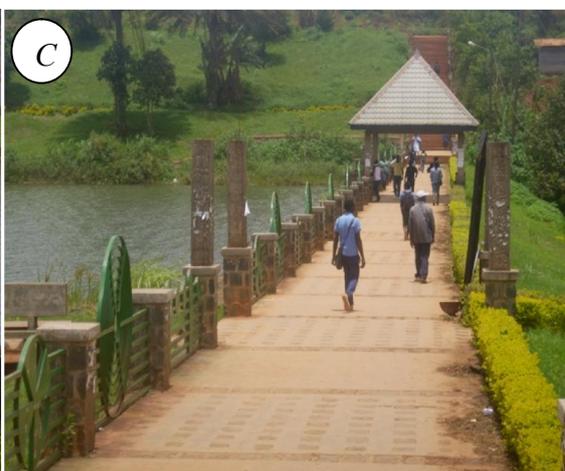
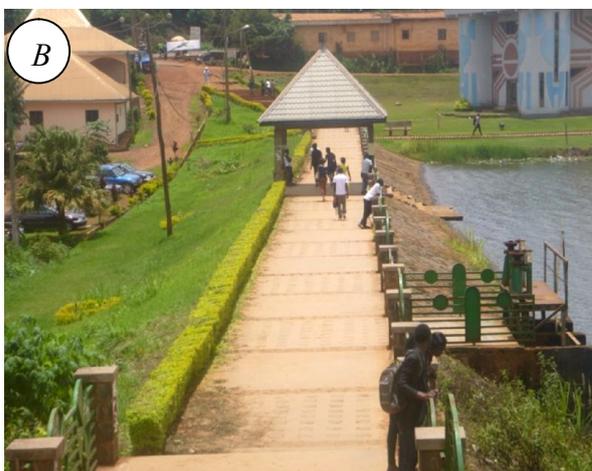
Avant l'arrivée des allemands en 1903, ce n'était qu'une petite rivière qui traversait le site du lac. Cette rivière servait à irriguer les plantations tout autour. C'est à partir de 1953 qu'ils créent dans le site une retenue d'eau dans le souci d'alimenter en période de décrue le barrage hydroélectrique situé au lieu-dit « régi » et qui fonctionnait grâce à la chute d'eau situé derrière la prison de Dschang. Mais à partir de 1978, Dschang tire son énergie du barrage de Song Loulou en raison du démantèlement des tribunes de production d'électricité. Puis dans les années 1980, la commune de Dschang sous la houlette du Maire nommé Tsopny Panka Paul a eu l'idée de transformer la retenue d'eau en un endroit de distraction et de plaisir. C'est ainsi que le pont du site fut réhabilité pour en faire un « pont de plaisir ». A cet effet, la mairie prend l'initiative de construire des bancs publics. C'est de cette transformation du site de la réserve d'eau en un lieu de détente que naît le lac municipal de Dschang.

Depuis lors, le site est devenu un lieu de détente, de plaisir et d'évasion. Des entreprises touristiques se sont hissées de part et d'autres au point où le lac passe maintenant en second plan (tableau 9). Notons qu'en dehors de ces entreprises touristiques, le site du lac abrite également un pont magnifique qui fait office de « jardin d'amoureux ». Il présente une architecture particulière et suscite beaucoup de curiosité. Pour la plupart de temps les touristes et la population qui s'y rendent sont émerveillés. La population locale préfère le nommer « pont de plaisir » parce qu'il offre un espace de divertissement impeccable en bordure du lac.

**Tableau 9 : Les entreprises touristiques situées dans le site du lac municipal**

N°	ENTREPRISES TOURISQUES	PRODUITS TOURISTIQUES
1	Le musée des civilisations	Plus de 300 objets d'art ; une multitude de tableau ; une salle de conférence.
2	La base nautique	Pirogues ; canoës ; kayaks ; pédalos, service bar.
3	Le centre artisanal	Produits de l'artisanat local.
4	L'aire de jeux	Balançoire ; jeu de cheval ; patinoire.

*Source* : enquête de terrain 2016



*Source: Tsafack Sonkeng gGaius, avril 2016*

### **Planche 9 : le lac municipal de Dschang et le pont de plaisir**

*La planche 9 présente le lac municipal et le pont de plaisir. La photo A illustre le lac municipal de Dschang qui s'étend à perte de vue. La photo B montre de pont de plaisir quittant de l'ancien aéroport de Dschang pour la route principale et La B représente le pont quittant de la rue principale à l'ancien aéroport.*

#### **➤ Les trois toits coniques de l'entrée du marché A de Dschang**

Ce bâtiment (planche 10 photo A) a été érigé dans les années 1950 et est symbolique en ce sens que son architecture reste particulière sur toute l'étendue de la localité. Son architecture correspond à des visées de déplacements autoritaires des lieux, lorsqu'on connaît un tant soit peu l'organisation spatiale chez les bamilékes des Haute-Terres de l'Ouest. On sait que la place des marchés était à l'entrée de la chefferie de même que les trois bâtiments à toits coniques.<sup>11</sup> Pendant la période du maquis au Cameroun, c'est devant cette structure (les trois toits coniques) qu'était installés les têtes coupées des personnes

<sup>11</sup>Nzefa, D. *les chefferies bamiléke dans l'enfer du modernisme*, Couëron, France, édité par l'auteur, 1994, p82

soupçonnés être partie prenante des révoltes. Ces bâtiments ont subi quelques transformations. Ce monument connu par les touristes camerounais et étrangers, représente Dschang une curiosité touristique.

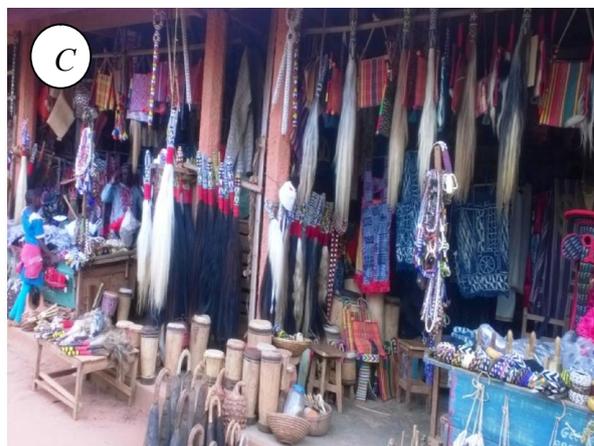
Étant donné que derrière un grand homme se trouve véritablement une grande femme, on se rend donc à l'évidence que ces trois toits coniques n'échappent pas à la règle. De ce fait, autour de cette structure des faits multiplicateurs pleuvent de partout. Mais l'effet multiplicateur le plus captivant est celui du marché d'exposition des objets d'arts qui occupe plus de 5 comptoirs avec une pluralité de produits artistique à l'instar des masques, des colliers... (Planche 10 photo B et C). Du côté opposé au centre d'exposition, nous avons un centre pour la vente des produits et objets traditionnel comme les queues de cheval, les tenues traditionnelles, les tams-tams, les balafons et bien d'autres.



**Source:** Tsafack Sonkeng Gaius, Avril 2016



**Source:** Tsafack Ssonkeng Gaius, avril 2016



**source:** Tagne Michel, mars 2016

**Planche 10 : les trois toits coniques à l'entrée du marché "A" et les activités associées.**

La Planche 10 illustre les trois toits coniques à l'entrée du marché "A" à l'intérieur duquel est venet les activités associées. La photo A présente les trois toits coniques faits en dur avec des toits en paille. Tout à côté, la photo B montre le côté gauche de l'entrée du marché où on vend des objets d'arts. Par contre la photo C présente le côté gauche où se vendent les tenues de danses traditionnelle.

### ➤ **Mission sacrée cœur de la grande mission**

Cette structure voit le jour à l'époque coloniale en 1906 par les pères palotins (une congrégation religieuse). La mission est faite d'une architecture originale et est dotée d'une église et d'un presbytère (planche 11).

#### ✓ **L'église**

Au centre des façades, on observe deux frises servant probablement d'aération au sommet triangulaire. Les lignes verticales et horizontales agencent l'ensemble. La toiture de la mansarde (chambre sous un comble brisé) est à deux pentes surmontées et à son sommet une croix. Aux murs, deux couvertures toute en hauteur, une large véranda profonde est recouverte par une dalle de ciment. La porte principale au centre est en bois frisé situé au milieu d'ouverture toute en hauteur de chaque côté, vitrées au frise facture chrétienne, les vitraux ciselés couvrent toutes les grandes et hautes fenêtres le long du bâtiment, elles sont de différentes couleurs. La piste principale au centre est en bois frisés. Les couleurs des murs sont harmonieusement du blanc cassé au gris en passant par le jaune et l'orange qui cerclent les ouvertures. Un large et imposant escalier permet l'accès aux fidèles (planche 11). L'atmosphère intérieure avec ses auteurs, ses boiseries, les différents reflets de lumière naturelles colorées, l'autel, le prie-Dieu et les bancs appellent assurément à la concentration, la méditation et le recueillement. A côté de l'église on a le presbytère réalisé en brique de terre cuite.

#### ✓ **Le presbytère**

Ce bâtiment de rez-de-chaussée plus haut, nous rappelle à ne jamais douter l'architecture impériale allemande. Réalisé en brique de terres cuites, les murs sont hauts assurant à la fois une bonne climatisation et une protection idéale. Le toit en deux pentes est en tôle. L'importance architecturale des bâtiments réside en la précision de l'utilisation harmonieuse des matériaux locaux tels que les briquettes en terre cuite et en pierre. De même, la hauteur des murs du bâtiment marque le caractère utilitaire (salle de classe, dortoirs). La ventilation naturelle est assurée par les hautes fenêtres. Ici, il n'y a pas de formes arrondies (planche 11 photo B). L'influence de l'Ère allemande impériale est nette aussi bien sur les formes, les matériaux que les pentes de toiture. En résumé, la mission sacrée cœur représente une architecture hors du commun que tout le monde découvre. Les touristes lorsqu'ils arrivent, ils sont émerveillés par l'architecture qui suscite beaucoup de curiosité.



*Source: Tsafack Sonkeng Gaius, Avril 2016*

### **Planche 11 : l'église sacré cœur prise sous différents angles**

*La planche 11 illustre l'église sacrée cœur prise sous différents angles. La photo A ressort la vue de face de l'église, la B présente le sanctuaire dédié à la vierge marie, la C ressort le couloir du presbytère avec un jardin radieux et la D l'entrée principale du presbytère.*

### **3.1.3. Les sites touristiques culturels de la commune de Dschang**

#### **➤ Les chefferies traditionnelles**

L'arrondissement de Dschang compte une panoplie de chefferies traditionnelles, parmi lesquelles nous avons la chefferie de 1<sup>er</sup> degré. Il s'agit de la chefferie Foto (planche 12) qui est en même temps la sœur aînée de la chefferie Foreke. Son nom "Foto" découle de "Fô'ohtoh" qui signifie le chef qui interdit. Située à 1400 m d'altitude, sur le versant sud-est des Monts Bamboutos, Foto dispose d'un micro climat qui est en fait une zone de villégiature et de loisirs par excellence. L'accès à la chefferie se fait en traversant l'entrée à toit conique symbolisant le conseil des neuf notables ou m'kamvu. Les matériaux prédominants dans l'architecture ici sont : la terre et les ronces agencées de manière dynamique et qui ne laissent aucun visiteur indifférent.

En plus de celle-ci, nous avons aussi la chefferie Foreke, celle de Fossong-Wentcheng, celle de Fotsetsa et celle de Fongo-Ndeng tous de 2<sup>nd</sup> degré. Les caractères touristiques de ces chefferies sont notamment les toits en forme de pyramides et ont incité certains historiens à l'instar d'Emmanuel Ghomsi pour qui les bamilékés sont des descendants des anciens égyptiens<sup>12</sup>. Les touristes qui s'y rendent bénéficient de l'histoire, de la mise en place de ces chefferies, de leurs organisations, du caractère ancien de leurs bâtiments de même qu'ils ressentiront la place réservée aux chefs traditionnels. Il faut aussi noter que ceux-ci peuvent visiter sur l'autorisation du chef, la forêt sacrée et la case patrimoine<sup>13</sup> de ces chefferies qui renferment de nombreux objets culturels. De plus, Les cases d'hôtes (planche 12 photo D) sont au cœur de la chefferie, non loin du palais royal, offrant calme et autonomie dans un cadre verdoyant. L'architecture originale en ronce donne beaucoup de cachet à ces cases destinées à accueillir vos séjours entre amis ou en famille.



*Source : Tsafack Sonkeng Gaius, avril 2016*

### **Planche 12 : Quelques prises de la chefferie Foto**

*La planche 12 présente la chefferie Foto. La photo A illustre l'entrée de la chefferie. La B et C ressortent l'entrée principale et secondaire de la chefferie. La D présente la case des hôtes.*

<sup>12</sup>Ghomsi, E. « les bamilékés du Cameroun » cité par kuète martin et Dikoumé Français « espace, pouvoir et conflits dans les hautes terres de l'ouest Cameroun », CERHEHT, PUY ;2000, p38

<sup>13</sup> La case patrimoniale est le lieu où on garde les objets secrets de la chefferie.

### ➤ Les forêts sacrées et les lieux sacrés

On entend par forêt sacrée tout espace approprié situés près des chefferies et où se passent les pratiques magico-traditionnelles. Les forêts sacrées dans l'arrondissement de Dschang possèdent encore toutes leurs biodiversités. On y voit de gigantesques arbres, et les longues lianes qui s'enchevêtrent indiquant que ces forêts ne sont pas trop fréquentées. Les forêts sacrées sont importantes : ce sont des instruments importants de l'expression culturelle, refuge pour certaines espèces menacées de disparition. Dans les 5 grands groupements que compte cet arrondissement, chaque chefferie comporte sa forêt sacrée. Pour visiter celle-ci il faut être accompagné par un initié afin de contempler les animaux.

Pour ce qui est des lieux sacrés (planche 13), il existe une pléthore dans l'arrondissement. Ces lieux sont toujours accompagnés des petites cases appelé case de dieu où on déverse de l'huile, du sel, du sang animal, bref tout ce qui pourrait réjouir le cœur des dieux. A l'absence de ces maisonnettes, on observe des pierres recouvertes de substances citées plus haut. Après le dépôt de ce sacrifice, il sèche et/ou disparaît. Dès lors ces lieux deviennent de plus en plus convoités et attirent de ce fait le maximum de personnes qui pour avoir des faveurs des dieux ou pour être protégées doivent lancer des pièces jaunes allant de 5 Fr à 25 Fr cfa



**Source** : Tsafack Sonkeng Gaius, avril 2016

### **Planche 13 : quelques lieux sacrés**

*La planche 13 illustre quelques lieux sacrés. La photo A montre une roche basaltique transformé en lieu de sacrifice. La photo B représente la case des dieux où on déverse du sel, de l'huile, des aliments afin d'invoquer ceux-ci.*

### ➤ la forge de le fang

Lefang est le nom de ce petit village dont la forge porte le nom. Ce nom signifie « tonnerre », nom qui fut donné au chef de cette contrée parce qu'il était capable d'implorer les forces de la nature afin que monsieur tonnerre s'abatte sur vous. Dans ce village se trouve une forge qui, d'après les informations recensées sur le terrain existe depuis les indépendances. Cette forge est constituée des hommes, femmes qui transmettent leurs savoirs de génération en génération à leurs progénitures. Le savoir se dispense à tout moment, c'est la raison pour laquelle quand on arrive dans ce village, nous sommes

directement accueillis par les bruits assourdissants. De façon artisanale, les populations conçoivent des produits utilisés par les villageois en particulier et les citoyens en général. Nombreux sont ces produits issus de ce village de forgerons, nous avons entre autres les houes, les machettes, les nettoie-bananier ou le coupe cacaoier, les haches, les plantoirs, bref tous ce qui a trait avec les champs. Les touristes sont souvent attirés dans l'optique de voir comment on quitte d'une simple tôle à une matière solide pouvant faire plusieurs décennies. Voici quelques clichés qui attestent de notre passage en ce lieu.



*Source : Tsafack Sonkeng Gaius, avril 2016*

***Planche 14: quelques prises de vues du village des forgerons***

*La planche 14 nous présente les photos du village des forgerons. La photo A illustre une plaque indiquant l'entrée de ce village. La B nous montre le metal en plein chauffage . La C présente ce meme metal extrait du feu qui est entrain d'être molester par le forgeron*

afin de le rendre plus beau. Les photos D, E, F présentent respectivement les outils issus de la forge à savoir les plantoirs, les coupes cacao et les haches.

### ➤ La base nautique

La base nautique de Dschang est un joyau issu de la coopération Nantes-Dschang. Elle est l'unique dans la région et même au Cameroun. Elle voit le jour en 2002 et jusqu'au jour d'aujourd'hui attire tant de personnes. Elle est située tout près du musée des civilisations et bénéficie d'un cadre exceptionnel. Des espaces sont aménagés pour des apéritifs et la fraîcheur de l'eau attire le maximum de visiteurs. La création de la base nautique s'intègre dans un vaste projet d'aménagement du site du lac Municipal de Dschang. Plusieurs diplômés travaillent toute l'année dans l'association pour accueillir : écoles, œuvres de vacances, touristes et toutes autres personnes souhaitant découvrir la pratique du canoë-kayak. C'est pourquoi de temps en temps on assiste à des compétitions nationales. De plus les populations sont captivées par cette pratique qu'elles se contentent de se laisser aller.



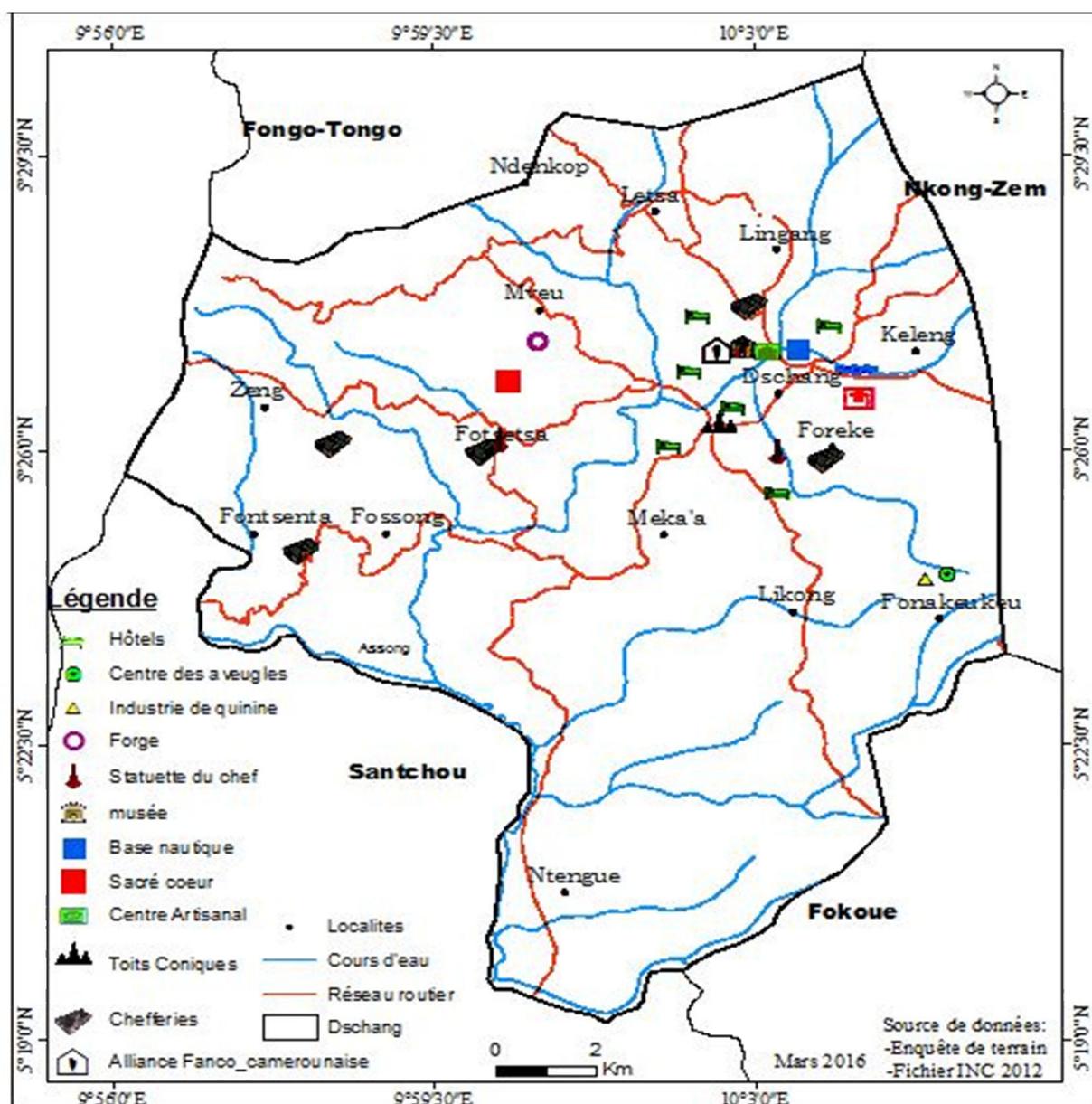
Source : Tsafack Sonkeng Gaius, avril 2016

### Planche 15 : la base nautique de Dschang

Photo A : plaque d'indication de la base ; B : équipage s'entraînant sur des canoës et kayacs

## 3.2. PRÉSENTATION DES ÉDIFICES TOURISTIQUES DE LA COMMUNE DE DSCHANG

Nombreux sont ces édifices touristiques qui prospèrent dans l'arrondissement de Dschang. nous avons jugé bon de dresser sur une carte les différents site et édifices touristiques de notre arrondissement (Voir figure ci-dessous). Au rang de ceux-ci, nous avons :



**Figure 9** : carte des édifices touristiques de l'arrondissement de Dschang

➤ **Le musée des civilisations**

Le musée des Civilisations, édifice symboliquement fort dans le site verdoyant du lac de Dschang, est un équipement culturel inédit en Afrique centrale. Ce musée est situé au bord du lac municipal de Dschang tout près de l'Alliance Franco-Camerounaise et sur la route menant à Bafoussam. Un parking est aménagé pour les véhicules. Il est possible de réaliser des visites en groupe (à partir de 10 personnes). Ouvert en 2010 et inauguré en 2011, il permet de découvrir en un même lieu l'extrême diversité de la culture et de l'histoire du Cameroun. A travers une exposition de plus de 1 000 m<sup>2</sup>, il présente l'histoire du Cameroun, depuis la préhistoire à nos jours en passant par la traite négrière, la triple colonisation et

l'indépendance. Il nous fait découvrir les peuples de la Forêt, du Littoral, de la zone soudano-sahélienne et de l'Ouest.



**Source :** Tsafack Sonkeng Gaius, avril 2016

**Planche 16: le musée des civilisations de dschang**

*La Planche 14 illustre le musée des civilisations de dschang. La photos A montre l'entrée principale de ce gigantesque bâtiment vue de loin. La B fait ressortir l'arrière de l'edifice*

➤ **Les musées des chefferies**

Dans l'arrondissement de Dschang en général et dans les 05 chefferies en particulier se trouvent des cases de chef et les musées de chefferie qui tiennent lieu d'édifices touristiques. Ceux-ci attirent de nombreux touristes et proposent aux visiteurs toute une gamme de produits à découvrir. La case du chef est généralement son domicile où il passe ses nuits. Cette maison n'est généralement pas comme les nôtres. Elles sont particulières et regorgent toujours d'objets rares tels que les peaux d'animaux (serpent bois, vipère, lion, ivoire...). Ils se dégagent une odeur qui renvoie à l'ancienne époque ou à l'état de nature. Le toit de ces cases est pour la plupart arrondi. Pour ce qui est des musées de chefferies, ils se trouvent généralement après l'entrée principale de la chefferie. Dans ses musées, on y trouve des statuettes, des masques, les flèches, les arcs et des monuments de la chefferie. Ces objets sont secrètement gardés et font la fierté des villageois et des touristes.



**Source :** archive René Poundé

**Planche 17 : les objets de la chefferie foréké**

La planche 17 illustre les Objets d'arts retrouvés à chefferie Foréke. La photo A présente des masques et statuette en bois sculptés avec beaucoup de soins. La photo B illustre les tambours, tams-tams et balafons.

#### ➤ Le centre artisanal de la route des chefferies à Dschang

La route des chefferies est une initiative véritable pour le développement du tourisme à Dschang. Les chefferies bamilékés constituent le noyau autour duquel émanent et convergent toutes les expressions culturelles des royaumes. C'est fort de cela qu'ils mettent sur pied le centre artisanal de la route des chefferies. Ce centre est situé au bord du lac municipal tout près du musée de civilisation. Il voit le jour en 2012 dans le but de valoriser et de mettre en synergie les différentes cultures locales. Lieu dépositaire du patrimoine matériel, porteur des valeurs identitaires des peuples concernés, ce centre présente une pluralité de produits allant de l'agro-alimentaire artisanal aux ustensiles de cuisine en passant par le vestimentaire. D'après nos enquêtes recensées sur le terrain, bon nombre de personnes s'y rendent ; histoire de se procurer des produits faits essentiellement à la main et sans produits chimiques.



*Source* : Tsafack Sonkeng Gaius, Avril 2016

#### **Planche 18** : Le centre artisanal de la route des chefferies à Dschang

La planche 18 nous présente Le centre artisanal de la route des chefferies à Dschang. La photo A illustre l'entrée principale du centre avec des toits pointus et la photo B présente l'arrière de ce centre artisanal.

#### ➤ Le centre artisanal de Dschang

Créé en 1955 d'après les informations recensées sur les lieux, ce centre se situe entre l'ancien aéroport de Dschang et l'hôpital central. Il est à quelques mètres de l'université de Dschang et face à l'immeuble Didi. À notre arrivée sur les lieux, les employés de la structure nous ont relaté toute une histoire sur ce centre. Ce centre comporte des compartiments où l'on fabrique des objets et un grand salon qui tient lieu de place d'exposition. Ce salon comporte des produits variés et classés selon les catégories. Monsieur kuete Pierre artisan qualifié nous a tenu ces propos lors de notre entretien « cet édifice artisanal qui tient lieu d'édifice touristique a l'apparence d'une vieille case abandonnée, mais il regorge toutes les

cultures de ce pays. Les visiteurs trouvent leurs comptes et sont émerveillés chaque fois qu'ils se pointent ici ; certains ont du mal à quitter les lieux. C'est comme ça qu'ils se procurent d'objets précieux et en retour nous avons de l'argent ». Ces propos attestent vivement que cet édifice constitue la pierre angulaire du tourisme à Dschang. Il attire, crée des emplois et produit des revenus. Les photographies ci- dessous en disent plus.

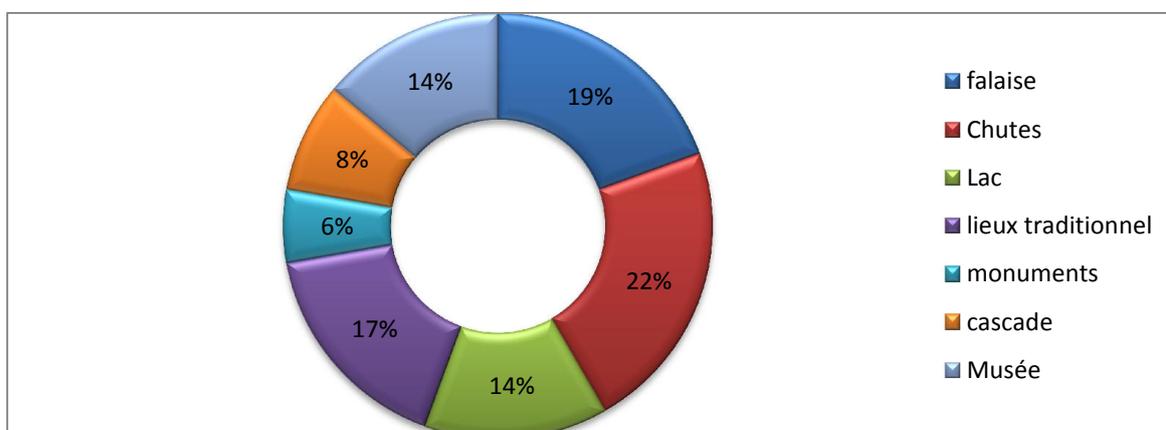


*Source* : Tsafack Sonkeng Gaius, avril 2016

### **Planche 19 : le centre artisanal de Dschang tout près de l'université de Dschang**

La planche 19 présente le centre artisanal de Dschang. La photo A présente la vue de face de l'entrée principale du site, la photo B illustre Mr Tsafack entrain d'observer Mr Kuete sculper du bois. Là, Il est déjà à sa deuxième réalisation depuis le matin. Les photos C et D présentent les différents produits fabriqués à base du bois allant des masques aux bracelets passant par les ustanciles de cuisine.

Après nos enquêtes de terrain, nous avons pu recenser les différents sites et édifices de l'arrondissement de Dschang les plus visités par les touristes.



**Source :** enquête de terrain, avril 2016

**Figure 10 :** Ressource touristique la plus visitée à Dschang

Le graphique 3 ci-dessus présente les différents sites et édifices touristiques les plus visités de l'arrondissement. Les visiteurs sont plus séduits par les chutes et la falaise de Foréke-Dschang, puis par les lieux traditionnels et les musées, enfin par les cascades et monuments

## CONCLUSION

Quel est le potentiel de la commune de Dschang en SET ? Telle est la question que nous nous sommes tenus de répondre dans ce chapitre. À travers le questionnaire, les entretiens les observations faites sur le terrain, et les données secondaires, nous avons constaté que notre zone d'étude dispose d'une pléthore de sites et édifices touristiques. Au rang des sites touristiques on a les sites naturels comme la cascade de Ligang à Foto. Certains sites comme la mission Sacré-Cœur font appel à l'histoire de la localité ou du pays. D'autres encore font référence aux pratiques culturelles et spirituelles de Dschang. Il s'agit essentiellement des chefferies avec tout ce qu'elles contiennent, et des lieux sacrés. À côté de ces sites on a aussi de multiples édifices constitués en majorité de musées et de centre artisanaux. L'existence de nombreuses structures de restaurations, d'hébergements et de loisirs vient confirmer notre hypothèse selon laquelle Dschang est un foyer de SET. Ce foisonnement de SET est à l'origine de l'implication d'un nombre important d'acteurs dans le secteur touristique dans la commune de Dschang.

## **CHAPITRE 4 : ACTEURS DU SECTEUR TOURISTIQUE À DSCHANG ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT**

Plusieurs acteurs interviennent dans le secteur touristique à Dschang. L'objectif premier de ces acteurs se perçoit clairement à travers la loi n° 98/006 du 4 avril 1998 relative à l'activité touristique. Cette loi dans son article 4 alinéa 2 atteste que « *Les Administrations publiques de l'État, les organismes publics et parapublics, les collectivités territoriales décentralisées doivent, dans le cadre de leurs missions respectives, promouvoir les activités touristiques dans leurs politiques sectorielles. A cet égard, ils organisent des campagnes de sensibilisation en vue de la promotion d'une véritable culture touristique* ». Leurs interventions se perçoivent au niveau de la mise en œuvre, de l'aménagement et de la maintenance des sites et édifices touristiques. Les actions de ces intervenants contribuent à l'embellissement de l'arrondissement tout en favorisant le développement économique, socioculturel de celui-ci. Par conséquent, les conditions de vie des populations en général et des touristes en particulier se voient améliorées. Ainsi, Identifier donc ces acteurs, ressortir leurs logiques d'actions dans la commune seront les objectifs phares de ce chapitre.

### **4.1. LES ACTEURS DIRECTS ET NIVEAUX D'INTERVENTIONS**

On appelle acteur celui là qui participe activement ou qui prend une part considérable à l'élaboration ou la réalisation de quelque chose. Dans l'arrondissement de Dschang, il existe plusieurs acteurs directs qui sont directement touchés lorsqu'on parle des sites et édifices touristiques.

#### **4.1.1. MINTOUL (ministère du tourisme et de loisirs)**

L'un des acteurs directs des sites et édifices touristiques de l'arrondissement de Dschang est le MINTOUL (ministère du tourisme et de loisirs). Il voit le jour presque 30 ans après les indépendances donc en 1989 par le décret N°89/674 du 13 avril. Son objectif premier est de mettre en œuvre la politique touristique du gouvernement, de venter le tourisme ; d'élaboration des programmes gouvernementaux relatifs à la promotion du tourisme. Ce ministère est décentralisé dans les différentes régions du pays (délégation régionale du tourisme) et même jusqu'aux différents départements du pays (délégation départementale du tourisme). Il alloue des fonds à ses délégations questions de réaliser les objectifs à atteindre. De ce fait, il tient lieu de veilleur et de contrôleur.

#### **4.1.2. MINEPN (ministère de l'environnement et de la protection de la nature)**

Lorsqu'on parle particulièrement des sites touristiques, le ministère de l'environnement et de la protection de la nature doit être considéré au premier plan puisque le site est tout d'abord naturel et qui parle de naturel parle aussi de l'environnement. C'est pourquoi chaque fois qu'il faudra aménager un site touristique, des parcs, des jardins publics et des réserves, le volet protection de l'environnement doit être pris en considération. Comme son nom l'indique, le ministère de l'environnement et de la protection de la nature porte un intérêt

pour la gestion dès l'environnement et comporte une structure départementale qui veille au grain afin de protéger les espèces d'animaux et végétaux en voies de disparitions.

#### **4.1.3. La délégation départementale du tourisme de Dschang(DDTD)**

La délégation départementale du tourisme est selon l'article 64 alinéas 1 placé sous l'autorité d'un délégué départemental. Elle est chargée du suivi de toutes les affaires relatives aux établissements et agences de tourisme, à la promotion des sites touristiques dans le département<sup>14</sup>. On se rend à l'évidence que la (DDTD) joue pleinement son rôle car lors de notre passage dans leurs locaux, elle nous a présenté la liste des sites et édifices touristiques que regorge le département de la Menoua où nous avons donc extrait ceux de l'arrondissement de Dschang. Mais la réalité sur le terrain est différente de ce qui est écrit. Nous avons donc ajusté afin que tous sites et édifices soient représentés. De plus la DDT donne des informations détaillées sur les sites et édifices touristique de la localité, de ce fait ces informations seront envoyées auprès de la délégation régionale puis au ministère.

#### **4.1.4. L'office du tourisme de Dschang**

La loi relative à l'activité touristique au Cameroun<sup>15</sup> donne à l'office de tourisme une définition suivante : « *une personne morale créée conformément à la législation sur les groupements d'intérêt économique, par des personnes physiques ou morales ou des collectivités territoriales décentralisées en vue du développement et de la promotion du tourisme dans une localité donnée* ». Il voit le jour sous les prémices de la coopération Nantes-Cameroun le 23 juillet 1998. De plus il est le premier à être créé au Cameroun après la fermeture de l'office nationale du tourisme aux débuts des années 1970 et en Afrique centrale. Il est au service de l'information touristique et de la promotion de la destination et un intermédiaire qui fait figure de conseil incontournable dans la promotion de la ville. Il est situé au centre-ville dans l'une des cases coniques bamilé à l'entrée du marché A. Il a pour objectif de développer et de promouvoir le tourisme dans la ville de Dschang et ses environs par :

- L'accueil et l'orientation des touristes ;
- L'aménagement et la gestion des sites naturels ;
- L'accompagnement des projets de développement touristiques ;
- L'organisation des circuits touristiques et les visites guidées à Dschang et ses environs ;
- L'encadrement des établissements de tourisme locaux à travers des sciences de travail et de sensibilisation en ce qui concerne la charte de qualité dans les établissements touristiques ;

Depuis sa création il enregistre chaque année une augmentation des touristes et de visiteurs dans l'arrondissement. Bien que la plupart des touristes ne se signalent pas à leurs arrivées, on peut néanmoins dénombrer quelques uns qui proviennent de France, Italie... le tableau ci-dessous en dit plus.

---

<sup>14</sup> Décret n°2005/450 DU 09 novembre 2005 portant organisation du ministère du tourisme

<sup>15</sup> Loi n° 98/006 du 4 avr. 1998 relative à l'activité touristique.

**Tableau 10** : nombres d'arrivés de touristes

Années	Nombre de touristes
2007	387
2008	2397
2009	2533
2010	1586
2011	3674
2012	1681
2013	2154

Source : OTD 2014

#### **4.1.5. La mairie de Dschang**

La mairie de Dschang joue un rôle crucial en ce qui concerne le tourisme en général et les sites et édifices touristiques en particulier. Les prémices de la mairie prennent naissance lorsque Tsopdny Paul communément appelé Panka ancien maire de Dschang (1980) décide d'aménager le site du pont de plaisir afin qu'il soit attrayant et qu'il fait bon vivre. Dix ans plus tard la mairie de Dschang entretient de bonnes et fructueuse relation avec celle de Nantes d'où la coopération Nantes-Dschang en 1996. C'est de cette coopération que naît l'office de tourisme le tout 1<sup>er</sup> en Afrique central et au Cameroun, le musée de civilisation, la base nautique et le centre artisanat de la route de chefferies. L'œuvre de la mairie continue toujours de se percevoir à travers le travail abattu par le maître de lieu Mr Donfack Baudelaire qui s'investit sur les édifices touristiques afin que ceux si soient captives, attrayante tout en embellissant la ville et en attirant le maximum de personnes dans la ville.

#### **4.1.6. Les élites locales**

Si l'activité touristique prospère aujourd'hui à Dschang, c'est d'une part grâce aux élites. Les 1461,13 millions de FCFA inscrits au Ile plan (66/70) pour la construction des hôtels et les 8,050 millions de financement public inscrits au IVe plan (77/81) pour augmenter la capacité hôtelière de lits<sup>16</sup> n'ont presque rien apporté au département de la Menoua en général et l'arrondissement de Dschang en particulier. En dehors du centre climatique de Dschang, établissement hôtelier appartenant à l'État, le reste demeure l'œuvre des élites locales qui n'ont pas voulu voire leur arrondissement sans infrastructures hôtelières. De ce fait la multitude des établissements touristiques est l'œuvre des particuliers. Ces élites sont des acteurs non seulement à la construction des établissements touristiques, mais aussi à l'entretien des routes et surtout dans les zones rurales à travers les comités de développement car l'entretien des routes par l'état est irrégulier.

#### **4.1.7. Les ONG et les partenaires étrangers**

Les organismes non gouvernementaux ne sont pas à négliger dans la promotion des sites et édifices touristiques dans l'arrondissement de Dschang. Ceux-ci peuvent apporter leur appui financier important. Le but est de promouvoir et développer les sites et édifices

---

<sup>16</sup> Encyclopédie du Cameroun, tome 3, p 198.

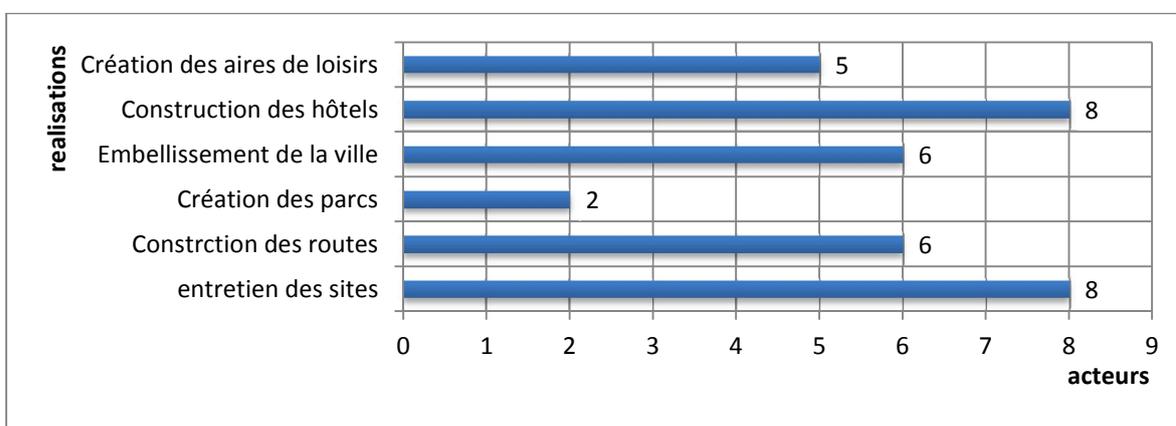
touristiques tout en fournissant aux communautés d'accueil une solide base économique et politique qui puisse leur permettre de résister aux mœurs venues d'ailleurs. Hors mis cet appui financier, ils ont pour rôle de procéder à des séances d'organisation, de meilleure sensibilisation et de gestion pour une réussite de l'activité touristique et écotourisme. De ce fait, les populations de l'arrondissement participeront au développement de cette activité.

#### 4.1.8. Les autorités traditionnelles

Les autorités traditionnelles en personne des chefs de groupements de l'arrondissement sont mieux placées en ce qui concerne la pratique du tourisme et particulièrement dans le volet des sites et édifices touristiques. Ils peuvent inciter les populations locales à s'activer à une meilleure collaboration, une participation effective et réelle. Les chefs des villages organisent des rencontres grandissantes ce qui permettent aux étrangers de visiter les sites tout autour du village.

#### 4.1.9. Les populations locales

La population locale est l'acteur qui bénéficie des retombées des sites et édifices touristiques dans l'arrondissement. Elle s'occupe de la gestion du site et de son entretien. Elle entretient de plus en plus les infrastructures à caractère social telles que la route, les structures sanitaires, les structures scolaires et bien d'autres. C'est la population locale qui est en contact direct avec les particuliers qui ont besoin des terres pour la construction des édifices touristiques. C'est dire que si elle refuse l'accès aux terres, il n'y aura pas d'implantation d'édifices.



*Source* : Enquête de terrain avril 2016

**Figure 11:** Réalisation des acteurs du tourisme

Ce graphique ci-dessus présente les actions des acteurs. Les acteurs ont la lourde responsabilité de développer les infrastructures et d'entretenir les sites tout en embellissant l'arrondissement.

## 4.2. LES ACTEURS INDIRECTS ET NIVEAUX D'INTERVENTIONS

Un acteur indirect c'est quelqu'un ou une structure qui participe à une moindre mesure, qui n'est pas tellement actif à la réalisation d'un projet. On ne peut le négliger car c'est un maillon où tout le monde, toute structure est à prendre en compte. Les acteurs indirects qui participent à la contribution des sites et édifices touristiques de l'arrondissement de Dschang sont légions. On peut citer entre autres :

### 4.2.1. Les structures de sécurité

Par structures de sécurité, nous entendons l'ensemble des moyens qui permettent de maintenir l'ordre et la stabilité dans une localité. C'est ce qui n'est pas en reste dans l'arrondissement de Dschang. C'est pourquoi il est indispensable aux touristes de se sentir à l'aise lorsqu'ils se rendent dans des sites et édifices touristiques dans cet arrondissement. Raison pour laquelle l'organe de sécurité est un facteur très important en cas de dangers physiques. Pour cela, l'arrondissement dispose de plusieurs structures de sécurité. On peut citer entre autres la gendarmerie, le commissariat central de police, celui du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> arrondissement, le camp militaire, la brigade territoriale et la compagnie. Tous ces structures possèdent un artisanal humain et matériel capable d'intervenir en cas de danger.



**Source:** Tsafack Sonkeng Gaius, avril 2016

### **Planche 20:** structures de sécurités de l'arrondissement de Dschang

La planche 19 nous présente les structures de sécurités de l'arrondissement de Dschang. La photo A illustre le commissariat central avec sa voiture de patrouille. La photo B la gendarmerie nationale.

### 4.2.2. Les structures sanitaires

La santé étant un gage pour tous, elle est une valeur qui doit être gardée avec beaucoup d'attention. C'est la raison pour laquelle chaque touriste avant de se rendre dans des sites et édifices d'une localité doivent d'abord s'assurer que des structures sanitaires existent. C'est pourquoi l'arrondissement de Dschang comporte une multitude de centres de santé repartis équitablement sur l'étendue de la localité. Ces centres de santé qui sont l'œuvre des élites et du gouvernement ont chacun un plateau technique adéquate, des médecins et infirmiers qualifiés capables de risquer leurs vies au profit de leurs patients. De plus toutes ces structures sanitaires ont un véhicule spécial et tout terrain qui est mise à la disposition des touristes en difficultés.



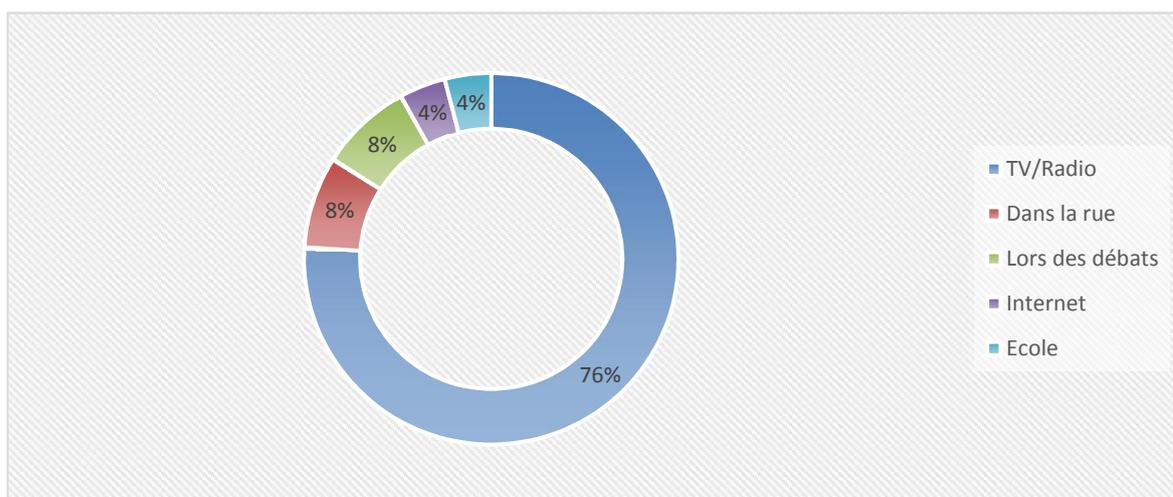
*Source: tsafack sonkeng gaius, avril 2016*

**Planche 21 :** quelques structures sanitaires de l'arrondissement

*Les structures sanitaires sont nombreuses dans l'arrondissement. La photo A illustre l'entrée principale de l'hôpital de district de Dschang ; et celle de B présente l'entrée de hôpital Asong*

#### 4.1.2.3. Les structures médiatiques

Les structures médiatiques sont des organes qui promeuvent ou font passer des informations. A cet effet l'arrondissement de Dschang renferme plusieurs structures médiatiques à l'instar des stations de radio (radio yemba, radio campus, radio nguinlah). Ces radios diffusent des informations nécessaires à la population et vont plus loin jusqu'à faire des publicités commerciales. C'est aussi comme cela que pour faire la prospection des sites et édifices touristiques, elles diffusent le maximum d'information. A l'écoute de ces annonces, les touristes sont curieux de s'y rendre.



*Source : enquête de terrain, avril 2016*

**Figure 12 :** Moyens de vulgarisation des sites et édifices touristiques.

Le graphique ci-dessus présente à quel point les structures médiatiques sont utiles dans la promotion de l'activité touristique. On remarque que la télévision et la radio sont des outils indispensables puisqu'ils occupent près de 76%.

#### 4.1.2.4. Les structures de transports

L'arrondissement de Dschang referme une pléthore d'agences de voyage. Ceux-ci contribuent aussi à l'activité touristique. De ce fait, elles mettent à la disposition des touristes des bus de transport permettant le transport de plusieurs personnes allant d'un site à un autre. Les premières agences de voyages de l'arrondissement de Dschang furent "bon pied la route" et "Azinmeda", puis suivirent "Kami express" aujourd'hui "trésor voyage", "Bansoa air lines", "Tabo" aujourd'hui "General voyage" "Ndah Ndem" et enfin "Diamond travel agency". Elles continuent malgré les problèmes rencontrés à assurer le transport des touristes en toutes saisons.

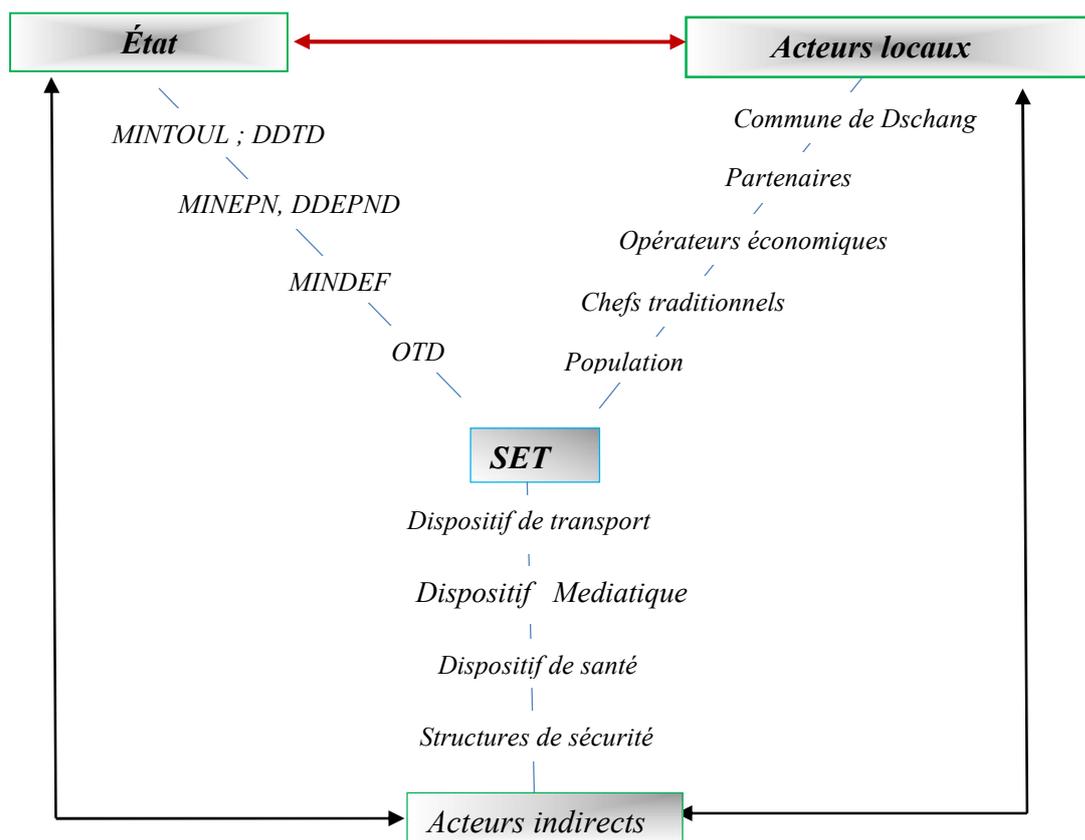


**Source:** Tsafack Sonkeng Gaius, Avril 2016

#### **Planche 22 :** Quelques structures de transports dans l'arrondissement

La planche 21 présente quelques structures de transports l'arrondissement. Les photos A et B présentent les agences Menoua et General voyage de la ville de Dschang. Sur les deux Photos, on peut observer les différents chargeurs qui n'attendent que la présence d'un passage.

Parlant des acteurs du développement des sites et édifices touristiques, voici un schéma qui récapitule tous les différents acteurs Bien qu'il existe des acteurs directs qui sont directement touchés par l'activité et les acteurs indirects moins concernés, tous participent à l'essor ou l'éclosion des sites et édifices dans l'arrondissement de Dschang. **(Figure 12).**



Source : enquête de terrain, avril : 2016

Figure 13 : Schéma représentant les différents acteurs du développement des SET

TABLEAU 11 : représentation du niveau d'intervention des différents acteurs

CATÉGORIES	ACTEURS	RÔLES	REMARQUES
DIRECTS	MINTOUL et DDTD	Définit la politique touristique, ventent le tourisme au niveau local	Pas assez de réalisation
	OTD	Accueil, orientation des touristes et médiatisation	Mission effective
	MINEPN	Limite l'impact des projets des SET sur l'environnement	Beaucoup d'insuffisances
	COMMUNE DE DSCHANG	Définir et encourage la politique locale du tourisme	Mission effective sur le terrain
	ÉLITE LOCALE	Garant du financement des SET	Mission effective
	AUTORITÉ TRADITIONNELLE	Accueil des touristes, valorisation du tourisme culturel	Mission effective
	POPULATION LOCALE	Accueil les projets touristiques, sert main œuvre, approvisionnent les SET en vivres	joue pleinement son rôle et va même au-delà.
	ONG ET PARTENAIRES ÉTRANGES	Finance, encouragent des projets touristiques et contribuent à protéger l'environnement	Beaucoup d'insuffisances
	STRUCTURES DE	Secours et soin en cas d'accident ou	jouent pleinement

<b>INDIRECTS</b>	SANTE	de maladie	son rôle.
	STRUCTURE DE SÉCURITÉ	Assure la sécurité des SET et des touristes	jouent pleinement son rôle.
	LES MÉDIA	Venter, promouvoir le tourisme	Mission effective
	STRUCTURES DE TRANSPORT	Assure le déplacement et le transport du matériel dans les SET	jouent pleinement son rôle.

**Source** : enquête de terrain, avril 2016

*Le tableau 11 nous présente le niveau d'intervention des différents acteurs du secteur touristique à Dschang. Ceux-ci jouent un rôle capital et déterminant puisque notre descente sur le terrain nous l'atteste formellement. Chacun constitue un élément indispensable de la chaîne et ne doit pas être négligé.*

## CONCLUSION

Il était question pour nous d'analyser les acteurs qui interviennent dans le développement de l'activité touristique dans la commune de Dschang. Selon leur implication dans le développement de ce secteur d'activité, nous les avons classés en deux catégories. Les acteurs directs constitués de l'État à travers le MINTOURL et ses organismes décentralisés. On a aussi les élites et la population locale. Ce groupe d'acteur joue un rôle essentiel dans l'évolution de ce secteur d'activité. Les acteurs secondaires ont pour ambitions d'assurer la sécurité des touristes et des SET, d'assurer les soins des touristes en cas d'accident, de vendre les SET de la localité. On ne saurait se passer du travail du domaine des transports.

**CHAPITRE 5 : APPORTS DES SITES ET EDIFICES  
TOURISTIQUES AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,  
SOCIOCULTUREL DE L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG**

Tout comme le Maroc, la Tunisie ou le Sénégal, bon nombre de pays du continent ont fait le choix de développer le secteur touristique et d'en faire un moteur pour le reste de l'économie (Atlas d'Afrique p 74, 2010). Cette idée n'est pas nouvelle, Mr David Dubois, expert de la banque mondiale déclarait en 1966 : « *le tourisme représente pour les pays le vrai moteur de développement, de la même façon que le fit l'industrie pour l'Europe du 19<sup>e</sup> siècle* »<sup>17</sup>. Ainsi les sites et édifices touristiques constituent un facteur de développement incontournable pour les pays en voie de développement comme le Cameroun en général et l'arrondissement de Dschang en particulier. Cette localité renferme de nombreuses ressources qui concourent à l'amélioration des conditions de vie. De ce fait, le tourisme a des répercussions aussi bien sur l'économie que sur la vie socioculturelle et environnementale.

### **5.1 CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DES SITES ET ÉDIFICES TOURISTIQUES DE L'ARRONDISSEMENT**

La contribution des sites et édifices touristiques n'est plus à démontrer dans l'arrondissement de Dschang. Elle s'observe de jour en jour à travers les différentes activités telles que la montée florissante des établissements ou structures d'hébergement, de restauration, et de loisir pour loger et satisfaire les touristes selon leurs moyens et leurs désirs. Ceci atteste que l'activité touristique apporte un plus à l'économie à travers la création d'infrastructures, l'entrée de devises et l'accroissement de la production.

#### **5.1.1. Apport au niveau de la création des infrastructures à caractère touristiques**

L'article 3 de la loi N° 98/006 du 4 avril 1998 relative à l'activité touristique définit un établissement touristique comme étant « *un établissement crée par une personne physique ou morale en vue de fournir au public des prestations d'hébergement, de restauration, de loisirs ou de détente* ». Ils sont légions dans l'arrondissement de Dschang et contribuent considérablement un véritable levier économique. Ces établissements de touristiques comprennent : les établissements d'hébergement ; les établissements de restauration ; les établissements de loisirs<sup>18</sup>.

---

<sup>17</sup> Article de journal, tourisme réinventer la destination africaine in marché tropicaux et méditerranéens, stratégie et investissement en Afrique, n°3148, du vendredi 14 avril 2006.

<sup>18</sup> Article 8 du DECRET N°99/443 /PM DU 25 MARS 1999 Fixant les modalités d'application de la loi n° 98 /006 du 14 avril 1998 relative à l'activité touristique.

➤ **Une pluralité des établissements d'hébergement à Dschang**

L'établissement d'hébergement est une structure commerciale qui offre des chambres ou des appartements meublés en location, soit à une clientèle de passage, soit à une clientèle qui effectue un séjour caractérisé par une location à la semaine ou au moins, mais qui, sauf exception, n'y élu pas domicile<sup>19</sup>. De ce fait, on se rend à l'évidence que ce sont les hôtels et motels qui sont directement vus. Il existe selon les chiffres de la délégation du tourisme à Dschang (24)<sup>20</sup> établissements d'hébergement et particulièrement au centre-ville. Ceux-ci sont classés, non classés et pour certains clandestins (voir annexe). Ils offrent des chambres ou des appartements meublés en location et parfois des repas. Des personnes de tout horizon s'y rendent en fonction des prix et des catégories.



**Source** : Tsafack sonkeng gaius, avril 2016

**Planche 23** : *Quelques établissements d'hébergement de Dschang.*

La planche présente des établissements d'hébergements sur différents formes. La photo A illustre le Complexe Hôtelier MBOUOH Star (3 étoiles) d'une capacité de 50chambres avec une architecture remarquable, la B présente Téclair Palace Hôtel (2 étoiles) d'une capacité de 45 chambres, la C nous dévoile le cadre impeccable de l'Hôtel du lac (1 étoile) ayant 21 chambres et la dernière l'hôtel malte de 20 chambres avec une architecture hors du commun

<sup>19</sup> Article 8 alinéa 2 de même décret

<sup>20</sup> Voir annexe

➤ ***La création des établissements de restaurations et de loisirs***

L'établissement de restauration et de loisirs sont des établissements commerciaux dont la caractéristique principale est de vendre de la nourriture, la boisson, de promouvoir la musique et les activités récréatives diverses. Ils sont, soit autonome, soit intègre dans un hôtel<sup>21</sup>. Ces structures accueillent des personnes de tout âge offrant des services de qualité pour leur satisfaction. Les différents établissements de restaurations sont des pourvoyeurs du tourisme. Ils sont nombreux et occupent une place considérable. (Voir annexe).

**5.1.2. Apport au niveau de l'entrée des devises et revenus**

Entant que source d'emploi, les sites et les édifices touristiques sont aussi des générateurs de revenu ou des devises. Les organismes internationaux, notamment l'ONU, la FMI et la BM ont contribué grandement à la mise en œuvre de ces nouvelles orientations. Car ils n'ont cessé de vanter l'intérêt et le mérite des prouesses de la commune. Le principal avantage du tourisme est que les dépenses des touristes (il s'agit des dépenses en biens et services consommés par les visiteurs pour et pendant son voyage et séjour dans le lieu de destination. Elles correspondent aux transactions monétaires qui sont un élément de la consommation touristique) ont un effet catalyseur sur l'ensemble de l'économie. Ainsi, les sites et les édifices touristiques de la commune sont important non seulement comme source de devise mais aussi source d'accroissement des revenus.

Aujourd'hui, l'activité touristique dans la commune est devenue une véritable industrie qui mobilise d'énormes moyens, et de ce fait exerce un effet sur les autres secteurs de l'économie. Il fait appel en effet à des moyens de transport pour acheminer les visiteurs vers leur destination puis pour y assurer le déplacement sur place. Le tourisme crée également une demande dans les domaines des transports, des télécommunications et des finances (micro finances, banques). Les agences de voyage s'occupent de la prospection des meilleures destinations touristiques et organisent les voyages et les séjours. L'autre secteur largement sollicité est indéniablement la restauration, ce à quoi s'ajoutent les centres de loisirs et de récréation, les établissements culturels, les installations sportives.

La consommation de produits locaux stimule la demande en produits agricoles, halieutiques et alimentaires. Parlant particulièrement des objets d'arts, ils sont fabriqués en grande quantité et apportent beaucoup plus de revenus. Ceux revenus favorisent le bien être des populations et sont parfois collectés pour des personnes démunies. Les photos ci-dessous présente des quelques produits qui attirent des visiteurs et qui sont rentables.

---

<sup>21</sup> Article 8 alinéa 3 de même décret

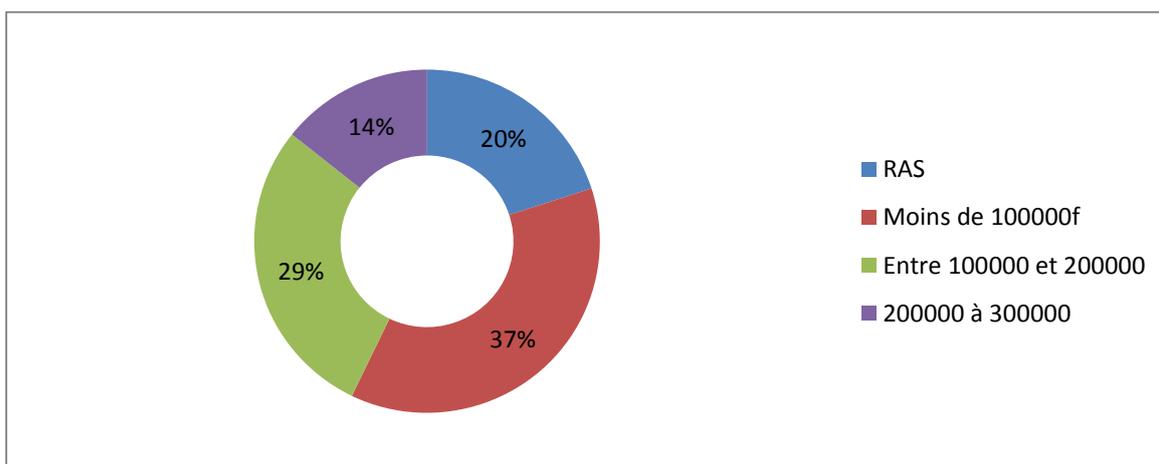


**Source** : tsafack sonkeng gaius, avril 2016

**Planche 24 : le centre artisanal de la route des chefferies à Dschang et les produits issus**

La planche 16 présente le centre artisanal de la route des chefferies à Dschang et des produits issus. La photo A présente une vue du centre artisanal de la route des chefferies à Dschang. Il est constitué dizaine de cases. La photo B présente les produits agro artisanal, la C ressort les sacs à dos faits avec les peaux d'animaux, la D fait ressortir les babouches artisanales communément appelé samara. La E illustre une table d'étude à quatre places. La F et G ressortent les chaises recouvertes de scories.

**Source** : enquête de terrain, avril 2016



**Figure 14** : recette journalière de quelques structures a caractères touristiques (centre artisanal, centre climatique, hôtels...)

Ce graphique présente les différentes recettes journalière de quelques structures a caractères touristiques de l'arrondissement de Dschang.

## 5.2. CONTRIBUTION SOCIOCULTUREL DES SITES ET ÉDIFICES TOURISTIQUES DE L'ARRONDISSEMENT

### 5.2.1. Sites et édifices touristiques : promoteur d'emploi

En se basant sur la stratégie de développement de l'arrondissement, l'activité touristique est vue comme un moteur de développement et à une grande importance dans la lutte contre la pauvreté. C'est justement la raison pour laquelle nous pouvons dire avec Joseph Owona que « le Cameroun peut et doit compter sur son tourisme pour sortir de la pauvreté »<sup>22</sup>. Le secteur du tourisme est un puissant vecteur de croissance économique et de création d'emplois dans l'arrondissement de Dschang. D'après le directeur de l'office du tourisme de Dschang, il représente 15% des emplois directs et indirects dans la localité d'où la portée de sa dimension sociale.

#### ➤ Créateur d'emplois directs

Dans l'arrondissement de Dschang, nous avons recensé 38 établissements touristiques : 20 sites touristiques et 16 édifices. On entend par "emploi direct" toute activité menée par un individu dans une structure. On estime le nombre d'emplois directs à 458 au regard de des nombres d'employés. Le tableau suivant illustre mieux :

**Tableau 12** : représentation du nombre d'emplois directs

Structures	Nombre de structures	nombre d'employés par structure	Total d'employés
Sites touristiques	20	5	100
Édifices touristiques	16	3	48
Établissements d'hébergements	24	10	240
Établissements de restaurations	10	5	50
Établissements de loisirs	4	5	20
Totaux	74	28	458

*Source* : Tsafack, enquête de terrain, janvier 2016

#### ➤ Créations des emplois indirects

Les sites et édifices touristiques de l'arrondissement de Dschang favorisent non seulement la création des emplois directs mais aussi ceux indirects (tableau 12). On appelle emploi indirect toute activité qui fonctionne au tour des structures propres et parfois qui n'ont même rien avoir avec celle-ci. Ceux qui pratiquent cette activité n'ont parfois pas de qualité appropriée. C'est justement ce qui a sans doute poussé le secrétaire général de L'OMT à affirmer que : « le tourisme est une intense activité à forte main d'œuvre qui ouvre des débouchés pour les petites structures... il a la capacité de créer des emplois pour les pauvres, les hommes et les jeunes, pour les communautés autochtones, pour des personnes

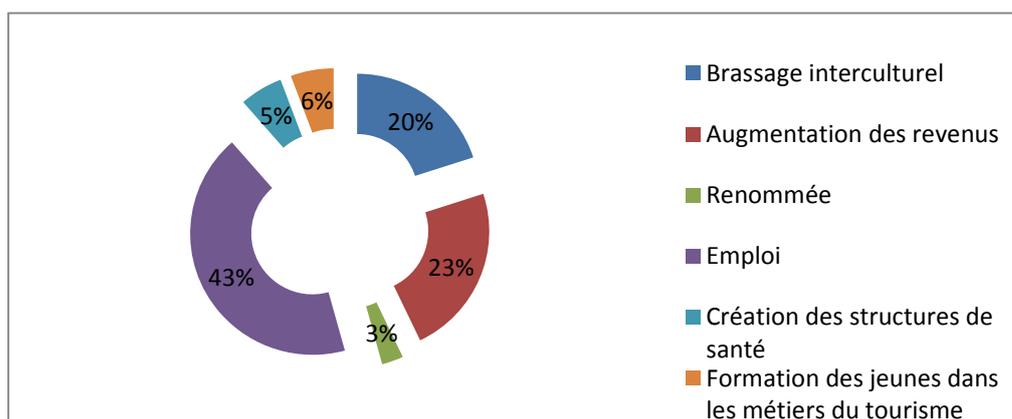
<sup>22</sup>Owona, J. dans la préface du livre de Engelberg François Essono, *le tourisme au Cameroun, région et pôle de développement*, imprimerie saint paul, Yaoundé, 2000.

sans qualification ou très qualifiées dans les zones rurales<sup>23</sup> ». Puisque l'intérêt de ces touristiques provoquent des effets multiplicateurs, la moyenne pour chaque emploi dans cette activité c'est 9 autres créés<sup>24</sup>. En tenant compte de ce qui précède et au regard de l'étendu de l'activité touristique dans la commune, l'on peut estimer la moyenne des emplois indirects à 4122 emplois. Pour gagner de l'argent, certains citoyens se sont convertis à plusieurs métiers. C'est ce qui atteste le tableau suivant :

**Tableau 13** : représentation du nombre d'emplois indirects

Les emplois indirects	Estimation d'employés	Prestations fournies
« buyam and sellam »	1000	vente des produits maraîchers et vivriers
gérants de call box	300	Facilitent les transactions téléphoniques
des conducteurs de moto et de bus	3000	Transport des biens et personnes
Des électriciens et des plombiers	200	Aménagent et réparations des structures
Des artisans	100	Créations et ventes des œuvres d'arts
Des guides touristiques	20	Accompagnent les visiteurs
Des vendeurs du secteur informel	250	Procurent satisfactions aux publics

**Source** : Doriane, agent communal de Dschang, décembre 2015



source : enquête de terrain avril 2016

**Figure 15**: contribution sociale des sites et édifices touristiques

Ce graphique illustre le point de vue des enquêtés sur les retombés des sites et édifices touristiques dans l'arrondissement

<sup>23</sup> Discours du secrétaire général de l'OMT, M Francesco frangioli, in bulletin des membres de l'OMT, n°02/28 mai 2001, P1

<sup>24</sup> Support de cours du Pr Roger Bernard Onomo Etaba, THC 311 : enjeux du tourisme, DTH, FALSH, UYI, année académique 2013-2014.

### **5.2.2. Apport des Sites et édifices touristiques dans l'amélioration des conditions des vies des populations.**

L'activité touristique est une forme de développement qui, bien que participant à la réalité économique, est un moyen pour les individus et les sociétés de connaître et de comprendre leurs environnements et leur passé respectifs. C'est pourquoi à travers les sites et édifices touristiques de Dschang, le tourisme solidaire a pris le dessus et devient de ce fait le sauveur des populations locales

#### **➤ Sites et édifices : Promoteur du tourisme solidaire**

«Le tourisme solidaire regroupe les formes de tourisme alternatif qui mettent au centre du voyage l'homme et la rencontre et qui s'inscrivent dans une logique de développement des territoires. L'implication des populations locales dans les différentes phases du projet touristique, le respect de la personne, sont les fondements de ce type de tourisme». Cette définition a été élaborée en 2004 par un Comité de pilotage constitué de l'Union Nationale des Associations de Tourisme, des associations de tourisme solidaire et de leurs partenaires.

Dans l'arrondissement de Dschang, le projet "Tokem" s'inscrit dans les objectifs du tourisme solidaire et vise à utiliser le tourisme comme véritable outil de développement, de rencontres, d'échanges, de sensibilisation, de promotion du tourisme durable et d'appui au développement local et durable. Il permet à travers l'activité touristique d'encourager les activités économiques, de générer des nouvelles sources de revenus et de créer les emplois pour limiter l'exode rural. C'est la raison pour laquelle dans chaque chefferie de l'arrondissement il existe des cases d'hôtes pour leur séjour, d'une aire de jeu, d'un restaurant où sont préparés essentiellement les mets locaux. Les retombés de cette pratique sont utilisés pour la population. Le projet "Tokem" a également financé des projets de développement intégré et participatif des populations<sup>25</sup> et a ouvert des centres de formation en agriculture avec la vulgarisation des semences.

#### **➤ Sites et édifices : Amélioration du cadre de vie des populations**

Il faut noter que les sites et édifices touristiques de l'arrondissement de Dschang ont apporté aux populations de la localité des infrastructures à caractères sociaux. L'électrification de la ville était un problème majeur, mais avec la pratique des activités touristiques, la ville a été éclairée et particulièrement des endroits où se situent les sites et édifices touristiques. C'est justement la raison pour laquelle les populations adoptent les modes de conservation moderne des vivres. Ils abandonnent peu à peu des lampes à pétrole et le fer à charbon pour le repassage. Avec l'électricité, les populations peuvent suivre des informations via les appareils électroniques.

Pour ce qui est de la construction des infrastructures, les retombés du tourisme solidaire se perçoivent à travers la construction des latrines écologiques dans quelques établissements primaires de l'arrondissement. De plus, des petits centres de santé sont créés dans les villages dans le but de venir en aide aux populations démunies. Concernant les

---

<sup>25</sup> Entretien avec Réne Poundé

routes, elles ont été réhabilitées favorisant et facilitant le déplacement des populations locales qui se précipitent tous les jours du marché pour écouler leurs produits. Quant à l'eau, on assiste à une adduction en eau potable dans l'arrondissement. Même dans les coins les plus reculés du village, les retombées du tourisme solidaire se voient à travers les forages où la population peut s'abreuver en tant voulu.

### **5.2.3. Sites et édifices touristiques : promoteur des valeurs culturelles**

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE, 2002) considère le tourisme culturel comme une force pour la paix, un renforcement pour la culture de la communauté et une mise en valeur des traditions locales. Il encourage une implication et une fierté des populations locales à accueillir les touristes avec toute la sérénité. La culture devient donc un outil d'émancipation permettant de s'enrichir et de communiquer intellectuellement, émotionnellement et spirituellement.

#### **➤ *Au niveau du brassage humain***

De façon générale, les sites et édifices touristiques de l'arrondissement de Dschang font l'objet de curiosités. Ainsi ils favorisent le contact direct entre les peuples d'après GEORGES CAZES (1996) cité par FOUTSOP (2009). Grâce à ce contact, les touristes sont contraints d'engager des conversations, de donner des informations sur leurs pays d'origine, de communiquer leur adresse et de prendre des pauses photo avec les populations locales. Cette sympathie favorise les échanges d'idées et d'expérience entre les peuples. C'est ainsi que nous pouvons dire que l'activité touristique favorise la cohésion sociale, c'est un instrument intégrateur facilitant le brassage humain. Ceci peut se percevoir à travers les visiteurs de se conformer aux coutumes traditionnelles afin de prendre pour épouse des filles de la localité.

#### **➤ *Au niveau du brassage culturel***

Quand ils arrivent, les visiteurs souhaitent découvrir les us et coutumes de la localité, goûter à la cuisine, prendre part à ses fêtes et activités locales (musique, danse, produit artistique). Ils doivent respecter les cultures des autres, bref les hommes et les femmes dans leurs modes de vie. Il s'imprègne chaque jour de la culture de l'un ou de l'autre notamment en ce qui concerne l'attitude alimentaire et vestimentaire tout en protégeant la culture et l'environnement. Le visiteur satisfait donc sa curiosité, se procure l'occasion de se détendre à travers les danses traditionnelles. Au bout du compte, aucune culture ne peut survivre et s'épanouir durablement sans contact avec d'autres cultures ou d'autres influences culturelles. Le tourisme contribue de façon décisive à faciliter et modeler le dialogue interculturel contact direct entre peuples de cultures différentes.

#### **➤ *Au niveau de l'éveil de certains métiers***

Les sites et édifices touristiques de l'arrondissement de Dschang grâce à leurs effets multiples permettent de sauvegarder certains métiers qui tendent à disparaître à l'exemple de

l'artisanat, de la poterie et bien d'autres encore. Ces métiers bien qu'autrefois étaient considérés comme des métiers destinés uniquement aux vieillards et ne suscitaient aucun intérêt de la part des curieux, connaissent de nos jours un essor considérable avec l'arrivée des jeunes qui s'intéressent de plus en plus à l'activité. C'est ainsi qu'on peut voir des jeunes de moins de 15 ans utiliser avec délicatesse les outils appropriés pour façonner des objets d'arts. Fiers de leurs métiers, les créateurs sont émus lorsque des étrangers arrivent et sont stupéfait par le travail abattu. Flattés par l'expertise des articles, les touristes se font le plaisir de se procurer les multiples produits. Ils dépensent donc des sommes appréciables dans l'achat d'objets de l'artisanat local qu'ils emportent comme des souvenirs de leur passage dans la région

## **CONCLUSION**

Les résultats de ce chapitre nous ont permis de relever la contribution des SET dans le développement de la localité de Dschang. Ce développement est multiforme. Économique, il fournit les emplois directs et indirects à près de 15% des habitants de la localité. Par les services qu'ils offrent, les SET constituent des recettes importantes. La contribution au développement socio culturel se traduit avec la création d'emplois, la promotion du tourisme solidaire à travers l'association Tokem. Certains SET favorisent la construction des infrastructures à caractère social. Aussi, le tourisme est à l'origine du brassage humain et des cultures, du développement des métiers comme l'artisanat et des centres de formation en hôtellerie. Malgré cet apport, ce secteur procède quelques insuffisances dont il convient de relever. Notons aussi que ce secteur impacte parfois négativement sur l'environnement et la population de l'arrondissement de Dschang.

**TROISIEME PARTIE : PROBLÈMES RELATIFS AUX SITES ET  
EDIFICES TOURISTIQUES ET PRESENTATION, CRITIQUE  
DES RESULTATS, RECOMMANDATIONS**

La troisième et dernière partie de cette étude est titrée comme suit présentation, critique des résultats et recommandations. Elle est subdivisée en deux chapitres. Le chapitre cinq consiste à la présentation les problèmes qui freinent l'évolution du secteur touristique (sites et édifices) de l'arrondissement de Dschang. Puis, vient le chapitre sept qui consiste en la vérification des hypothèses, la critique des résultats et les recommandations.

## **CHAPITRE 6 : LES INSUFFISANCES AU DÉVELOPPEMENT DES SITES ET EDIFICES TOURISTIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG**

Comme nous l'avions dit très haut, les sites et les édifices touristiques de l'arrondissement de Dschang contribuent au développement. Mais il n'en demeure pas moins que ceux-ci ne contribuent pas assez. On peut donc se demander ce qui freinent les sites et aux édifices à favoriser entièrement au développement de cette localité. L'objectif donc de ce chapitre est de ressortir les freins qui empêchent le développement de ceux-ci. Pour ce faire, une analyse en deux parties sera idéale pour notre cheminement. C'est pourquoi nous parlerons dans un premier temps de ce qui freine l'évolution entière et totale des sites et édifices touristiques puis nous parlerons des effets néfastes du tourisme en général et des sites et édifices en particuliers.

### **6.1. LES FREINS AU DÉVELOPPEMENT DES SITES ET ÉDIFICES TOURISTIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG**

Dans l'arrondissement de Dschang, il existe plusieurs freins à l'activité touristique en général et celle des sites et édifices touristiques en particulier. Mais pour une véritable analyse, nous pouvons citer entre autres des contraintes naturelles, celles administratives, financières, humaines, sociales et culturelles.

#### **6.1.1. Les contraintes naturelles**

Parmi les contraintes naturelles, nous pouvons citer le relief. Le relief de Dschang est essentiellement montagnard et de ce fait la quasi-totalité des sites touristiques se trouvent en altitude. Ceci rend un peu difficile l'accessibilité aux touristes. Raison pour laquelle certains ont du mal à gravir la cascade de Ligan, ou de se rendre à certains monts. De plus Une mauvaise gestion des sols, associée à un choix du site et modes de construction et de conception peu durables ou mal pensés, provoque l'érosion des sols, des glissements de terrains et des inondations ce qui détruisent la flore et la faune.

Pour qui est des sites naturels qui sont beaucoup convoités par certains touristes, on observe particulièrement pour ce qui est des lacs et chutes à l'envahissement des rives par des graminées et même des nénuphars. Cette situation s'observe tout au long des sites touristiques et est à l'origine de quelques problèmes à l'instar de la réduction du nid du lac, la prolifération des moustiques, serpent et autres insectes susceptibles de piquer et de mordre avec la dernière énergie toute personne ou tout touriste qui s'approchera un peu de très près.

#### **6.1.2. Les contraintes administratives**

Dans l'arrondissement de Dschang en particulier, certains projets de réhabilitation des sites sont l'œuvre de l'état qui jusqu'aujourd'hui traîne le pas. Prenons pour exemple le centre climatique de Dschang qui se trouve actuellement entre les mains de l'état. Ce site présente des signes de fatigues mais l'État semble ne pas percevoir cette situation. Les toits sont abimés, les routes sont mal entretenues à cause de l'absence du matériel adéquates, les écuries sont presque vides sur la vingtaine de chevaux que comportait le site, le groupe

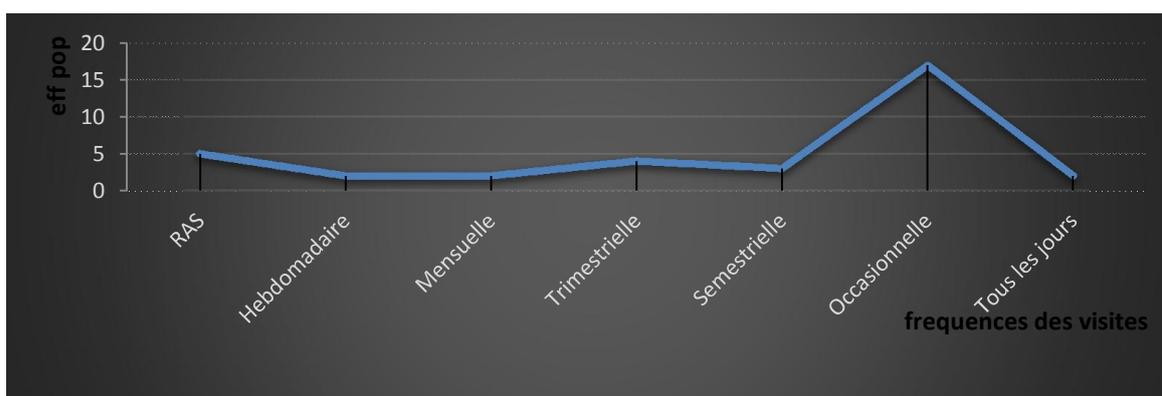
électrogène ne supporte plus d'être fonctionnel<sup>26</sup>. C'est la raison pour laquelle en l'absence du financement de l'état, ce site touristique reste et ne restera que l'ombre de lui-même.

Autres contraintes que nous pouvons relever est la pléthore d'acteurs (l'État, Associations, chef traditionnel, élites, population...). Ce qui crée à l'évidence une incompréhension dans la prise et l'application de certaines décisions prises. (Melingu 2010). En outre, l'état n'engage pas des personnes qualifiées et réputés pour le marketing dans nos différentes gares routières dès l'arrivée des touristes. Cette situation fait en sorte que les touristes en ce qui concerne la localisation de certains sites touristiques.

### 6.1.3. Les contraintes financières

Pour ce qui est des contraintes financières dans l'arrondissement de Dschang, nous pouvons dire quelles sont légions. Tout d'abord, commençons par le coût de transport. La plupart de temps et surtout entre jeudi et dimanche, les prix de transport sont parfois multipliés par deux ou par trois. Ceci dit, le touriste quittant de Yaoundé en direction de Dschang qui se voit parfois prendre le bus moyennant la somme de 3000f est parfois surpris de constater que ce prix à doubler passant de 3000f à 6000f. Cette situation devient inquiétante Parfois même vous payer cette somme pour vous asseoir sur un tabouret. De même, le touriste quittant de Douala pour Dschang et qui a souvent l'habitude de payer ces 2000 ou 2500f est souvent surpris de payer 5000f sans bagage. Si celui-ci transporte des effets, il sera obligé de négocier avec le convoyé qui imposera son prix en fonction de la grandeur ou de la grosseur du sac.

Quand bien même des touristes se rendent à la gare routière de Dschang en direction de certains groupements tels que (Fotsetsa, Fossong-wentcheng et Fongo-Ndeng), ils sont parfois surpris par la hausse des tarifs qui va de 1000f à 3000f par personne si nous sommes en saison de pluie et moins que ceci en saison sèche. Quant aux tarifs, les établissements touristiques ne sont pas en reste. Nous avons recensé dans la ville de Dschang plus d'une vingtaine d'établissements d'hébergements. Ceux-ci ont des prix exorbitant allant de 15000f à 50000f la nuitée dans une chambre. Il convient de noter que dans cette somme, le petit déjeuner, le dîner et le souper ne sont pas inclus. C'est juste une nuit simple en fonction de notre convenance et en fonction des moyens que nous disposons.



Source : enquête de terrain, avril 2016

#### Figure 16 : graphique présentant la fréquence des visites sur les sites touristiques

La figure 8 présente un graphique qui illustre la fréquence des visiteurs dans des sites et édifices touristiques. Cette situation est fortement due aux difficultés financières de la

<sup>26</sup> Entretien Madjet Emmanuel, Dschang le 12 avril 2016

*plupart des touristes. C'est la raison pour laquelle les visites se font pour la plus part occasionnellement.*

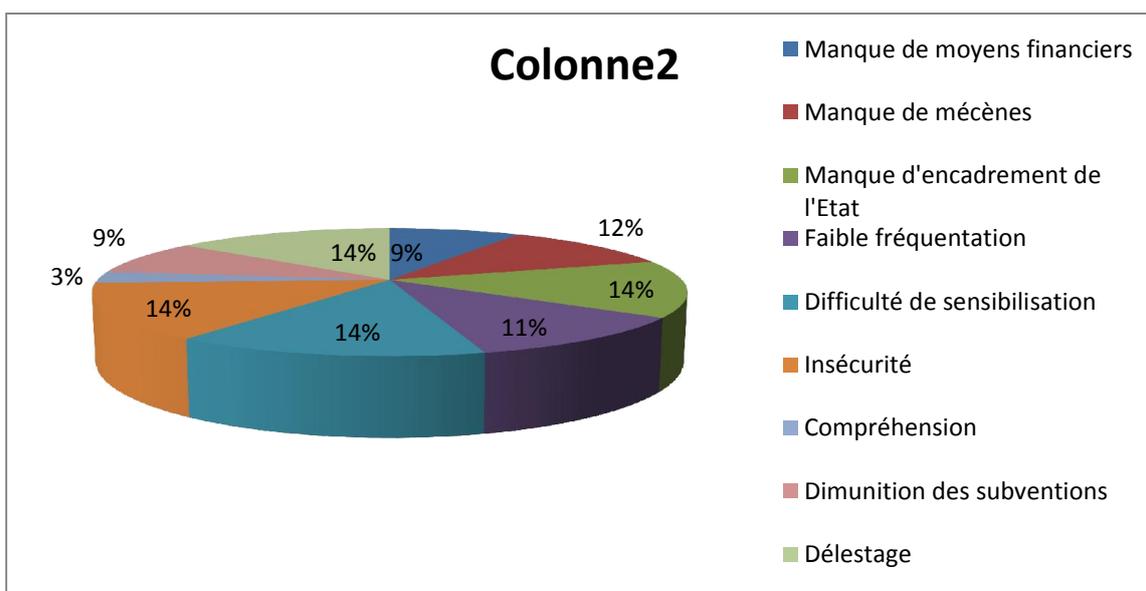
#### **6.1.4. Les contraintes humaines**

Lorsque nous parlons de contraintes humaines, nous faisons allusions aux populations qui ne sont pas épargné à ce niveau. D'après nos enquêtes, la population constitue en elle-même une contrainte dans la mesure où elle est à l'origine de certains problèmes. De plus, elle est essentiellement égoïste puisqu'elle ne veut pas le développement total. Elle veut progresser individuellement, ce qui crée des tensions dans le village. Par exemple nous avons des problèmes fonciers ; puisque celle-ci refuse de vendre des portions de terres pour la construction des édifices touristiques. Pour ce qui est de la jalousie, elle s'observe beaucoup plus dans des GIC. On note également la xénophobie qui est un problème phare dans cette localité. Pour preuve, les populations ont souvent du mal à dévoiler leurs coutumes ou leurs habitudes quotidiennes et voire alimentaire.

De plus, pour ce qui est des guides touristiques, il existe véritablement un manque. **La loi n° 98/006 du 4 avr.1998 relative à l'activité touristique** définit un Guide de tourisme comme étant « *une personne ayant des références et des compétences professionnelles, chargée d'accompagner à plein temps ou à temps partiels des touristes dans les visites de monuments, de musées et de sites touristiques, ou tout autres lieux d'intérêt touristique, et de fournir des commentaires et explications de tous ordres.* ». Pourtant, l'arrondissement de Dschang comporte peu ou presque pas de guide touristique. Avec très peu de guide touristique, les touristes sont parfois voués à eux et ne pouvant pas se rendre dans certains sites tout seul, ceux-ci décident d'abandonner tout simplement.

#### **6.1.5. Les contraintes sociales**

Le problème de signalisation dans la ville de Dschang en particulier et dans le même arrondissement est véritablement capital. Les sites et édifices touristiques ne sont pas indiqués par les panneaux de signalisation. Pour preuve, dans la ville de Dschang nous n'avons aucune plaque publicitaire indiquant la présence d'un centre climatique, d'un musée des civilisations, d'une base nautique, d'une chute ni à l'entrée ni à la sortie de la ville. De ce fait les sites et édifices de la localité ne sont pas valorisés. De ce fait, le touriste qui se rend à Dschang en provenance de Bafoussam, Bamenda, ou Douala ne saurait jamais qu'il existe une panoplie de sites et édifices. Par contre s'il en existait, il serait curieux de s'y rendre histoire de toucher du doigt celui-ci. En plus de ceci, voici quelques unes des difficultés confrontées par les sites et édifices touristiques (figure 17).



Source : enquête de terrain, avril 2016

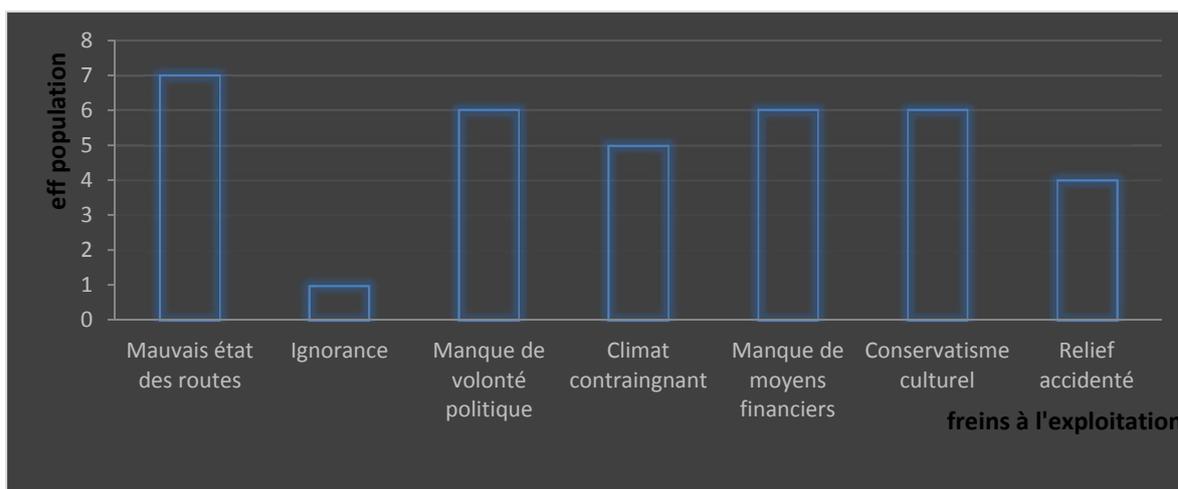
**Figure 17 : problèmes rencontrés par les édifices et sites touristiques**

La figure ci-dessus nous présente les différents problèmes que font faces les sites et édifices touristiques de l'arrondissement de Dschang

#### 6.1.6. Les contraintes culturelles

Si le patrimoine culturel est un atout touristique, il est aussi un frein. Il existe des jours sacrés pendant lesquels on ne doit exercer aucune activité dans le village. Pendant ces jours, les chefs et les notables se concertent afin de prendre des décisions fiables tout en invoquant les dieux afin que ceux-ci veillent sur toute la communauté. Ainsi, les touristes qui arrivent dans l'arrondissement et voulant se rendre dans des sites sont déçus et ont l'obligation d'ajourner ou de rentrer sans visiter le site choisi. Tout ceci se voit comme une entrave aux activités touristiques puisque la plupart des touristes sont souvent très remontés.

Mis à part le problème des jours sacrés, nous avons le problème du mysticisme. Le mysticisme est le fait de mystifier (tromper avec des mensonges élaborés présentés avec une grande apparence de vérité) certains sites. Ceci crée de la peur et la terreur chez certains touristes qui refusent parfois de se rendre dans certains sites. Si vous ne respectez pas cela, vous serez menacé par des forces invisibles se trouvant à l'intérieur du site. Pour ce qui est des grottes à Fongo-Ndeng, les visiteurs sont contraints de suivre scrupuleusement les directives du guide de peur de violer certains endroits et de devenir fou ou aveugle. En clair, il s'agit là d'une suite d'interdits contraignant les visiteurs au risque de leur vie. Voici d'autres freins sur le terrain. Le graphique ci-dessous l'illustre.



**Source** : enquête de terrain, avril 2016

**Figure 18** : Freins à l'exploitation des ressources touristiques

Sur ce graphique, la plupart des personnes enquêtées ont choisi le mauvais état des routes et quelques-uns ont proposé le climat, le relief et l'égoïsme la culturel.

## 6.2. L'EFFET NÉFASTE DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE DANS LA COMMUNE DE DSCHANG

Comme toutes les industries, le tourisme a un impact sur l'environnement. Il est un grand consommateur de ressources naturelles. Les effets néfastes du tourisme apparaissent lorsque l'utilisation du lieu par les visiteurs excède la capacité du milieu naturel à absorber les perturbations engendrées. Le tourisme incontrôlé représente une menace potentielle pour de nombreuses zones naturelles. C'est pourquoi les effets du tourisme et de l'hôtellerie, ainsi que d'autres problèmes qui leur sont associés seront évoqués dans les paragraphes suivants.

### 6.2.1. Effets néfastes de l'activité touristique sur les ressources naturelles

#### ➤ *Impact de l'activité touristique sur l'air et l'eau à Dschang*

Le transport routier, contribue grandement à la pollution de l'air et aux problèmes globaux de l'environnement. Le trafic routier apporte son lot de bruit, d'encombrement et d'émission de particules, des problèmes aggravés par le mauvais entretien des systèmes d'échappement. En ce qui concerne l'eau, et en particulier l'eau potable, est une des ressources naturelles sensibles. De ce constat, on se rend compte que les touristes ont tendance à consommer plus d'eau durant les vacances et en saison sèche qu'ils n'en consommeraient chez eux. La quantité d'eau consommée par personne peut ainsi atteindre cent à deux cent litres par jour s'il faut tenir compte de l'entretien du véhicule qui nécessite un bain tous les jours. Cette situation pousse les populations de l'arrondissement dans une pénurie d'eau démesurée et celles-ci sont obligées de s'abreuver auprès des bonnes fontaines et des forages qui ont été aménagés pour ceux qui n'ont pas de l'eau distribuée par la camerounaise des eaux (CDE).

➤ ***Impact de l'activité touristique sur le sol et la végétation à Dschang***

Dans l'arrondissement de Dschang, des conflits relatifs à l'utilisation des terres peuvent être observés par les locaux qui soutiennent que le tourisme détruit non seulement l'environnement, mais ne fournit par ailleurs que de maigres revenus. L'hôtellerie est aussi souvent tenue pour responsable de l'utilisation d'espaces naturels. Pour ce qui est de la végétation, l'arrondissement de Dschang en paye le prix. Les constructions abusives des édifices touristiques entraînent souvent des terrassements des sols, entraînant la destruction partielle voire totale de la végétation du site. Cela interrompt le cycle naturel des écosystèmes environnants. Les impacts indirects sont l'érosion, la disparition d'espèces, la pollution des cours d'eau. Le campement, le piétinement, et le traçage des chemins peuvent mener aussi à la dégradation de la couverture végétale. L'ampleur des dégâts dépendant de la vulnérabilité et de la pression exercée sur l'écosystème.

**6.2.2. Effets néfastes de l'activité touristique sur les ressources humaines**

➤ ***La profanation des lieux sacrés***

Dans l'arrondissement de Dschang, la majorité des sites touristiques sont des lieux sacrés puisque cette population a su lier la nature et la culture. Parmi ces sites nous avons les forêts sacrées, les grottes, les chutes et même les montagnes comme celle de Folébe à Fongo-Ndeng qui est très verdoyante et luxuriante au plaisir des yeux et de du cœur. On se rend donc à l'évidence que les touristes pénètrent en profondeur ces lieux et à tout moment, on parle donc de profanation des lieux sacrés. Lors de notre entretien Mr kuete michel, nantis de la localité et par ailleurs directeur général de la base nautique de Dschang nous tiens ses propos : « *avant les lieux sacrés n'étaient pas ouvert au public, mais de nos jours, c'est le phénomène contraire. Ces lieux n'ont plus de valeurs car les touristes et leur guide touristique arrivent sur les lieux en faisant d'énormes bruits avec les claquements de doigts, des chants et même parfois des danses. Tout ceci trouble les dieux qui ont pour but de protéger la population* ». Ces propos poignant attestent bel et bien que les lieux ou les sites touristiques dites sacrés sont au fur et à mesure désacralisés par des touristes.

Allant dans le même sens, la profanation de ces différents sites touristiques s'observe aussi dans des chefferies. Étant donné que l'arrondissement est constitué d'une panoplie de chefferies, les chefs et les notables flattés par des sommes fallacieuses des touristes se permettent de promener ceux-ci dans des cases patrimoniales conservant des culturels propres à certaines cérémonies. Pourtant autrefois ces cases patrimoniales n'étaient pas l'apanage de tout le monde puisque ce sont les objets secrets qui y sont gardés et l'accès était interdit à toutes personnes étrangères. De nos jours il suffit qu'un touriste débarque dans la chefferie sans prévenir, et il est directement conduit dans les cases par les chefs et ses sujets, ce qui est vraiment dangereux.

➤ ***La destruction des cultures***

À cause de certains sites touristiques non aménagés dans l'arrondissement de Dschang, certains touristes accompagnés de leur guide sont contraints de passer sur les cultures pour une visibilité du site. Dès lors ces derniers se permettent de se frayer des chemins (pistes) au sein des exploitations familiales. Lors de notre passage à Fotsetsa, une

paysanne se plaignait du fait que ces cultures sont menacées par des touristes puisqu'ils aiment voir en touchant. Le phénomène est presque similaire dans partout puisque lorsque nous sommes rendus à la chute derrière la prison, il n'y avait pas de voie d'accès. Pour mieux observer la chute, les touristes sont dans l'obligation de passer dans des plantations où ils piétinent des cultures telles que du haricot, du maïs, des ignames et bien d'autres. C'est ainsi que les touristes aussi petits sont-ils contribuent à la perte de cultures et à la réduction du rendement agricole. Cette situation entraîne plupart dans la plus part des cas la rareté des produits sur le marché ce qui peut entraîner l'insuffisance alimentaire.

### **6.2.3. La dévalorisation de l'art**

En ce qui concerne la dévalorisation de l'art dans l'arrondissement de Dschang, nous pouvons dire que les touristes en abusent un peu trop. Nous savons de prime abord que cet arrondissement est constitué en majorité des artisans qui conçoivent les produits de l'esprit à travers la créativité. L'artiste est connu et reconnu de la société parce que son art est compris par les membres de cette société, mais de nos jours des touristes passent des commandes des objets à sculpter, ce qui amène notre art à perdre de plus en plus sa valeur. Ceci implique déjà que le masque commandé par un touriste n'est pas le même que le sculpteur a fabriqué, puisque l'objet devient la création du touriste et non celui du sculpteur.

### **6.2.4. La dépravation des mœurs**

Cette dépravation des mœurs se perçoit dans l'arrondissement de Dschang à 3niveaux :

#### **➤ *Au niveau des attitudes vestimentaires***

A ce niveau, l'acculturation vestimentaire s'implante peu à peu. Tout près des sites et édifices touristiques, on voit des jeunes qui s'habillent d'une manière non africaine. A lieu de s'affirmer africain avec des tissus pagnes ou traditionnels, ils s'affirment être mieux vu avec des pantalons jeans (pour certains bien sales, pour d'autres perforés devant et derrière et parfois sous les fesses), des chaussures sales prêtes pour la poubelle, des cheveux parfois enroulés ou parfois démontrant l'incompétence du coiffeur. Cette mode se perçoit aussi dans certains villages lointains ce qui attestant de la gravité de ce phénomène. Quand bien même on s'approche de ceux-ci pour savoir leur point de vue sur leur attitude vestimentaire, il répond sans hésiter par ces propos cités par Foutsop (2009) : « *on copie juste chez les étrangers. Quand les blancs viennent ici étant sale, vous n'en parlez pas et comme c'est nous vous allez publier* ». Ceci prouve que l'habillement de nos touristes étrangers à des effets négatifs sur la population.

#### **➤ *Au niveau des attitudes alimentaire***

L'activité touristique dans l'arrondissement de Dschang comporte aussi des effets néfastes sur l'attitude alimentaires. En dehors de quelques établissements de restaurations où on peut lire au menu pommes chou, sautés, pillés, couscous manioc et maïs, Ndolé, koki banane ou patate, kwazap... la plupart des établissements d'hébergement proposent des plats étrangers steaks nature, le quart de poulet, poulet DG... nos plats sont servis sur commande et sont moins couteux que ceux étrangers. Le constat a été fait au point où nous pouvons lire sur un des dépliants de l'office du tourisme les propos suivants : « *la tendance à la*

consommation des produits camerounais dans les établissements hôteliers semble connaître un ralentissement au profit des produits similaires provenant de l'importation (...) qu'on évite le déracinement (...) le développement de certaines habitudes et de certains goûts copiés de l'étranger». Ces propos confirment vivement l'effet néfaste de l'activité touristique sur l'activité alimentaire. De ce fait, nous avons pu recenser quelques mets camerounais et ceux étrangers avec leurs différents prix sur le terrain. Les tableaux suivant nous le démontrent.

**Tableau 14 : Tableaux comparatifs des prix de certains mets étrangers et camerounais**

**Mets étrangers**

METS + dessert	Prix
Bœuf strogonos	3500frs
Steak nature	2500frs
Lapin sauté chassé	5000frs
Poulet entier	7000frs
Poulet D.g	9000frs
Rognions sautés	5000frs
Spaghetti bolonaise	2500frs

**Mets camerounais**

Mets + dessert	Prix
Eru et kwazap	2000frs
Pomme sauté et pilé	2000frs
Ndolè de bœuf	2500frs
Mbongo de mâchoiron	3000frs
Taro sauce jaune	3000frs
Condre de bœuf	3000frs
Plantain mur au folon	2000frs

**Source :** enquête de terrain avril 2016

De ces deux tableaux, la différence saute à l'œil et on se rend à l'évidence que Les mets étrangers sont un peu plus couteux par rapport aux mets camerounais. Cette consommation des mets étrangers aliène même les populations locales au point où ceux-ci abandonnent leurs propres mets. Cette situation devient très inquiétant car on sait que dans les sociétés africaines et traditionnelles, certains aliments ont des vertus thérapeutiques à l'instar du taro sauce jaune, mais quand on se décide de ne plus les consommer, c'est un véritable danger pour notre culture et pour notre santé..

Pour ce qui est des boissons alcoolisées (des bières des multinationales des pays étrangers) qui prennent le dessus au détriment de nos boissons locales à savoir le vin raphia et le vin de palme dont l'exploitation est entrée dans le circuit touristique proposé par l'OTD. Les touristes et les populations locales dans des établissements touristiques et dans bien des endroits préfèrent déboursier 700frs, 1500frs ou 2000frs pour se procurer une bière au lieu de 200frs ou 250frs pour un litre de vin blanc communément appelé "matengo". C'est comme cela qu'ils dépensent aveuglement de l'argent.

➤ **Au niveau de l'atteinte à la pudeur**

Lorsqu'on parle généralement de l'effet négatif du tourisme, on fait allusion au tourisme sexuel. Cette cadence n'est pas différente de la prostitution. Selon certaines sources non officielles, certaines filles dans la ville de Dschang laissent leurs numéros dans les hôtels à l'endroit des touristes. Au cas où un touriste a besoin d'une compagnie, elle est directement appelée et mise au service du client. Les gérants d'hôtels se sont abstenus de nous dire réellement la vérité sur cette affaire. Puisqu'ils savent que c'est une pratique qui est défendu par le gouvernement Camerounais. C'est justement pourquoi l'article 5 alinéa 1 de la loi relative à l'activité touristique affirme en ces termes « *Le Gouvernement veille au respect de la charte du tourisme et du code du tourisme de l'Organisation Mondiale du*

*Tourisme invitant les États et les personnes à empêcher toute possibilité d'utilisation du tourisme aux fins d'exploitation de la prostitution d'autrui. A cet égard, il est tenu de prendre des mesures appropriées à l'effet de combattre le tourisme sexuel mettant en cause des enfants».*

Ce phénomène s'explique par le fait que de nombreuses filles issues des parents pauvres veulent à tout prix et à tous les prix se conformer au rythme de la mode. Étant une ville universitaire, les filles se font des concurrences en ce qui concerne des vêtements les plus coûteux. Dès lors elles sont contraintes de se vendre aux touristes qui arrivent dans la ville puisqu'elles se disent que ceux-ci transportent des liasses d'argent. Après quelques moments de jouissance, on assiste souvent au suicide, aux chenilles dans le sexe et bien d'autres. En dehors de celles citées plus haut, les autres filles qui travaillent dans des bars, restaurants ou celle qui fréquente les snacks bar ou les night-clubs sont aussi la cible des touristes. C'est dire que le tourisme développe la prostitution et la prostitution en elle-même contribue à l'activité touristique

## CONCLUSION

Il était question pour nous de relever les entraves à l'émergence de l'activité touristique de même que l'impact négatif de cette activité dans l'arrondissement de Dschang. En ce qui concerne les contraintes, elles sont d'ordres administratifs à cause du manque d'ambition de la part du MINTOURL et ses embranchements territoriaux. Le manque des voies d'accès, l'absence d'aménagement ou de réaménagement de certains SET, l'absence de dialogue entre les institutions ministériels pouvant avoir une influence sur ce secteur d'activité sont autant de contraintes lié à l'État camerounais. Les obstacles financiers sont liés au fait que la destination Cameroun coûte chère si on compare avec d'autres pays africains. À l'intérieur du pays les coûts de transport d'une localité à une autre sont excessifs avec des fluctuations importantes. Certains obstacles sont liés à la population locale. Il s'agit du manque des guides touristiques et même de la mentalité de la population. Les SET ne sont pas assez valorisés et les pratiques spirituelles et culturelles ne sont pas assez favorables au développement de ce secteur d'activité. À ces contraintes s'ajoutent les effets néfastes de ce secteur d'activité. Il s'agit de pollutions diverses de l'environnement et de la destruction de la faune des sites touristiques. Au niveau socio culturel, nous avons relevé la profanation des chefferies et des lieux sacrés, l'aliénation de la population locale et la dépravation des mœurs à travers la prostitution.

## **CHAPITRE 7 : VERIFICATION DES HYPOTHESES, CRITIQUES DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS**

Au terme d'un travail de recherche scientifique comme celui-ci, il est nécessaire et même indispensable de vérifier tout d'abord les hypothèses énoncé plus haut. Puis nous allons ressortir les critiques des résultats obtenus. Ces critiques nous permettront de relever les limites ou les manquements qui ont pu avoir un impact sur les résultats de cette recherche. Et enfin ces critiques déboucheront sur des recommandations devant permettre d'améliorer encore plus la contribution de l'activité tourisme en général et celle des sites et édifices touristiques dans l'arrondissement de Dschang en particulier. Voilà ce a quoi nous nous livrerons dans ce chapitre.

### **7.1 VERIFICATION DES HYPOTHESES**

Le thème portant sur la « contribution des sites et édifices touristiques au développement économique, socioculturel de la l'arrondissement de Dschang » nous a permis de mettre en évidence des hypothèses précises. La première est celle ci-après :

#### **7.1.1. H1 : L'arrondissement de Dschang regorge une diversité des sites et édifices touristiques**

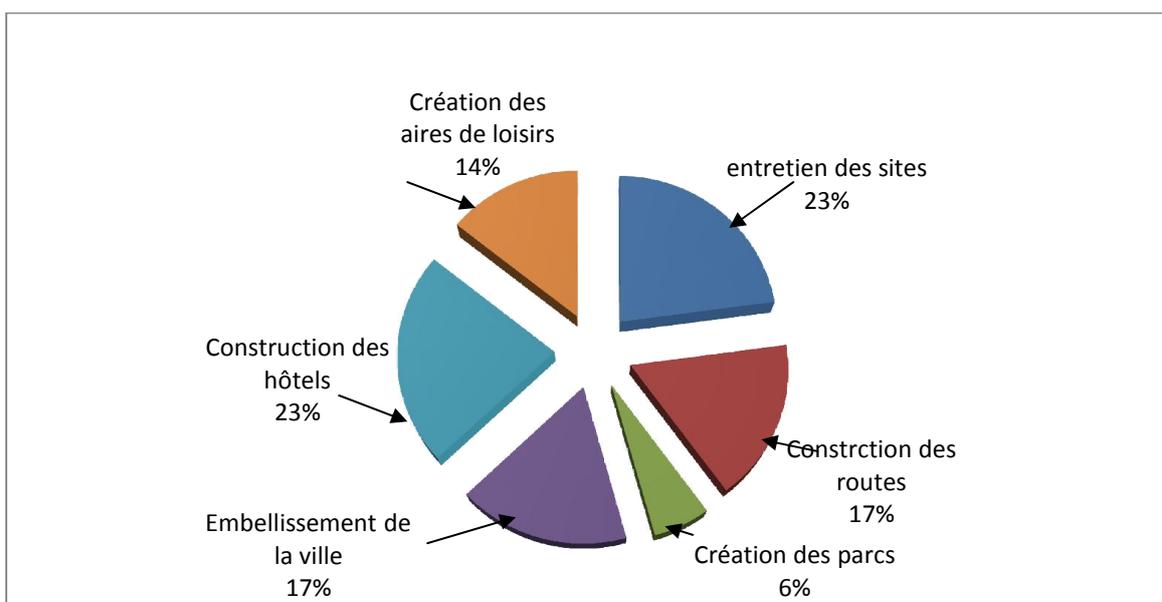
Au tout début de notre travail, nous sommes partis de la première l'hypothèse selon laquelle L'arrondissement de Dschang regorge une panoplie de sites et d'édifices touristiques. L'arrondissement de Dschang se situe au Cameroun dans la région de l'ouest et plus particulièrement dans le département de la Menoua. L'activité touristique observée dans l'arrondissement de Dschang provoque la création et la naissance d'une multitude de sites et d'édifices touristiques. En effet depuis plusieurs décennies, la commune de Dschang ne cesse de se vanter du nombre de sites et édifices touristiques qui s'étendent dans tout le territoire et qui ne cesse d'attirer le maximum de personnes. Ces sites et édifices touristiques connaissent une croissance très rapide. Cette croissance se caractérise par la hausse de la population urbaine du fait du caractère attractif de la ville et du développement des activités et des services qui attirent beaucoup de population.

De plus, notre descente sur le terrain nous a rassuré et certifié que même dans les coins les plus reculé de la localité il existe des sites et édifices touristiques. Cette se justifie par les arrivées des visiteurs de plus en plus nombreux dans l'arrondissement. En effet, la liste des sites et édifices touristique à Dschang n'étant pas exhaustive, nous avons pu recenser pendant nos travaux de recherche, 75 SET l'arrondissement donc notre échantillonnage nous a permis d'enquêter 35 (voir annexe). A notre départ de notre zone d'étude, plusieurs autres SET et établissements touristiques devraient voir le jour d'ici peu et d'autres attendaient juste à être inaugurés.

Nous pouvons donc dire sans risque de nous tromper que cette hypothèse a été validée. Qu'en est t-il de la deuxième hypothèse ?

### 7.1.2. H2 : Une multitude d'acteurs contribue directement et indirectement à l'animation des activités touristiques de l'arrondissement de Dschang

Il s'agit dans cette hypothèse de présenter les acteurs de l'activité touristique en général et ceux des sites et édifices touristiques en particulier. Il en ressort qu'il existe une pléthore d'acteurs qui œuvrent dans l'essor des sites et édifices touristiques de la localité. Quoiqu'ils soient nombreux (publics ou privés) et ont une même visée, nous les avons repartis en deux grands groupes à savoir les acteurs directs et ceux indirects. Les acteurs directs (MINTOUL, MINEF, DDTD, OTD, MD, ONG, La mairie de Dschang, les élites locales, les partenaires étrangers, les autorités traditionnelles, les populations locales...) ici sont ceux qui comme, leurs noms l'indiquent sont directement concernés par les sites et édifices. Par contre ceux indirects (les structures de sécurité, les structures sanitaires, les structures médiatiques, les structures de transports...) sont des acteurs indispensables mais qui contribuent à moindre coût à l'activité. Bien qu'ayant différentes stratégies d'actions, chaque acteur aussi petit soit-il contribue à sa manière afin de développer l'activité touristique de l'arrondissement de Dschang (figure 18). Ce développement touristique peut donc se percevoir à travers la montée en puissance des infrastructures touristiques, la création et l'aménagement des sites touristiques, à la création des routes bref à l'embellissement de la ville.



Source : enquête de terrain, avril 2016

**Figure 19** : niveau de réalisations des acteurs du secteur touristique

La figure ci-dessus nous présente la répartition des acteurs en ce qui concerne leurs stratégies d'actions. Ils militent plus pour l'entretien et la construction des hôtels permettant aux visiteurs d'être en sécurité la nuit tombée.

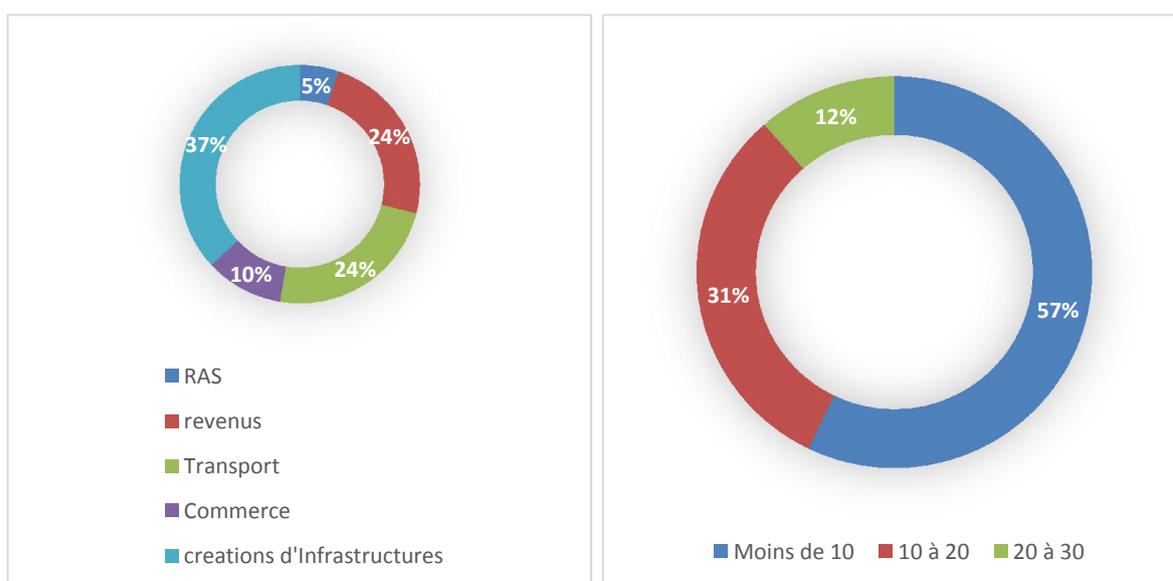
### 7.1.3. H3 : Par le biais des acteurs de ce secteur, les sites et édifices touristiques contribuent à améliorer les conditions de vies de population favorisant le développement économique, socioculturel de la commune de Dschang.

Nous sommes partis de l'hypothèse selon laquelle les sites et édifices touristiques de l'arrondissement de Dschang contribuent à améliorer les conditions des vies des populations. Nos investigations sur le terrain nous ont poussé à pointé du doigt les réalités effectives. Ainsi nous avons pu recenser les retombés du tourisme dans l'arrondissement de Dschang. Il en ressort donc que les sites et édifices touristiques de l'arrondissement garantissent de meilleures conditions de vies aux populations sur deux volets.

Sur le volet économique, les sites et édifices touristiques contribuent au développement de l'arrondissement dans la mesure où ils favorisent la création des infrastructures touristiques à l'instar des hôtels, des établissements de restauration et de loisirs. Si on veut aller un peu plus loin, on dira que les sites et édifices touristiques poussent les grandes structures de décoration (pour l'embellissement des édifices), les structures de banques et de micro-finances (pour les transactions financières) et même des boulangeries (pour nourrir les populations et les visiteurs) à s'implanter dans l'arrondissement de Dschang. De plus ils créent des entrées de devises et de revenu multiples.

Sur le volet socioculturel, les sites et édifices touristiques contribuent au développement de l'arrondissement dans la mesure où, ils favorisent la création de plusieurs emplois directs et indirects tout en réduisant le taux de chômage, ils améliorent les conditions des vies des populations à travers les retombés du tourisme solidaire. Ces retombés œuvrent à la construction des latrines écologiques dans les écoles publiques, à la réhabilitation des routes, l'adduction en eau potable (les forages), l'électrification des quartiers ayant des sites et structure touristique. Au de la de ceci, nous avons le brassage humain (mariage entre population et touriste), le brassage des cultures (musique, danse traditionnelle, produit artistique et alimentaire), le réveil de certains métiers à l'instar de la poterie, la forge, l'artisanat).

Nous pouvons donc dire sans risque de nous tromper que cette hypothèse a été validée. Qu'en est t-il de la troisième hypothèse ?



Source : enquête de terrain, avril 2015

**Figure 20:** quelques contributions des sites et édifices touristiques

La figure 18 nous présente les différentes contributions des sites et édifices touristiques de l'arrondissement de Dschang. La 1<sup>ère</sup> figure ressort l'apport économique avec 37% pour la création des infrastructures et 24% de revenus. Par contre la seconde figure ressort l'apport socio culturel avec 57% de structures qui embauchent moins de 10 personnes et 31% de structures embauchant entre 10 et 20 personnes.

#### **7.1.4. H4 : les contraintes naturelles, humaines et sont quelques freins qui empêchent l'évolution total de ce secteur d'activité.**

Il s'agissait dans cette hypothèse de présenter dans un premier temps les raisons pour lesquelles les sites et édifices touristiques ne contribuent pas suffisamment au développement de l'arrondissement de Dschang et de ressortir en second plan les effets néfastes de l'activité touristique à Dschang. Tout d'abord, parlant des freins à l'activité des sites et édifices touristiques, nous pouvons dire qu'ils sont légions. Ces raisons sont en particuliers à l'origine du développement insuffisant ou moyen des SET dans l'arrondissement de Dschang. On peut citer entre autres les contraintes naturelles (relief, climat), administratives (faible subvention et réduction du nombre d'intervenant), financières (tarif pour touriste étrangers trop élevé), humaines (problème fonciers, absence de guide touristique), sociales et culturelles.

Tout en ressortant les raisons qui font en sorte que les SET ne contribuent pas suffisamment au développement de l'arrondissement, nous avons aussi énoncé quelques effets néfastes de cette activité dans la localité. Nous avons entre autres la pollution de l'eau, de l'air, du sol, de la végétation. Nous avons aussi la profanation des lieux sacrés, la destruction des cultures, la dévalorisation de l'art et la dépravation des mœurs (au niveau des attitudes alimentaire, vestimentaire et l'atteinte à la pudeur).

Nous pouvons donc dire sans risque de nous tromper que cette hypothèse a été validée.

## **7.2. CRITIQUE DES RÉSULTATS**

Étant donné que toute œuvre n'est pas parfaite, il est important pour le chercheur de procéder à un examen critique des résultats de sa recherche afin de soulever des manquements qui doivent être améliorés plus tard.

### **7.2.1. L'orientation du sujet**

Notre thème qui porte sur « sites, édifices touristiques et développement économique, socioculturel de l'arrondissement de Dschang » n'a pas été facile à concevoir. L'orientation de ce sujet nous a poussés à nous interroger davantage sur nos hypothèses. Heureusement que, de ce sujet nous avons pu ressortir deux principales variables. Dans l'optique de pouvoir mesurer ces différentes variables, nous avons procédé à l'opérationnalisation. Celle-ci nous a permis de ressortir une série d'indicateurs pertinents qui ont été mesurés sur le terrain et qui nous ont permis de mieux quantifier le phénomène étudié. Il s'agissait ici de montrer comment l'aménagement des sites et d'édifices touristiques peuvent être des facteurs de développement de la commune de Dschang. Nous déplorons ici le fait que

certaines indicateurs n'ont pas pu être mesurés comme le nombre de jardins publics, le nombre exact des SET de l'arrondissement, le nombre de menu servis dans les hôtels, le véritable salaire des employés. Néanmoins, il faut relever que les indicateurs mesurés que nous avons pu atteindre nous ont permis de pouvoir avoir des résultats pertinents.

### **7.2.2. Les limites méthodologiques**

La méthodologie est un aspect essentiel dans un travail de recherche scientifique, parce que c'est elle qui permet d'estimer la pertinence ou non d'une étude qui se veut scientifique. Elle peut être définie comme la démarche empruntée pour collecter les données, ainsi que les outils et les techniques utilisées pour le traitement de ces données. Notre méthodologie présente malheureusement quelques insuffisances qui ont certainement un impact sur la qualité des résultats obtenus.

#### **➤ *La recherche documentaire***

La recherche documentaire nous a permis de consulter une multitude de Bibliothèques à l'instar de celle de l'École normale supérieure (ENS), de l'Université de Yaoundé I, de la FALSH, celle de l'IFORD, de l'IRD, du MINRESI, et bien d'autres. Aux vues de ce qui précède, nous avons fait face à une abondante littérature sur le tourisme. Malgré cette multitude d'ouvrages, très peu traitent des SET. Ceci nous a rendu la tâche difficile dans la mesure où nous ne savions plus comment faire devant un tel dilemme. Nous étions obligés de faire une revue croisée de la littérature pour enfin atteindre notre objectif.

#### **➤ *L'échantillonnage***

Concernant l'échantillonnage, nous avons défini une marge d'erreur, de 10%, environ 90% du taux de précision ou de représentativité de l'échantillonnage. Sur cette base, nous avons défini la taille de l'échantillonnage. En fonction de l'ampleur des SET que comptent les 5 groupements de l'arrondissement de Dschang. Il faut souligner que cet arrondissement totalise une superficie d'environ 252Km<sup>2</sup>. Certains villages n'ayant pas de SET, nous avons décidé d'enquêter un peu plus où ils se faisaient beaucoup plus ressentir. Nous aurions dû définir la marge d'erreur à 5%, soit un taux de précision de 95%. Le nombre de villages et le nombre de SET enquêtés seraient plus considérables. L'échantillonnage serait plus représentatif et les résultats plus satisfaisants. De même lors de l'établissement de la typologie des SET de la localité, nous avons été confrontés à de nombreuses difficultés notamment celle de sélectionner avec précision ceux à enquêter et même les populations environnantes.

#### **➤ *Le dépouillement et le traitement des données***

Pour mieux cerner l'apport des SET au développement économique, socioculturel de la commune de Dschang, nous avons eu recours à de nombreuses questions ouvertes à l'instar des guides d'entretien permettant à l'enquêté d'exprimer librement son opinion. Malgré la réticence de certaines personnes, nous avons pu recueillir ce qui nous semblait judicieux. Mais au moment de traiter ces informations sur les logiciels CS Pro ou SPSS, il fallait d'abord faire un prétraitement manuel pour numériser toutes les catégories de réponses afin qu'elles puissent être introduites dans le logiciel pour le masque de saisie.

Bien que cela ne remette pas en cause la qualité des données recueillies, certaines informations ont sûrement été perdues.

### **7.2.3. Les contraintes financières.**

Du fait de nos moyens financiers limités, nous étions obligés de réduire nos déplacements dans notre arrondissement. Certaines zones étant dangereusement impraticable en saison de pluies, il nous a fallu beaucoup de moyens afin de s'y rendre pour avoir le maximum d'information. En effet, compte tenu de l'inexistence des véhicules de transport en commun ici, la moto reste le seul moyen de déplacement rapide, donc le coût du transport pour les chercheurs en général et pour les étudiants en particulier comme nous s'est avéré très élevé.

## **7.3. SUGGESTIONS**

Parvenu à la fin de ce travail de recherche, nous ne saurons conclure sans proposer quelques solutions aux deux principaux problèmes décelés : ceux qui relèvent de la méthodologie et ceux qui sont propres aux résultats de l'enquête menée sur les SET de l'arrondissement de Dschang. La première est une suggestion visant à surmonter les obstacles méthodologiques. La seconde recommandation est faite dans le but de présenter quelques pistes à nos dirigeants et aux populations afin qu'ils puissent résolument mettre en marche une bonne politique de développement et d'aménagement des SET. Les suggestions contenues ici viennent en grande partie de nous, des acteurs locaux, et des pratiques de développement telles qu'observées dans la localité d'étude.

### **7.3.1. Les propositions pour accroître le temps de rédaction**

Face à la période de temps assez courte de la recherche à l'ENS, nous trouvons qu'il serait judicieux et même indispensable d'anticiper le début de la recherche au département de géographie de l'ENS de Yaoundé I. Ainsi, la définition des thèmes de recherche devrait se faire en septembre dès le début de l'année académique du niveau IV, cette nouvelle méthode pourrait permettre aux étudiants d'avoir suffisamment de temps pour faire plusieurs descentes sur le terrain, mener une recherche plus complète et plus bénéfique à l'évolution de la science.

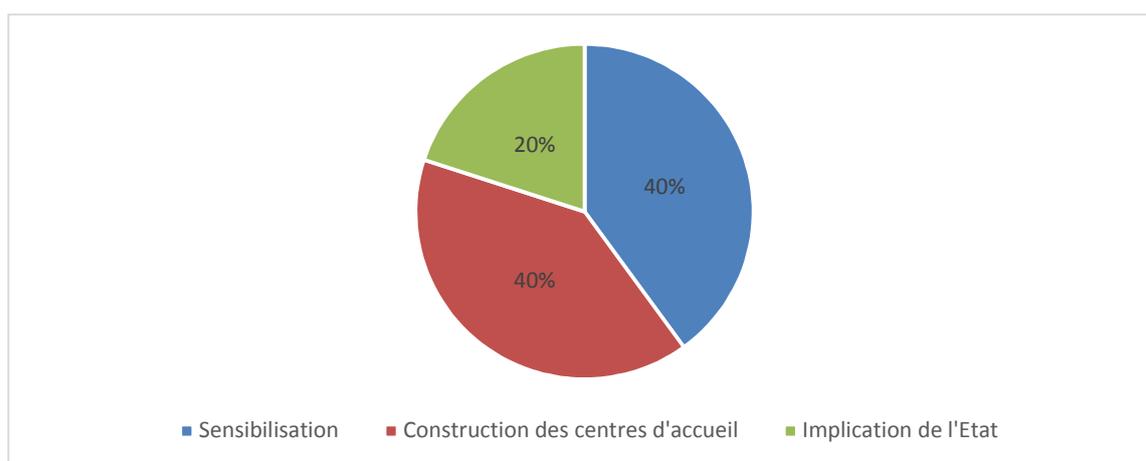
### **7.3.2. Les propositions aux niveaux institutionnelles et locaux**

Étant considéré comme moteur de développement de notre pays, un potentiel considérable pour la croissance et la promotion de l'emploi dans l'arrondissement de Dschang, les SET se doivent d'être respectés. Il serait donc judicieux de redynamiser ce secteur en mettant en place des programmes qui veilleront sur la bonne marche de ceux-ci. C'est pourquoi nous interpellons les pouvoirs publics et les populations à s'impliquer d'avantage.

#### **➤ Suggestions adressés aux autorités administratives**

Pour rendre les SET plus profitable aux touristes et aux populations, l'état devrait s'atteler à mettre plus de sérieux à différents endroits.

- Au niveau de l'organigramme administratif, il n'existe pas une collaboration directe entre les différentes délégations du tourisme et le MINTOUL. Ceci s'observe souvent dans la prise de décisions ; le MINTOUL prend parfois des décisions sans tenir compte de ceux-ci qui sont plus proche des problèmes locaux. c'est donc un volet à prendre au sérieux.
- De plus, l'état a intérêt à développer les offices de tourisme dans les différentes localités à intérêt touristique, et de créer un office national du tourisme qui aura pour rôle de définir un véritable plan marketing des SET afin de donner aux offices communaux les moyens d'assurer efficacement le relais.
- Nous prions les pouvoirs publics, de bien vouloir allouer aux collectivités territoriales décentralisées et aux délégations départementales du tourisme, des budgets raisonnables afin que ceux-ci puissent réaliser leurs projets de développement sectoriel, afin de planifier les stades d'aménagement à caractère touristique.
- Sur le plan sécuritaire et sanitaire, le gouvernement devrait savoir que tout touriste doit être protégé lorsqu'il se rend dans un lieu autre que le sien. C'est la raison pour laquelle des structures sanitaires et sécuritaires doivent être construits tout près des SET pour permettre des interventions rapides en cas d'accident ou d'urgence. Ceci pour éviter les incidents inattendus.
- L'état, à l'aide des structures décentralisées doivent promouvoir l'activité des SET à travers des dépliants montrant les atouts touristiques de l'AD. La délégation départementale du tourisme doit s'approprier des nouvelles technologies de l'information pour pouvoir diffuser le maximum d'information en ce qui concerne le tourisme.
- La destination de Dschang doit mettre en place une stratégie de développement touristique. De ce fait, elle doit se faire une image touristique. Raison pour laquelle des routes doivent être réaménagées et créées pour que les touristes puissent se rendre dan les SET.



**Source :** enquête de terrain, avril 2016

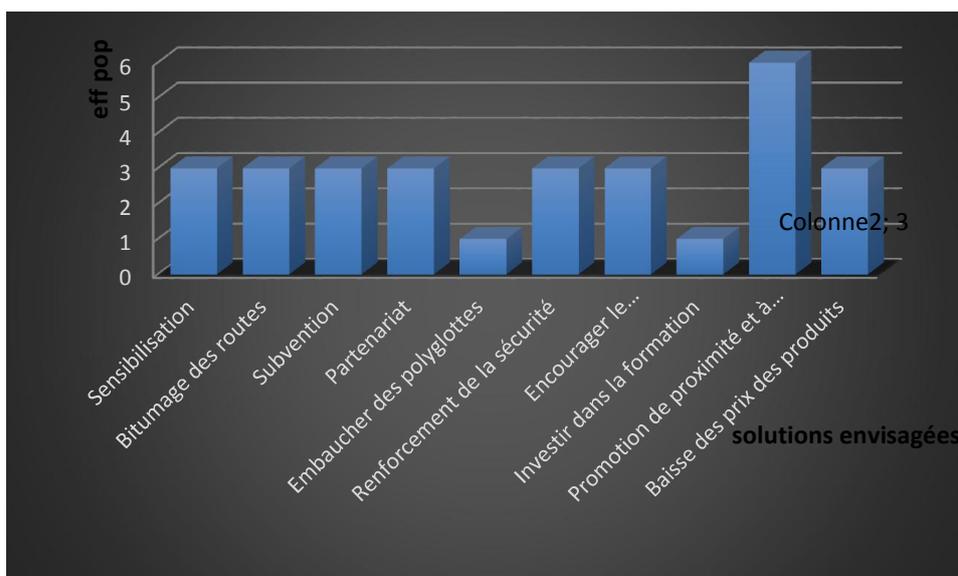
**Figure 21: représentation des actions à mener pour relever le secteur de tourisme**

*Ce graphique ressort quelques actions à mener pour redresser le secteur touristique*

➤ ***Suggestions adressés aux populations de l'Arrondissement de Dschang.***

Au niveau des populations, beaucoup reste à faire. C'est la raison pour laquelle voici quelques suggestions :

- Les opérateurs économiques peuvent jouer un rôle considérable dans le développement du tourisme à Dschang. Pour cela, ils peuvent renforcer les structures d'accueil existantes : la restauration ou la construction des hôtels.
- Les populations locales doivent être accueillant envers les touristes ceci susciterait plus leur attention. De plus, l'achat des terrains pour la construction ou la création des SET se fait si et seulement si les paysans décident de vendre les terres. il serait judicieux de trouver un terrain d'entente pour éviter les litiges fonciers.
- Pour attirer le maximum de touristes et s'imprégner de leur langue d'origine dans l'AD, les guides touristiques devraient se former en plusieurs langues et les formations déjà effectuées doivent être renforcées davantage. De même, on pourrait introduire des activités nouvelles telles que l'horticulture, la poterie.
- Développer des stratégies fiables de la part des chefferies traditionnelles pour attirer des investisseurs élités ou étrangers pour valoriser les potentialités touristiques afin d'impulser le développement de l'activité touristique.
- La sensibilisation des populations, des autorités communales et des opérateurs doivent se faire à travers les techniques d'animation appropriée comme des causeries éducatives, des discussions, des tables rondes. Le but étant de montrer l'importance du tourisme à travers les activités relatives à l'amélioration des conditions de vie des populations.
- Développer des synergies d'action entre les acteurs (pouvoirs public-populations locales) en vue d'exposer les difficultés rencontrées dans le déroulement des activités, afin que des solutions concertées soient rationnellement étudiées. Cela permettra de développer la collaboration entre les différents acteurs.
- La création des syndicats d'initiatives de tourisme qui est une association à caractère touristique chargé d'assurer l'accueil et l'information du public peut être créée. Ceci dans l'optique de renseigner sur les richesses touristiques de la localité et de veiller à l'organisation des fêtes locales rendant désirable la localité.
- Créer des centres d'accueil des équipements, mobiliser des ressources financières auprès des ONG et tout autres organes de financement de petits projets, développer les outils de promotion sont autant de problèmes à résoudre afin que l'activité touristique devienne prospère.



**Source ; enquête de terrain avril 2016**

**Figure 19 : solution à envisager pour ce secteur**

*Cette figure nous présente les différentes solutions à envisager. Tout d'abord nous avons la promotion de la proximité et à grande échelle, puis la sensibilisation et subvention passant par la baisse des prix des produits*

## CONCLUSION

Il était question pour nous de vérifier les hypothèses émis au départ. Les 75 SET répertoriés pendant notre recherche nous a permis de confirmer notre première hypothèse. Ce secteur d'activité est entretenu par de nombreux acteurs et contribue de façon significative au développement économique et socioculturel de la localité. Cette affirmation vient confirmer notre deuxième hypothèse. Nous avons aussi mentionné qu'à Dschang, le secteur touristique contient des lacunes dont il convient de corriger pour optimiser l'apport du secteur dans l'amélioration des conditions de vie de la population locale. Aussi, le tourisme n'a pas que des points positifs. On note aussi ses effets pervers sur l'environnement et la population de Dschang. Avec ce dernier point, tous nos hypothèses se trouvent confirmées. Malgré ces résultats, nos investigations se sont heurtées à un certain nombre de problèmes. Ce sont les obstacles méthodologiques dans l'analyse des documents, le choix de l'échantillon, le traitement des données. Ce chapitre c'est achevé par l'élaboration des suggestions aux différentes parties prenantes pour optimiser l'apport du tourisme dans l'éclosion de la vie économique et socio culturelle de Dschang tout en atténuant ses points négatifs.

## CONCLUSION GENERALE

Au total, ce sujet de recherche nous a initiés à la recherche. Notre étude qui a pour thème : « sites, édifices touristiques et développement économiques, socioculturel de l'arrondissement de Dschang » avait pour objectif principal de Montrer comment l'aménagement des sites et d'édifices touristiques peuvent être des facteurs de développement économique, socioculturel de la commune de Dschang. Nous avons en méthodologie générale travaillé suivant l'approche systémique. La méthodologie spécifique à notre travail s'est articulée en cinq étapes constituées de la recherche documentaire, ensuite l'échantillonnage raisonné des acteurs qui a soumis 67 ménages au questionnaire d'enquête. La troisième étape consistait à la collecte des données sur le terrain avec pour outils les questionnaires, les fiches d'observation et les guides d'entretiens et interview. La quatrième étape quant à elle concernait le traitement numérique des données grâce SPSS et le traitement des cartes quant a lui été fait sur Corel DRAW. Enfin, la dernière étape a été celle de la production des graphiques et tableaux sur Excel.

Après avoir fait le cadrage général de l'étude, élaboré et indiqué sa méthodologie, nous avons présenté les différents sites et édifices touristiques de l'arrondissement de Dschang, puis nous avons présenté les acteurs de l'activité touristique tout en ressortant l'apport des SET au développement économique, socioculturel de l'arrondissement. Ensuite nous nous sommes attelés à analyser les raisons pour lesquelles les sites et édifices touristiques ne contribuent pas suffisamment au développement de l'arrondissement. Après avoir présenté les résultats et montré les manquements de notre travail, nous avons proposé des solutions susceptibles d'améliorer le travail qui est fait sur le terrain par les acteurs afin de promouvoir encore plus le développement local à travers les sites et édifices touristiques.

Les informations obtenues grâce aux analyses des données recueillies sur le terrain nous ont permis de constater que suite à l'échec des politiques de déconcentration du pouvoir central, les populations ont très vite pris à bras le corps leur destin et se sont orientées vers les associations de développement local, notamment les GIC et les associations de travail rotatif. Aujourd'hui, les effets de la décentralisation sont encore très peu perceptibles dans la vie des populations.

Malgré tout, la localité de Dschang a des atouts et des potentiels touristiques sur lesquels elle peut bâtir son développement. Mais, il faut mettre beaucoup de moyens à la disposition des structures concernés pour améliorer la pratique de l'activité et rendre plus accessible les conditions de vie des populations. En effet, de nombreuses compétences restent encore non appliquées au niveau communal. Les différents acteurs publics tardent à suivre le mouvement de développement par le bas, parce qu'ils ne croient pas à la capacité des organisations locales à être une arme efficace pour l'embellissement de la localité en général et l'entretien des voies de communication en particulier. Les faiblesses de l'apport des SET au développement de la ville de Dschang tiennent aussi à certaines difficultés, notamment celles des moyens techniques matériels et financiers.

Il est donc urgent pour l'État, de renforcer ce secteur d'activité déjà amorcée, et pour les acteurs privés de mettre plus du sérieux sur la sensibilisation populaire, l'intégration de chaque individu et la coordination des activités touristique en général et ceux des sites et édifices touristique en particulier. C'est aussi ce qui pourrait permettre notre beau pays d'être développé.

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES GENERAUX

- BAKO-RIFARI N et LAURENT P-J.** (1998) *les dimensions sociales et économiques du développement et la décentralisation en Afrique au sud du Sahara, bulletin APAD N°5.*
- BESANCENNOT J.P.** (1989), *climat et tourisme*, paris, Masson 223p
- DONGMO, J.L.** (1981) *le dynamisme bamiléké, analyse de l'espace agraire, Yaoundé, CEPER.*
- EBENEZER N. M.** (1998) *de la médiocrité à l'excellence Edition CLE, 3è édition Yaounde, 174 pages*
- ESSONO E. F.** (2000), *tourisme au Cameroun : régions et pôles de développement.* Saint Paul, Yaoundé Cameroun. 259p
- ESSONO E.F.** (2001), *tourisme et culture à l'ère de la mondialisation*, Saint Paul, Yaoundé Cameroun
- KUÉTE MARTIN ET DIKOUMÉ,** (2000). *espace, pouvoir et conflits dans les hautes terres de l'ouest Cameroun », CERHT, PUY ; 2000, p38*
- LAZOTO G J. P.** (1989), *géographie du tourisme : De l'espace regardé à l'espace consommé.* Paris, Masson. 237p
- TCHINDJANG M. KAMDEN P.** (2011) : *repenser la promotion du tourisme : approche pour une redynamisation stratégique.* Yaoundé, éditions Iresma. 360p.
- ONOMO ETABA R. B.** (2009). *Le tourisme culturel au Cameroun.* Paris, Harmattan. 123p
- MOMO, G.** *histoire de Dschang : des origines à nos jours, SDNL. P25*
- NZEFA, D.** (1994). *Les chefferies bamiléké dans l'enfer du modernisme*, Couëron, France, p82
- NIZÉSETÉ, B.** *patrimoine culturel, définition et contenu, SL, SD. P14-15*

2. THESE ET MEMOIRES

- ABOUNA, (2015).** *la décentralisation et gestion des essences forestières protégées dans l'Arrondissement de Mbalmayo, Département du Nyong et So'o au Cameroun, Mémoire de DIPES II, école normale supérieure de Yaoundé I*
- BRICE E.N.** (2014). *L'aménagement du territoire touristique de la commune de Dschang à travers la mise en valeur du site du lac municipal.* Mémoire du département de tourisme et d'hôtellerie de l'université de Yaoundé I.
- DJOURMESSI T. S.** (2011). *Tourisme, coopération décentralisée et développement local : cas du projet de soutien à l'artisanat local de Dschang région de l'ouest Cameroun,* mémoire de master professionnel en histoire, université de Dschang.
- DJOUTSOP, E.** (1998). *Impact de la construction de la route bamougoum-Dschang sur les populations riveraines,* mémoire de DIPES II, école normale supérieure de Yaoundé I
- ESSONO E. F.** (1973), *tourisme et culture au Cameroun.* Mémoire de maîtrise de spécialité. Centre d'études supérieures de tourisme. Université de paris I panthéon Sorbonne, 156p.
- FOOTSOP C. R.** (2009). *L'impact du tourisme sur le développement économique et socioculturel de la Menoua : 1942-2006,* mémoire de master en histoire, université de Dschang.
- KOMBANG, A, S.** (2015). *décentralisation et développement socioculturel de la commune d'Abong-Mbang,* Mémoire de DIPES II, école normale supérieure de Yaoundé I

- LEMOUOGUE, j, (2008).** *Conquête citadine des parcelles agricoles périurbaine et dégradation des rapports urbains/ruraux dans le périurbains de Dschang.* Université de Dschang
- LIEUGOMG, M (2008).** *Développement par le haut et les mutations socioéconomiques au Cameroun,* HDR, Université de Yaoundé I
- MELINGUI A. P, (2010).** *Tourisme et mutations socio-économiques : le cas d'ebogo dans le département du Nyong et so'o.* Mémoire de DIPES II, école normale supérieure de Yaoundé I
- MIANET N. (1973),** les aspects du tourisme au Cameroun, thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle ? Université de bordeaux II.
- NAIKUOA, G, (2005).***Le tourisme et son impact sur le développement socioéconomique et culturel de la région de kapsiki 1959-2002,* mémoire de maîtrise en histoire, université de Ngaoundéré.
- NINTIDEM WOUPE Carine J. (2009) :** « *Libéralisation économique et mutations socio-spatiales à Bafou* », *Mémoire de DIPES II, ENS de Yaoundé, 98 P.*
- OSSOKO, S, (2001)** *les problèmes de développement touristique au Cameroun : le cas de Yaoundé,* université de Yaoundé II.
- VOUKING Z. (2008).** Atouts et contraintes du développement de l'écotourisme à forée Dschang (departement de la menoua).mémoire de maitrise en geographie.

### 3. ARTICLE ET REVUE

- VELLAS F. (1985),** *Économie et politique du tourisme international,* paris, Economica, P.5
- HOUPHOUET Y. (2010) :** *les formes de tourisme et d'artisanat en côte d'ivoire* in amanien.info
- TCHINDJANG M., KENGNE F. (2003) :** *le Cameroun, un pays au potentiel touristique sous-exploité* in boletingioano de géographia, vol 23 N° 1 janvier.
- DEBERRE J.C., (2007) :** *Décentralisation et développement local,* revue Afrique contemporaine n°221
- LAPIERRE E. ET AL, (2004).** *Architecture du réel, architecture contemporaine en France, n°16 ; paris APDF, p6*
- NGAPGUE J. N. et TSALEFAC M.** *croissance de la population et exploitation des reserves fonciers en pays bamiléké (hauts plateaux de l'ouest Cameroun),2008 P22*
- LACHANCE P. (2002).** *Le seul espoir de développement durable p45*
- LECLER, 2008.** *Une histoire du tourisme. D'un luxe de richesses à un loisir de masse, in Alternatives économiques N° 271- de juillet 2008*
- ATLAS D'AFRIQUE, (2010).** Les éditions jaguar 255p

### 4. DICTIONNAIRES

- BAUD. P. et al (2003).** *Dictionnaire de géographie, Paris, Hatier, 543 p.*
- Hachette, (1997).***Dictionnaire universel de la langue Française. Paris, Hachette.*
- Le petit Larousse. (2009).***Dictionnaire de la langue Française. Paris, Larousse.*
- Pierre Georges et al, (2009).** *Dictionnaire de la géographie, quadrige/puf 2009*
- .

## 5. SOURCES ORALES

NOMS	AGES	SEXE	RESIDENCE	JOUR	STATUT SOCIAL
MADJET E	45	M	Dschang	01.05.2016	guide touristique
DORIANE	36	F	Dschang	28.12.2015	agent communal
DJEUFACK SIMPLICE	33	M	Fotsetsa	03.05.2016	maitre d'hôtel
DJUAPON MARTIN	40	M	Fotsetsa	03.05.2016	agent de l'OTD
DJOUDA SAMUEL	29	M	Fossongwentcheng	06.03.2016	Gérant salle de danse
ANANFACK	39	F	Grande mission	06.05.2016	sculpteur
KUETE PAULINE	45	F	Fongo-Ndeng	08.05.2016	cultivatrice
RenePounde	62	M	Dschang	29.12.2015	Guide touristique

### AUTRES DOCUMENTS

- Cameroon Tribune du 22 juin 2012
- Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, 2003
- Institut National de la Statistique, Présentation des premiers résultats de la quatrième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 4), 2014
- Loi n° 98/006 du 4 avr.1998 relative à l'activité touristique au Cameroun.
- Ministère du Tourisme, 2005. Stratégie sectorielle de développement du tourisme au Cameroun, 374 p.
- DECRET N°99/443 /PM DU 25 MARS 1999 Fixant les modalités d'applications de la loi n° 98 /006 du 14 avril 1998 relative à l'activité touristique.
- Décret n°2005/450 DU 09 novembre 2005 portant organisation du ministère du tourisme
- Loi n° 98/006 du 4 avr.1998 relative à l'activité touristique.
- Rapport annuel d'activité de la DDT de Dschang, 2013
- Rapport de la république du Cameroun, ville de Dschang : étude d'aménagement touristique et culturel du site du lac municipal, juin 2000

### WEBOGRAPHIE

- [http://fr.wikipedia.org/wiki/ le tourisme à Dschang des for%C3%A0ts](http://fr.wikipedia.org/wiki/le_tourisme_%C3%A0_Dschang) consulté le 22/02/2016 à 13h56
- <http://www.fao.org/site/edifice/webview/fo/index.jsp?siteId=4321&siteTreeId=14110&langId=2&geold=o> consulté le 10/03/2016 à 15h20
- [www.wikipédia.org](http://www.wikipédia.org) consulté en permanence
- [www.institut-numerique.org/enjeux-et-defis-de-la-planification-urbaine-au-cameroun-a-lere-de-la-decentralisation](http://www.institut-numerique.org/enjeux-et-defis-de-la-planification-urbaine-au-cameroun-a-lere-de-la-decentralisation)
- Encarta 2009
- [www.hypergeo.eu](http://www.hypergeo.eu)



UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

BP : 47 Yaoundé, Cameroun. Tél. : (+237) 99 92 89 25  
e-mail : [rjassako@yahoo.fr](mailto:rjassako@yahoo.fr); [dptgeog\\_ensy1@yahoo.fr](mailto:dptgeog_ensy1@yahoo.fr)



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail - Patrie

N° UYI/ENS/D/DPT-GEO/nng

Yaoundé, le 02 MARS 2015

LE CHEF DE DEPARTEMENT

## ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, **Professeur René Joly ASSAKO ASSAKO**, Chef de Département de Géographie, atteste que :

Monsieur **TSAFACK SONKENG GAIUS**

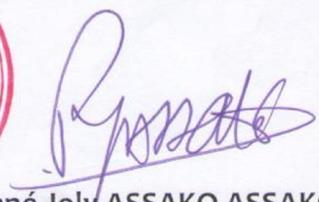
Matricule **11Y300**

est inscrit(e) au second cycle de Géographie à l'Ecole Normale Supérieure, et prépare un mémoire de DIPES II sur le sujet : « *Contribution des édifices touristiques dans le développement socio-économique de la ville de Dschang* ».

A cet égard, je prie toutes les personnes ressources et tous les organismes sollicités de bien vouloir lui faire un bon accueil et de lui apporter toute l'aide nécessaire à la réussite de cette œuvre dont les résultats sont susceptibles de contribuer au développement du Cameroun.



LE CHEF DE DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

  
**René Joly ASSAKO ASSAKO**  
Professeur des Universités

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES

SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF TOURISM AND LEISURE

SECRETARIAT GENERAL

DOCUMENTATION AND RECORD CENTRE

DOCUMENTATION AND RECORD SERVICE

00413

N° \_\_\_\_\_/L/MINTOUL/SG/CDA/SDA

Réf : V/L n° 15/1178 du 25/03/2015

30 AVR 2015

LE MINISTRE D'ETAT,  
MINISTRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

A  
TSAFACK SONKENG GAIUS  
Yaoundé - Cameroun

**Objet :** Autorisation de Recherche

Faisant suite à votre correspondance de référence,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je marque mon accord pour l'accès à la documentation sollicitée.

A cet effet, vous êtes prié de bien vouloir prendre l'attache du Centre de la Documentation et des Archives (porte R01), muni de la présente correspondance.

Veillez croire Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.



Pour le Ministre d'Etat  
et Par Délégation  
Le Secrétaire Général

*Angeline Mfonko Njoms*

/FDO/

REGION DE L'OUEST

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE LA MENOUA

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE DSCHANG

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

B.P. 169 DSCHANG

Tél. : 33.45.11.38 / 33.45.10.48

\*\*\*\*\*



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

\*\*\*\*\*

## AUTORISATION DE RECHERCHE

N° 046 / AR/C/Dsc.

Je soussigné, **DONFACK Beaudelaire**, Maire de la Commune de Dschang autorise Monsieur **TSAFACK SONKENG Gaius**, *étudiant en cycle de Géographie à l'école Normale Supérieure, de l'Université de Yaoundé I*, Option *Géographie*, d'avoir accès à l'Office de Tourisme de Dschang (OTD), et à la Cellule du Développement, de la Coopération et de la Communication de la Commune de Dschang.

En foi de quoi la présente **autorisation de recherche** est délivré à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit. /-

Dschang, le **16 MARS 2015**



Le Maire

*Donjack Beaudelaire*

# Loi N° 2016/006 du 18 avril 2016 régissant l'activité touristique et de loisirs au Cameroun

Le parlement a délibéré et adopté, le président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

## CHAPITRE PREMIER DES DISPOSITIONS GÉNÉRALES

**ARTICLE 1er.** (1) La présente loi fixe, dans le cadre de la législation sur l'activité commerciale, les règles particulières applicables à l'activité touristique et de loisirs.

- (2) Elle a pour objectif de contribuer : - au développement économique ;  
- à l'émergence d'un secteur privé compétitif du tourisme et des loisirs ;  
- à la promotion de la culture nationale ;  
- à l'intégration nationale et au brassage de la population ;  
- à la protection et à la sauvegarde des valeurs touristiques et culturelles nationales, ainsi que de l'environnement ;  
- à la promotion du bien-être et de l'épanouissement individuel ;  
- à la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel à des fins touristiques et de loisirs ;  
- au libre accès aux loisirs pour tous ;  
- à la promotion des loisirs sains et éducatifs.

**ARTICLE 2.** (1) La présente loi s'applique à toute activité qui concourt à la fourniture des prestations d'hébergement, de restauration, à la satisfaction des besoins des personnes qui voyagent soit pour leur agrément, soit pour des motifs professionnels, ainsi qu'à la fourniture des prestations de loisirs et à toute activité organisée dans le simple but de divertir.

- (2) L'activité visée à l'alinéa 1 ci-dessus doit avoir pour finalité un motif à caractère touristique et de loisirs, notamment :  
- l'organisation des voyages et des séjours ;  
- la construction, l'extension, la transformation ou l'exploitation d'un établissement de tourisme ;  
- l'aménagement, l'exploitation ou la protection d'un site touristique ;  
- l'aménagement, la construction, l'extension ou l'exploitation d'une infrastructure de loisirs ;  
- l'organisation d'une activité de vacances et de loisirs ;  
- l'organisation des manifestations socio-culturelles à des fins de loisirs.

**ARTICLE 3.** Au sens de la présente loi et de ses textes d'application, les définitions ci-après sont admises :

**activité de loisirs :** activité physique, ludique, sportive, culturelle, intellectuelle ou scientifique organisée dans le seul dessein de se détendre, de se divertir ou de développer ses capacités ;

**activité de vacances :** activité organisée pendant les vacances en faveur des jeunes et des enfants dans le but de divertir à travers des loisirs sains et éducatifs ;  
**agence de tourisme :** entreprise créée par une personne physique ou morale en vue d'organiser et de vendre, de façon habituelle, au public directement, à forfait ou à la commission, des voyages et des séjours individuels ou collectifs, ainsi que toute activité s'y rattachant ;

**agrément :** document requis par la loi en vue de l'exercice de l'activité de guide de tourisme et d'animateur de loisirs ;

**animateur de loisirs :** personne justifiant de références et de compétences professionnelles, agréée par le Ministère compétent, pour la conduite des activités de loisirs ;

**appartement meublé :** appartement dans lequel le propriétaire met à la disposition du client, à titre onéreux, un mobilier et un équipement suffisants pour répondre aux besoins essentiels pendant une durée déterminée ;

**autorisation :** document requis par la loi en vue de la construction, de la transformation, de l'extension et de l'exploitation d'un établissement de tourisme, d'une infrastructure de loisirs ou d'une activité de vacances et de loisirs ;

**classement :** attribution par voie réglementaire des catégories, selon des normes préalablement établies dans le domaine de l'hôtellerie, du tourisme et des loisirs ;

**complexe de loisirs :** espace géographique aménagé appartenant à une personne physique ou morale, où se mêlent plusieurs activités de loisirs de différents types tels que les divertissements, l'hôtellerie et la restauration, les commerces ou les services, les activités sportives ou les activités relaxantes ;

**établissement de loisirs :** structure commerciale offrant au public des prestations de loisirs, notamment

de la musique, des attractions et des activités récréatives diverses. Il peut y être procédé à la vente de repas légers et de boisson. Il est soit autonome, soit intégré dans un hôtel ou dans un complexe de loisirs ;  
**établissement de tourisme :** entreprise de services créée par une personne physique ou morale en vue de fournir au public des prestations d'hébergement, de restauration ;

**établissement de tourisme ou de loisirs classé :** entreprise répondant aux normes de classement dans le secteur du tourisme et des loisirs ;  
**établissement de tourisme ou de loisirs non classé :** entreprise ne répondant pas aux normes de classement dans le secteur du tourisme et des loisirs ;

**guide de tourisme :** personne ayant des références et des compétences professionnelles, agréée par le Ministère en charge du tourisme, chargée d'accompagner à plein temps ou à temps partiel, des touristes dans les visites de monuments, de musées et de sites touristiques, ou tout autre lieu d'intérêt touristique et, dans ce cadre, de leur fournir des commentaires et explications de tous ordres ;

**infrastructure de loisirs :** espace bâti ou non, conçu pour abriter des installations et activités de loisirs et/ou de vacances. Les infrastructures de loisirs comprennent les établissements de loisirs, les parcs de loisirs, les centres de vacances et de loisirs ;  
**document requis par la loi en vue de l'exploitation d'une structure d'organisation de voyages ou de séjours ;**

**moniteur de loisirs :** personne ayant des références et des compétences professionnelles, agréée par l'Administration compétente, pour la conduite d'une activité de loisir spécifique ;

**office de tourisme :** personne morale créée par une collectivité territoriale décentralisée en vue du développement et de la promotion du tourisme ;

**parc de loisirs :** espace clos à vocation récréative, aménagé et comportant des attractions de divers natures. Les parcs de loisirs comprennent les parcs d'attraction et les parcs récréatifs ;  
**site touristique :** tout paysage naturel ou tout élément artificiel du patrimoine national, présentant une valeur du point de vue culturel, esthétique, historique, scientifique, légendaire, artistique, qui est exploité et préservé pour l'intérêt du tourisme ;

**station touristique :** localité fondée et exploitée par les pouvoirs publics ou par un organisme privé, favorisant les séjours et les loisirs récréatifs d'une population qui vient y faire des séjours temporaires ;  
**structure d'organisation de voyage et de séjours :** une agence de tourisme ou, selon le cas, un tour operator ;  
**syndicat d'initiative du tourisme :** association à caractère touristique chargée d'assurer localement l'accueil et l'information du public ;

**tour operator :** entreprise créée par une personne physique ou morale, en vue de concevoir et de confier, de façon habituelle, des produits touristiques et de les vendre au public, directement ou indirectement, à forfait ou à la commission ;  
**voies charters :** services aériens de transport public, non réguliers, de passagers à des fins touristiques.

**ARTICLE 4.** (1) Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la présente loi, le Gouvernement veille à empêcher, conformément au Code mondial d'éthique du tourisme toute utilisation du tourisme à des fins d'exploitation de la prostitution d'autrui, à travers des mesures appropriées destinées à combattre le proxénétisme et le tourisme sexuel.

(2) Conformément à la Charte des Nations Unies pour la protection de l'enfant, il veille particulièrement à empêcher le tourisme sexuel mettant en cause les enfants et l'exploitation des enfants dans le domaine des loisirs.

**ARTICLE 5.** (1) La mise en œuvre de la politique nationale du tourisme incombe au Gouvernement qui l'applique de concert avec les Collectivités Territoriales Décentralisées.

(2) A cet effet, le Gouvernement élabore des stratégies, programmes et plans nationaux destinés notamment à :

- faciliter l'entrée et le séjour des touristes au Cameroun ;
- promouvoir et développer le tourisme et les loisirs pour tous ;
- promouvoir les investissements dans le domaine du tourisme et des loisirs.

## CHAPITRE II DES CONDITIONS D'EXERCICE DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES ET DE

## LOISIRS

**ARTICLE 6.** La liberté d'exercer l'activité touristique et de loisirs sur toute l'étendue du territoire est reconnue à toute personne physique ou morale sous réserve du respect des lois et règlements en vigueur, ainsi que des exigences de professionnalisme reconnues par les normes et standards internationaux en la matière.

**ARTICLE 7.** (1) L'exercice de l'activité commerciale et industrielle de tourisme ou de loisirs est subordonné, selon le cas, à l'obtention préalable d'une autorisation, d'un agrément ou d'une licence, délivrés par l'Administration en charge du tourisme et des loisirs, après avis obligatoire de la commission visée à l'article 10 ci-dessus.

(2) Relève du régime de l'autorisation : la construction, la transformation ou l'extension d'un établissement de tourisme ;

- l'aménagement, la construction, l'extension d'une infrastructure de loisirs ;

- l'exploitation d'un établissement de tourisme offrant des prestations d'hébergement notamment : les hôtels, les appartements meublés et les motels ;

- l'exploitation d'un établissement de tourisme offrant des prestations de restauration ;

- l'exploitation d'une infrastructure de loisirs ;

- l'organisation d'une activité de loisirs ou de vacances.

(3) Relève du régime de l'agrément :  
- l'exercice de l'activité de guide de tourisme ;  
- l'exercice de l'activité d'animateur de loisirs ;

(4) L'exploitation d'une structure d'organisation de voyages et de séjours relève du régime de la licence.

**ARTICLE 8.** L'aménagement ou l'exploitation d'un site touristique d'intérêt national, régional ou local est soumis au respect d'un cahier de charges préalable rendu exécutoire par un arrêté du Ministre chargé du tourisme, après avis obligatoire de la commission visée à l'article 10 ci-dessus.

**ARTICLE 9.** Les modalités de délivrance des autorisations, agréments et licences visés à l'article 7 ci-dessus sont fixés par voie réglementaire.

**ARTICLE 10.** (1) Il est créé, auprès de l'Administration en charge du tourisme et des loisirs, une commission consultative chargée d'émettre des avis sur les dossiers de demande, de suspension ou de retrait des titres d'exploitation visés à l'article 7 ci-dessus.

(2) La composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement de la commission consultative visée à l'alinéa 1 ci-dessus sont fixées par voie réglementaire.

**ARTICLE 11.** La délivrance des autorisations, licences, agréments et l'approbation du cahier de charges prévus à l'article 9 ci-dessus, sont subordonnées au paiement des droits dont le montant est fixé par la loi de finances.

**ARTICLE 12.** Tout syndicat d'initiative ou office de tourisme est tenu, préalablement au démarrage de ses activités, d'en faire la déclaration auprès de l'Administration en charge du tourisme et des loisirs, suivant les modalités fixées par voie réglementaire.

**ARTICLE 13.** Les autorisations, agréments et licences prévus par la présente loi sont personnels. Toutefois, ils peuvent faire l'objet de mutation après accord préalable de l'Administration en charge du tourisme et des loisirs, en cas de décès, de cessation du fonds de commerce, de réorganisation ou dissolution du syndicat d'initiative ou office de tourisme.

**ARTICLE 14.** (1) Les établissements de tourisme, les structures d'organisation de voyages et de séjours, et sites touristiques, les infrastructures de loisirs et les activités de loisirs font l'objet d'un classement.

(2) Les modalités de classement ou de déclassement sont fixées par voie réglementaire.

**ARTICLE 15.** (1) La nature et la classification de la structure d'organisation de voyages et de séjours, de l'établissement de tourisme, de l'infrastructure de loisirs, du site touristique concerné ou de l'activité de loisirs sont indiquées par un panneau apposé sur la façade principale de la structure ou en un endroit visible.

(2) Le panneau est fourni par l'Administration en charge du tourisme et des loisirs. Il donne lieu au paiement d'une redevance annuelle dont le taux est fixé par la loi de finances. Il reste la propriété de l'Etat.

**ARTICLE 16.** Toute personne exploitant une structure d'organisation de voyages et de séjours, un établissement de tourisme, une infrastructure de loisirs, un site touristique classé, tout organisateur d'une activité de loisirs est tenu de produire des documents statistiques, suivant une périodicité fixée sur la base d'un

modèle arrêté par l'Administration en charge du tourisme et de loisirs.

**ARTICLE 17.** (1) Nul ne peut exercer les fonctions de directeur ou de gérant d'une structure d'organisation de voyages de séjours, d'un établissement de tourisme, d'un site touristique classé, d'une infrastructure de loisirs ou d'une activité de loisirs s'il ne justifie de qualifications professionnelles fixées pour chaque cas par voie réglementaire.

(2) En cas de changement de directeur ou de gérant, les promoteurs des établissements et activités visées à l'alinéa 1 ci-dessus sont tenus, sous peine de sanctions prévues à l'article 40 ci-dessus, d'en informer l'Administration en charge du tourisme et des loisirs, par écrit dans les quinze (15) jours.

**ARTICLE 18.** (1) Toute personne exerçant une activité touristique ou de loisirs régie par la présente loi est soumise au contrôle effectué par des agents assermentés de l'Administration en charge du tourisme et des loisirs et est tenue, à cet effet, de mettre à la disposition desdits agents, toute information nécessaire à l'accomplissement de leur mission de contrôle.

(2) Les agents visés à l'alinéa 1 ci-dessus sont tenus au respect du secret professionnel et des règles en matière de concurrence.

**ARTICLE 19.** (1) Les autorisations, agréments et licences peuvent être suspendus dans les cas suivants :

- défaut d'assurance ;
- non-respect des normes d'hygiène, de sécurité et de salubrité ou des règles d'exploitation ;
- non respect des normes d'organisation des activités de loisirs ;

- défaut de paiement des droits ou de la redevance au titre de l'activité touristique ou de loisirs ;

- emploi d'un directeur ou d'un gérant en violation des dispositions de la présente loi ;

- refus ou opposition faite de manière violente aux agents assermentés ou à tout autre contrôle prévu par les textes en vigueur, d'exercer librement leur mission.

(2) La décision de suspension d'activité en fixe la durée, sans que celle-ci puisse excéder un (1) an et indique de manière précise les formalités à remplir par le titulaire du titre pour être réhabilité.

(3) La décision de suspension est prise par l'Administration en charge du tourisme et des loisirs après une mise en demeure servie par les agents assermentés, à l'occasion de l'exercice de leurs missions.

(4) A l'expiration du délai de suspension et, faute d'avoir remédié aux motifs de suspension, le retrait du titre en cause est prononcé (3) trois mois après une mise en demeure restée sans suite.

**ARTICLE 20.** (1) Les autorisations, agréments et licences visés à l'article 7 ci-dessus sont susceptibles de retrait dans les cas suivants :

- cessation d'activité du bénéficiaire pour une durée supérieure à douze (12) mois et après une mise en demeure restée sans suite ;

- condamnation du titulaire du titre d'exploitation pour toute infraction aux dispositions de la présente loi et des textes réglementaires pris pour son application ou pour toute infraction à la législation fiscale, douanière ou relative au change ;

- condamnation du titulaire du titre d'exploitation à une peine afflictive ou infamante ;

- faillite ou liquidation des biens du titulaire du titre ;

- usage d'une autorisation, d'une licence ou d'un agrément contrefait ;

- participation du titulaire du titre à une transaction frauduleuse relative à une autorisation, un agrément ou une licence ;

- non respect des principes éthiques ;

- exploitation des enfants.

(2) La cessation d'activité est constatée après la non régularisation de la situation observée dans les trois (03) mois consécutifs à la mise en demeure de l'Administration en charge du tourisme et des loisirs.

(3) La décision de retrait est prononcée par l'Administration en charge du tourisme et des loisirs, après avis de la commission visée à l'article 10 ci-dessus, et notifiée au bénéficiaire du titre d'exploitation dans un délai de quinze (15) jours. Elle emporte fermeture de l'établissement ou cessation de l'activité de loisirs.

(4) Les modalités de suspension ou de retrait sont précisées par voie réglementaire.

## CHAPITRE III DE LA SÉCURITÉ DU TOURISTE DU CLIENT OU DU PRATIQUANT DES LOISIRS

**ARTICLE 21.** (1) Toute personne exploitant une

## Loi N° 2016/006 du 18 avril 2016 régissant l'activité touristique et de loisirs au Cameroun

structure d'organisation de voyages et de séjours, un établissement de tourisme, une infrastructure de loisirs ou un site touristique, toute personne organisant une activité de loisir est astreinte à la souscription d'une police d'assurance auprès d'une compagnie agréée par la Conférence Inter-africaine des Marchés d'Assurance (CIMA) et le Ministre en charge des assurances et couvrant notamment :

la responsabilité civile du fait des dommages corporels et/ou matériels causés aux clients ou aux tiers par suite de fautes, d'erreurs de fait ou de droit, d'omission ou de négligences commises à l'occasion des opérations définies à l'article 2 de la présente loi, tant de son propre fait que de celui de ses préposés, salariés et non salariés ;

- les frais supplémentaires supportés par les clients et directement imputables à la non fourniture ou à la fourniture insuffisante des prestations ou services, par suite de l'insolvabilité ou de la défaillance de son intermédiaire ou correspondant camerounais ou étranger.

(2) L'assurance prévue à l'alinéa 1 ci-dessus s'applique à toutes les réclamations justifiées et portées à la connaissance de la compagnie d'assurance dans la période de validité du contrat d'assurance se rapportant aux prestations organisées ou vendues par la personne concernée.

(3) Les structures visées à l'alinéa 1 ci-dessus doivent être obligatoirement dotées d'un dispositif de sécurité approprié sous peine de refus ou de retrait d'autorisation d'exercice.

(4) Les modalités de mises en œuvre des dispositions des alinéas 1, 2 et 3 ci-dessus sont précisées par voie réglementaire.

**ARTICLE 22.-**(1) Les exploitants de structures d'organisation de voyages et de séjours, d'établissements de tourisme, des infrastructures de loisirs ou de sites touristiques, doivent assurer à leurs clients la publicité des prix de leurs prestations.

(2) Les prix affichés comprennent toutes les taxes.

**ARTICLE 23.-**Toute personne exploitant une structure d'organisation de voyages et de séjours, un établissement de tourisme, une infrastructure de loisirs ou un site touristique, tout organisateur d'activités de loisirs est tenu :

- de maintenir, de façon permanente et en parfait état de fonctionnement et de propreté, l'ensemble du matériel et des équipements qui concourent à la sécurité et au confort de la clientèle ;

- de respecter les normes d'hygiène, de salubrité et de sécurité en matière d'exploitation, telles que fixées par les Administrations compétentes.

### CHAPITRE IV DE LA PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS

**ARTICLE 24.-**(1) En vue d'assurer et de garantir le développement et le soutien des activités touristiques et de loisirs, il est créé un compte d'affectation spéciale, dont la loi de finances fixe annuellement les ressources particulières devant l'alimenter pour le développement et le soutien des activités touristiques et de loisirs.

(2) Le compte d'affectation spéciale évoqué à l'alinéa 1 ci-dessus peut également recevoir, le cas échéant :

- des contributions des donateurs nationaux et internationaux ;

- toutes autres contributions volontaires ;

- le produit des amendes de transaction telle que prévue par la présente loi ;

- des dons et legs ;

- toutes autres recettes autorisées ou affectées par la loi.

(3) Les ressources prévues aux alinéas 1 et 2 ci-dessus sont exclusivement affectées aux activités de promotion et de développement du tourisme et des loisirs.

**ARTICLE 25.-**(1) L'exploitation des voiles charters est autorisée à partir de tout pays émetteur de touristes dans le cadre des voyages à forfait.

(2) Les modalités d'application de l'alinéa 1 ci-dessus sont fixées par voie réglementaire.

**ARTICLE 26.-**(1) Il est créé par la présente loi un Conseil National du Tourisme et des Loisirs, chargé d'accompagner le Gouvernement dans la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique nationale du tourisme et des loisirs.

(2) La composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil sont fixés par voie réglementaire.

**ARTICLE 27.-**Des mesures d'encouragement spécifiques feront l'objet d'un texte particulier notamment dans les domaines fiscal, douanier, foncier ou domaniaux, dans le cadre de la loi de finances ou des lois particulières, afin de promouvoir les investissements touristiques ou de loisirs, de rendre le produit touris-

tique national plus compétitif et de développer le loisir pour tous.

### CHAPITRE V DES INFRACTIONS ET DES SANCTIONS

**ARTICLE 28.-**Constituent des infractions à la présente loi :

- l'exercice d'une activité touristique ou de loisirs sans autorisation ;

- l'exercice des activités touristiques ou de loisirs, sur la base d'un titre issu d'une cession irrégulière ;

- la poursuite de l'exercice des activités touristiques ou de loisirs, malgré une décision de suspension ou de retrait du titre d'exploitation ;

- l'occupation ou l'exploitation d'un site touristique sans cahier de charges dûment approuvé ;

- l'exploitation d'une structure d'organisation de voyages et de séjours, d'un établissement de tourisme, d'une infrastructure de loisirs, d'un site touristique, l'organisation d'une activité de loisirs classé sous une catégorie ne correspondant pas à celle qui lui a été accordée ;

- le non-respect des normes de construction et d'exploitation, ainsi que des normes d'organisation des activités de loisirs ;

- le défaut d'affichage des prix ;

- le défaut de production ou la production tardive de statistiques ;

- la production de statistiques volontairement erronées ;

- le défaut d'apposition ou l'apposition frauduleuse du panneau ;

- l'utilisation d'un panneau d'origine frauduleuse ou l'apposition de signes ou décorations prêtant à équivoque quant au classement de l'établissement, du site touristique de l'infrastructure ou des activités de loisirs ;

- la pollution, la destruction ou la dégradation des sites touristiques ou des infrastructures de loisirs ;

- le défaut de production d'un certificat médical attestant l'état de santé du personnel employé ;

- l'absence des mesures de prévention ou de lutte contre un incendie ;

- l'utilisation d'un directeur ou d'un gérant ne répondant pas aux exigences de la loi ;

- le défaut de déclaration de changement de directeur ou de gérant d'un établissement de tourisme et de loisirs ;

- l'absence de la police d'assurance ;

- la violation des obligations de police en matière d'enregistrement des clients ; le travail des enfants à des fins touristiques ou de loisirs ; l'exploitation sexuelle des enfants dans le secteur touristique ou de loisirs ; la pratique du tourisme sexuel et du proxénétisme ; le non-respect des règles d'hygiène et de salubrité ; le défaut des fiches techniques des équipements de loisirs.

**PARAGRAPHE I : DE LA TRANSACTION**

**ARTICLE 29.-**Sans préjudice des prérogatives reconnues au Ministère Public et aux officiers de police judiciaire à compétence générale, la constatation des infractions à la présente loi et à ses textes d'application est faite par les agents assermentés de l'Administration en charge du tourisme et des loisirs ou de toute administration de l'Etat commis à cet effet, conformément à la législation sur l'activité commerciale ou, selon le cas, à la législation sur le prix.

**ARTICLE 30.-**(1) L'Administration chargée du tourisme et des loisirs a seule qualité pour transiger. Elle doit être dûment saisie par l'auteur de l'infraction.

(2) La transaction sollicitée par le mis en cause suspend l'action administrative. Elle doit être antérieure à toute procédure judiciaire éventuelle, sous peine de nullité.

(3) Le montant de la transaction est fixé par l'Administration en charge du tourisme. Ce montant ne peut être inférieur au minimum de l'amende pénale correspondante.

(4) Le paiement de l'amende et des frais issus de la transaction éteint l'action administrative.

(5) La transaction n'est pas prise en compte en cas de récidive.

(6) Le produit de la transaction est intégralement versé au compte d'affectation prévu par la présente loi.

**ARTICLE 31.-**(1) En l'absence de transaction ou en cas de non-exécution de celle-ci, après mise en demeure préalablement notifiée au contrevenant, l'action administrative suit son cours.

(2) Les modalités de mise en œuvre de l'action administrative sont précisées par voie réglementaire.

**PARAGRAPHE II  
DES SANCTIONS PENALES**

**ARTICLE 32.-**Est puni d'une amende de 50.000 à 1.000.000 francs CFA quiconque construit, transforme ou procède à l'extension d'un établissement de

tourisme ou d'une infrastructure de loisirs sans l'autorisation préalable ou qui aménage un site touristique sans l'approbation du cahier de charges y relatif.

**ARTICLE 33.-**Est puni d'une amende de 50.000 à 500.000 francs CFA, tout titulaire d'un titre d'exploitation d'un établissement de tourisme, d'un site touristique, d'une infrastructure de loisirs qui ne se conforme ni aux plans, ni au cahier de charges soumis et approuvés par l'Administration en charge du tourisme et des loisirs.

**ARTICLE 34.-**Est puni d'une amende de 100.000 à 500.000 francs CFA :

- quiconque, sans avoir l'agrément de guide de tourisme ou d'animateur de loisirs, exerce l'une quelconque des activités liées à ces professions ;

- quiconque exploite un établissement de tourisme ou une infrastructure de loisirs sans le titre d'exploitation approprié ;

- quiconque exploite une structure d'organisation de voyage et de séjours sans le titre d'exploitation approprié ;

- quiconque organise une activité de loisirs sans le titre d'exploitation approprié.

**ARTICLE 35.-**(1) Est puni d'une amende de 100.000 à 1.000.000 francs CFA, quiconque occupe ou exploite un site touristique, sans un cahier de charges approuvé.

(2) Sans préjudice des peines de l'article 187 du code pénal, est puni des peines prévues par la législation en matière de protection du patrimoine culturel et naturel national, quiconque dégrade, détruit ou pollue un site touristique.

**ARTICLE 36.-**Est puni d'une amende de 100.000 à 500.000 francs CFA quiconque, étant opérateur de tourisme ou de loisirs, ne souscrit pas la police d'assurance garantissant la responsabilité de son établissement.

**ARTICLE 37.-**(1) Est puni d'une amende de 10.000 à 50.000 francs CFA quiconque, étant exploitant d'un établissement de tourisme ou d'une infrastructure de loisirs, d'un site touristique classé, n'appose pas le panneau prévu par la loi.

(2) Les peines prévues à l'alinéa 1 ci-dessus sont doublées en cas d'apposition d'un panneau d'origine frauduleuse ou d'apposition frauduleuse du panneau.

**ARTICLE 38.-**(1) Est puni d'une amende de 100.000 à 500.000 francs CFA quiconque exploite un centre de formation professionnelle de tourisme, d'hôtellerie ou de loisirs sans l'autorisation conjointe de l'Administration en charge du tourisme et des loisirs et de celle en charge de la formation professionnelle.

(2) Est puni d'une amende de 50.000 à 200.000 francs CFA quiconque, exploitant un établissement de formation professionnelle en tourisme, hôtellerie et loisirs, viole les normes homologuées par l'Administration en charge du tourisme et des loisirs.

**ARTICLE 39.-**Est puni d'une amende de 100.000 à 1.000.000 francs CFA, quiconque exploite une structure d'organisation de voyages et de séjour, un établissement de tourisme, un site touristique ou une infrastructure de loisirs sous une catégorie autre que celle qui lui est attribuée.

**ARTICLE 40.-**Est puni d'une amende de 50.000 à 250.000 francs CFA, quiconque, promoteur d'une entreprise touristique ou de loisirs, recrute un directeur ou un gérant non qualifié ou qui ne déclare pas le changement de directeur ou de gérant survenu dans son établissement.

**ARTICLE 41.-**Est puni d'une amende de 50.000 à 500.000 francs CFA, quiconque exploite une entreprise de tourisme ou une infrastructure de loisirs sans se munir d'un dispositif anti-incendie.

**ARTICLE 42.-**(1) Est puni d'une amende de 50.000 à 100.000 francs CFA, quiconque exploite une entreprise de tourisme ou une infrastructure de loisirs, ou organise une activité de loisirs, en violation des règles d'hygiène et de salubrité fixées par les autorités compétentes.

(2) Est puni des peines prévues à l'alinéa 1 ci-dessus, quiconque, étant promoteur d'une entreprise de tourisme, d'une infrastructure de loisirs ou d'une activité de loisirs, ne soumet pas son personnel à la visite médicale périodique.

**ARTICLE 43.-**(1) Est puni d'une amende de 200.000 à 500.000 francs CFA, quiconque, opérateur du secteur touristique ou de loisirs, directeur ou gérant d'une entreprise touristique ou de loisirs, offre en spectacle aux touristes, des êtres humains sans considération de leur dignité.

(2) Les peines prévues à l'alinéa 1 ci-dessus sont doublées en cas d'exploitation de la prostitution d'autrui, quelle qu'en soit la forme.

**ARTICLE 44.-**(1) Nonobstant les peines prévues par le code pénal en ce qui concerne les atteintes aux

mœurs impliquant les enfants, est punie d'une amende de 1.000.000 à 2.000.000 francs CFA, quiconque exploite à des fins touristiques ou de loisirs le travail des enfants.

Toutefois, ne constitue pas une exploitation du travail des enfants au sens de l'alinéa 1 ci-dessus, les spectacles impliquant des enfants dans les conditions prescrites par le code du travail.

(2) Les peines prévues à l'alinéa 1 ci-dessus sont doublées en cas d'exploitation sexuelle des enfants, quelle qu'en soit la forme.

**ARTICLE 45.-**Est puni d'une amende de 50.000 à 500.000 francs CFA, quiconque ne fournit pas à l'Administration en charge du tourisme et des loisirs les statistiques requises par la loi ou produit des statistiques volontairement erronées.

**ARTICLE 46.-**Est puni d'une amende de 200.000 à 500.000 francs CFA :

- quiconque fait louer ou cède frauduleusement un titre d'exploitation à un tiers, que la cession soit gratuite ou onéreuse ;

- quiconque fait usage d'une autorisation d'une entreprise touristique ou de loisirs, d'une activité de loisirs, obtenue par le biais d'une cession frauduleuse.

**ARTICLE 47.-**Les infractions relatives aux prix prévues par la présente loi sont sanctionnées conformément à la législation sur les prix.

**ARTICLE 48.-**(1) Le maximum des peines est doublé en cas de récidive.

(2) Sans préjudice des sanctions pénales prévues par la présente loi, le Ministre en charge du tourisme et des loisirs peut ordonner la fermeture de l'entreprise de tourisme ou de loisirs, ou de l'activité de loisirs impliquée dans la commission de l'infraction, après avis de la commission compétente.

(3) La fermeture de l'entreprise de tourisme ou de loisirs, ou de l'activité de loisirs est prononcée de plein droit en cas de condamnation pour des infractions d'atteintes sexuelles impliquant les enfants.

### CHAPITRE VI DISPOSITIONS DIVERSES, TRANSITOIRES ET FINALES

**ARTICLE 49.-**Les modalités d'ouverture des établissements d'enseignement secondaire et supérieur en tourisme, hôtellerie et loisirs, des centres de formation professionnelle en tourisme et loisirs, ainsi que le contrôle desdits établissements, sont fixés par voie réglementaire.

**ARTICLE 50.-**(1) Les sites touristiques d'intérêt local relèvent de la compétence des collectivités territoriales décentralisées.

(2) D'autres compétences peuvent être transférées, en tant que de besoin, aux collectivités territoriales décentralisées par voie réglementaire.

**ARTICLE 51.-**(1) Toute personne exerçant l'une des activités régies par la présente loi dispose d'un délai de douze (12) mois à compter de la date de promulgation de ladite loi pour s'y conformer.

(2) Sans préjudice de l'application des dispositions réprimant le défaut de titre d'exploitation, le Ministre chargé du tourisme et des loisirs peut ordonner, à titre conservatoire et après préavis ou mise en demeure, la fermeture de tout établissement qui exerce une activité touristique ou de loisirs, sans le titre d'exploitation prévu par la présente loi.

**ARTICLE 52.-**(1) Les associations et syndicats professionnels régulièrement constitués veillent au respect des principes de moralité et de saine concurrence indispensables à l'activité touristique et des lois, des lois et règlements en vigueur, ainsi que des usages de la profession.

(2) Les associations et syndicats visés à l'alinéa 1 ci-dessus peuvent saisir les juridictions d'instruction ou celles de jugement ou, le cas échéant, se constituer partie civile pour toute action intentée par le ministère public ou tout intéressé, contre toute personne inculpée ou prévenue de violation des lois et règlements en vigueur, relatifs aux activités touristiques et de loisirs.

**ARTICLE 53.-**Des textes réglementaires précisent, en tant que de besoin, les modalités d'application de la présente loi.

**ARTICLE 54.-**Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires, notamment celles de la loi n° 98/006 du 14 avril 1998 relative à l'activité touristique.

**ARTICLE 55.-**La présente loi sera enregistrée, publiée selon la procédure d'urgence, puis insérée au Journal Officiel en français et en anglais.

Yaoundé, le 18 avril 2016  
Le président de la République,  
(6) Paul BIYA



**Dschang, le 26 Octobre 1998**

**PROGRAMME DE L'INAUGURATION DES NOUVEAUX  
LOCAUX DE L'AFC - DSCHANG PAR S. E JEAN-PAUL  
VEZIAN, AMBASSADEUR DE FRANCE AU CAMEROUN.**

**Vendredi 30 Octobre 1998**

**09 h 00 : Salle de réunion Centre Climatique de Dschang**

Séance plénière de la réunion des Directeurs de Centres Culturels, des Présidents et Directeurs d'Alliances et des responsables du Ministère de la Culture.

- Intervention du Président de l'A.F.C. Dschang.
- Intervention de Monsieur le Ministre de la Culture (ou de son représentant)
- Intervention de Monsieur l'Ambassadeur.

10 h 30 : pause.

**11 h 00 : nouveau site de l'AFC - Dschang**

- Inauguration des nouveaux locaux de l'AFC - Dschang
- Présentation du projet d'agrandissement de l'AFC - Dschang qui sera mis en œuvre dans le cadre du projet FAC d'appui au développement culturel.

12 h 00 : visite de la Chefferie FOTO.

13 h 00 : déjeuner (sur invitation).

**15 h 00 : Campus de l'Université de Dschang.**

- Visite de l'exposition sur « les serpents du Cameroun ».

**21 h 00 : salle de spectacles de l'Université de Dschang.**

- Soirée théâtrale « vivre mort » de Mercedes Fouda dans une mise en scène de Jean Mingele

MINISTÈRE DU TOURISME  
DELEGATION PROVINCIALE DE L'OUEST  
SERVICE DÉPARTEMENTAL DE LA MENOUA  
B.P. 340 Tél : 45-19-18 DSCHANG

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

COMMUNIQUE DE PRESSE.

-----

Dschang, UN OFFICE DE TOURISME VOIT LE JOUR.

L'Office de Tourisme qui a vu le jour hier à Dschang est le fruit de la coopération décentralisée entre la ville de Nantes et de Dschang. Depuis bientôt deux (2) ans en effet, la municipalité de Dschang a entrepris un programme de développement urbain avec le tourisme comme principal centre d'intérêt. Pour appuyer cette initiative, Mme Nicole MASSIERA, Conseiller municipal, Chargé de la gestion Touristique dans la ville de Nantes séjourne à Dschang depuis le 18 Juillet 1998. Parmi les temps forts qui vont meubler son séjour qui s'achève le 27 Juillet, figurent en bonne place :

- La mise en place de l'Office de Tourisme de Dschang ;
- Une rencontre avec les opérateurs privés de l'Hôtellerie et du Tourisme ;
- La visite des sites touristiques de la localité ;
- Une séance de travail avec le Comité de Pilotage du Projet du lac municipal.

S'agissant de l'Office de Tourisme de Dschang, le Conseil municipal siégeant en séance extraordinaire a adopté par une délibération ses statuts, hier Jeudi, 23 Juillet 1998 dans la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville de Dschang.

La rencontre avec les opérateurs privés de l'Hôtellerie et du Tourisme qui a eu lieu la veille a donné l'occasion à Mme Nicole MASSIERA de les imprégner de l'expérience Française en matière de fonctionnement des Offices de Tourisme.

Il est important de noter que pour toucher du doigt les réalités touristiques de la région, l'expert a visité les plantations de Thé de Djutitsa ; s'est rendu aux chutes MAMY WATTA à Fongo-Tongo.

- 2 -

Demain Samedi, dans la perspective de connaître l'Ouest profond, dans ses aspects socio-culturels, Mme MASSIERA fera une excursion à Foumban, dernière étape de son séjour.

Comme on peut le constater, les ambitions de l'Office de Tourisme de Dschang vont au delà du Département de la Menoua. Dans un avenir proche, il est question pour cette jeune structure de contribuer au développement et à la promotion du tourisme dans la région par :

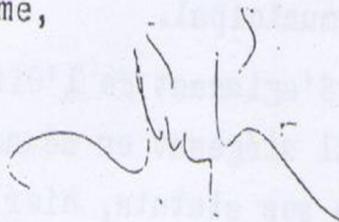
- L'accueil et l'information des touristes ;
- La collecte et l'exploitation des produits de l'artisanat ;
- L'organisation des circuits et visites guidées dans la province ;
- La confection et la diffusion des documents publicitaires sur les potentialités touristiques et culturelles de la région.

L'Office de Tourisme de Dschang se propose enfin, d'organiser des manifestations à caractère touristique telles que : les Salons de tourisme, les foires expositions, les marchés des arts et de spectacles, les colonies de vacances, les manèges etc...

Le site choisi pour abriter l'Office de Tourisme de Dschang est : les cases traditionnelles à l'entrée du marché A, tout un symbole !

Dschang, le 24 Juillet 1993

Le Chef de Service Départemental du  
Tourisme,



HENANG SILAS

## **COOPERATION NANTES – DSCHANG**



LE PROJET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL DANS LA REGION DE DSCHANG AU CAMEROUN EST AU CENTRE DE LA COOPERATION NANTES-DSCHANG

Le projet de développement touristique de la ville de Dschang et de ses environs comprend plusieurs secteurs dont l'aménagement du site du lac municipal.

Dès le départ, le fil conducteur de ce projet a été axé sur une stratégie d'aménagement culturel et touristique du territoire.

Pour la ville de Dschang et ses partenaires, ce projet doit être rentable, avec au centre l'homme dans une dimension à la fois économique et environnementale (nature et culture).

### **LES OBJECTIFS DU PROJET**

- o Répondre aux attentes de développement économique et urbain pour la ville et sa population ;
- o Innover par la création d'un pôle touristique inédit en Afrique noire ;
- o Sensibiliser à travers de nouvelles structures la population locale par rapport à son patrimoine, à ses valeurs culturelles pour aboutir à une autoreconnaissance culturelle de ses richesses ;
- o Créer une destination de séjour spécifique pour une clientèle nationale et internationale, faisant de Dschang un carrefour incontournable sur le plan touristique et culturel.

## STRATEGIE ET MISE EN ŒUVRE DE L'AMENAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE

La Mairie de Dschang et ses différents partenaires ont choisi donc comme vecteur principal du développement de cette cité, ses environs et sa région, une politique d'aménagement culturel du territoire.

Pour réaliser cette politique, ils ont élaboré des stratégies de mise en œuvre. Ainsi, à juste titre a-t-il été choisi de commencer le projet " Aménagement du site du Lac Municipal" considéré comme noyau central du développement urbain de la ville. Les projets culturels qui y sont développés ont pour objectifs de :

- \_ Transformer un lieu avec tous les impacts que l'on peut imaginer au regard du reste de la cité au point de vue de l'urbanisation, de l'architecture, de la mémoire collective, de l'économie, de la qualité de vie, etc....
- \_ Renforcer l'identité du site par la " sacralisation ", c'est-à-dire la mise en valeur touristique d'un espace comportant un ensemble de modifications matérielles et symboliques qu'elle entend apporter à ce lieu qui, au départ, se trouve comme on peut encore le constater aujourd'hui dans un état ordinaire.
- \_ Mettre en valeur le patrimoine de la région par des approches nouvelles, à partir de symboles abstraits, de représentations réelles et imaginaires qui ont une signification essentielle dans la mémoire.
- \_ d'enrichir l'offre culturelle locale car " la mise en valeur touristique des lieux est un processus culturel qui traduit les états culturels de la société hôte ".

## **PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

### **DU PLAN D'AMÉNAGEMENT DU SITE DU LAC**

*Les grands axes d'aménagement : Pour une politique d'aménagement culturel et touristique du site.*

#### **Sur le plan culturel**

La mise en valeur du patrimoine :

- Création du 1er Centre des civilisations des Hautes-Terres de l'Ouest (Musée des chefferies)
- Aménagement des abords directs du lac à travers un jardin des civilisations
- Réalisation d'équipement culturel de l'Alliance Française tels que : bibliothèque, salle polyvalente...

#### **Sur le plan touristique**

- La construction d'équipements hôteliers ;
- La création d'une base nautique
- La construction d'un nouveau centre artisanal le long du Pont du Plaisir

#### **Sur le plan économique**

La reconquête du site de l'ancien aérodrome par la création :

- d'un pôle d'activités commerciales et tertiaires
- d'une zone d'équipements qui s'organisent autour d'une place centrale en relation directe avec le lac.
- d'un pôle résidentiel avec une mixité des logements

#### **Sur le plan environnemental**

- Protection des abords du lac par un aménagement paysager afin d'éviter une densification du bâti souvent source de pollution directe et indirecte du lac...
- Création de la première Maison de l'Environnement ayant des vocations multiples : protection de l'environnement, éducation populaire, recherche scientifique...

*MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS*

\*\*\*\*\*

*DELEGATION REGIONALE DE L'OUEST*

\*\*\*\*\*

*DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MENOUA*

\*\*\*\*\*

*B.P : 340 DSCHANG TEL : 33-44-14-26*

*REPUBLIQUE DU CAMEROUN*

\*\*\*\*

*Paix-Travail-Patrie*



***REPERTOIRE DES ETABLISSEMENTS DE TOURISME  
DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA  
ANNEE 2016***

*Présenté par Madame ATEM ANYAWOH Reneta*

*Délégué Départemental Par Intérim du Tourisme et des  
Loisirs de la Menoua*

**ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT CLASSES :**

N°	Dénomination	Nom du Promoteur et contact	Nom du Directeur et contact	Catégorie	localité	Capacité		Prestations fournies	Observations
						Chambres /suites	Lits /couverts		
01	Centre Climatique	MINTOUL	BILE Thérèse 677-520-807	3*	Dschang	45	45/300	H.B.R.L.C.	
02	Complexe Hôtelier MBOUOH Star Palace	NOUBOUWOH Fabien 699-854-057		3*	Dschang	50	50	H.B.R.L.C.D.	
03	Hôtel Emeraude	MENKAM René 697-019-715	TSAMO Félix 677- 357-778 697-311-243	2*	Dschang	28/3	28	H.B.R.	
04	Téclaire Palace Hôtel	NGOUFACK Bernard 699-184-996 699-747-998	TEMGOUA Geneviève 696-308-883	2*	Dschang	45	45	H.B.R.	
05	Hôtel Place de la Météo	TAMBAT Félix 699-959-795	BATAMACK NOUNGA Agathe 691- 797-179	2*	Dschang	30	31	H.B.R.	
06	Hôtel Constellation	TSOPGNY PENKA 677-812-085	TSAFACK André 693-927-824	1*	Dschang	24	25/200	H.B.	
07	Hôtel Repos du Battant	Succession MOMO Pierre	TSAFACK Bernard 677-699-141	1*	Dschang	12	12	H.R.	
08	Hôtel Saint Gilbert	NGUEPINE	TSOGUE Thérèse	1*	Dschang	07	07	H.	
09	Hôtel du Lac	DJIKENG KENGON 677-257-005	DJIKENG KENGON 677-257-005	1*	Dschang	21	25	H.B.R.	
10	Christine Hôtel	NJI GODWIN 674-257-005	ANAFACK Merlin 678-847-925	1*	Dschang	12	12	H.B.	

11	Hôtel la Grâce	DONGMEZA Pierre Marie 677-025-623 697-415-834	NDONGLA 696-137-121	1*	Dschang	27	28	H.R.B.S/B.	
12	Hôtel la Falaise		LEUKELEM Chrétien 678900292	1*	Dschang (Foréké)	10	10	H.	

### **ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT NON CLASSES :**

N°	Dénomination	Nom du Promoteur et contact	Nom du Directeur et contact	Catégorie	Localité	Capacité		Prestations fournies	Observations
						Chambres /suites	Lits /couverts		
01	Centre d'Accueil KEMTSOP	FOTEU Etienne 677-75-19-99	FOTEU Jeanne 677-75-19-99	/	Dschang	14	14	H.B	Autorisé

### **ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT CLANDESTINS :**

N°	Dénomination	Nom du Promoteur et contact	Nom du Directeur et contact	Catégorie	Localité	Capacité		Prestations fournies	Observations
						Chambres /suites	Lits /couverts		
01	Auberge Maison Blanche	TAZO Pierre 6 99-68-30-61	NGUZA Lobe 676-66-56-99	/	Dschang	08	08	H.B.	
02	Complexe Hôtelier Marie Louise	DJOUMESSI Jean Paul 694-31-73-60 674-66-94-18	NZEUKAM Sylvain 694-31-73-60	1*	Dschang	32	32	H.B.R.	
03	Auberge Refuge des Anciens	Leukokem Christian 699-11-78-36	Leukokem Christian 699-11-78-36	/	Dschang	10	10	H.B.	
04	Salvador	TESSA Henry 672-51-05-07	TAMBAT Patrick 699-067-144	/	Dschang	10	10	H.	
05	Auberge le Relais	FOLEFACK Emile 694675507	KEMAYOU 697-15-02-82	/	Dschang	08	08	H B	

*Sites, édifices touristiques et développement économique, socioculturel de l'arrondissement de Dschang*

06	<i>Hôtel de Malte</i>	<i>MBAPTE Jean Baptiste 675-68-78-98</i>		/	<i>Dschang</i>	20	20	<i>H.</i>	
07	<i>Motel Royal</i>	<i>IKUIPOU NGNIAWO 7 679-73-97-33</i>	<i>IKUIPOU NGNIAWO 679-73-97-33</i>	/	<i>Dschang (Foto)</i>	09	09	<i>H.B.</i>	
08	<i>Auberge Asline de Lefock</i>	<i>NGUEMO 676-02-25-45</i>	<i>FOKOU Collines 696-02-25-05</i>	/	<i>Dschang</i>	09	09	<i>H.B.</i>	
09	<i>Red Zone</i>	<i>MEGGNINGANG Rosalie</i>		/	<i>Dschang</i>	07	07	<i>H.B.</i>	
10	<i>Auberge Motel le Relais</i>	<i>FOLEFACK Emile 694-675-507</i>		/	<i>Dschang</i>			<i>H.B</i>	
11	<i>Complexe Hôtelier la Voie Lactée</i>	<i>VOUKING Simon 675.279.812</i>	<i>MOMO YAYA Romuald Eric 674-129-612 698-733-563</i>	/	<i>Dschang</i>	22	22	<i>H.R.B.S/B.</i>	
12	<i>Hôtel Yanze</i>	<i>Mme YANZE 675-81-17-38</i>	<i>KENZY Apollinaire</i>	/	<i>Santchou</i>	08	08	<i>H.</i>	
13	<i>Auberge les Palmiers</i>	<i>YOUGANG Norbert 699-841-738 679-741-738</i>	<i>Etiengoeo AKOWBINS 674-983-567</i>	/	<i>Santchou</i>	12	12	<i>H.</i>	
14	<i>Auberge Ampoule Rouge</i>	<i>BOUANGO Paul 696-661-148 677-753-705</i>	<i>MABIHE Regine 676-069-086 696-367-453</i>	/	<i>Santchou</i>	15	16	<i>H.</i>	
15	<i>Motel le Futur</i>	<i>ZONE Joël 672-804-183 696-581-684</i>		/	<i>Penka Michel</i>	05	05	<i>H.B.</i>	
16	<i>Belvia Vision Palace</i>	<i>MBAH DEKOLA Guy 699-479-665 677-446-299</i>		/	<i>Penka Michel</i>				
17	<i>Hôtel Eco -touristique</i>	<i>LACHIO 675-13-20-06 697-46-30-53</i>		/	<i>Bafou</i>	16	16	<i>H.B.R</i>	

**ETABLISSEMENTS DE RESTAURATION CLANDESTINS :**

N°	Dénomination	Nom du Promoteur et contact	Nom du Directeur et contact	Catégorie	Localité	Capacité		Prestations fournies	Observations
						Chaises	Plats		
02	Royal Dream		NGOUNE Dolly 33-451185	1F	Dschang			R.	
03	Restaurant le Phenix	ZAMO DONGUE 677-787-087	GOUANA Jean 677-879-449	1F	Dschang	20	20	R.	
04	Restaurant Franc Floor	ASSONFACK ATONFACK 675-405-350	DJEUFACK Etienne 670-235217	/	Dschang	60	60	R.	
05	Restaurant Alliance Franco	FOTSO Joseph 677-931-762	FOTSO Joseph 677-93-17-62	/	Dschang	35	35	R.	
06	Restaurant le FONIC			/	Dschang			R.	
07	Restaurant la Gargotte	Mme ENABOT Brigitte 677-578-183	Mme ENABOT Brigitte 677-578-183	/	Santchou	25	25	R.	
08	Le Restaurant « Tout est grâce »	JOTSA NAMDA 674-84-15-04	Keubou 695-65-09-85	/	Dschang		100	R.	
09	CHOCONOU SAR	MANFO Théophile 675-86-10-13	MOUKAM jean Bonfils 651-86-68-90	/	Dschang		/	S.B.	
10	Cœur-Fortune	TABETSING MAURICE 694-14-55-05	TABETSING MAURICE 694-14-55-05	/	Dschang		25	B/N.S/B.	
11	Quick N' Cheap			/	Dschang			R.	
12	VIANI				Dschang			B/N.S/B.	

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
***Paix-Travail-Patrie***  
**MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS**  
**DELEGATION REGIONALE DE L'OUEST**  
**DELEGATION DEPARTEMENTALE**  
**DE LA MENOUA**  
**B.P 340 TEL : 33 45 14 26**

**REPUBLIC OF CAMEROON**  
***Peace-Work-Fatherland***  
**MINISTRY OF TOURISM AND LEISURE**  
**THE REGIONAL DELEGATION FOR THE WEST**  
**DIVISIONAL DELEGATION FOR MENOUA**  
**P.O Box 340 TEL: 33 45 14 26**

***REPertoire DES SITES TOURISTIQUES ET AUTRES CURIOSITES DU  
DEPARTEMENT DE LA MENOUA ANNEE 2015***

*Présenté par : Madame ATEM ANYIAWO Reneta*  
*Délégué Départemental P.I du Tourisme et des Loisirs*  
*de la Menoua*

N°	DENOMINATION	LOCALISATION	SITUATION	CARACTERISTIQUES	CATEGORIE	OBSERVATION
01	<b>Lac Municipal</b>	Arrondissement de DSCHANG. ; Ville de Dschang	Centre ville ; accès facile	Lac très attrayant avec existence d'une base nautique ; la toute 1 <sup>ère</sup> en Afrique Centrale, ce lieu de convivialité est le fruit du partenariat Nantes/Dschang.	Site d'intérêt international	Possibilité pratique du sport nautique : canoë-kayak-pédalo-course en ligne-natation
02	<b>L'entrée principale du marché « A »</b>	Arrondissement de Dschang	Centre ville	Les cases traditionnelles aux toits en forme de cône qui ornent l'entrée mettent en exergue la beauté de l'architecture Bamiléké tout en relatant la vie socioculturelle de la ville de Dschang	Site d'intérêt national	Possibilité de visiter, de découvrir et d'achat de diverses richesses économiques du département.
03	<b>Le centre artisanal</b>	Arrondissement de Dschang	Entrée de l'Université	Grand centre d'exposition de la vente d'objets d'arts ; atelier de sculpture sur bois des masques et tableaux des faits historiques ayant marqués la vie des peuples Bamilékés	Site d'intérêt local	Possibilité de visite et d'achat d'objets souvenir à offrir aux touristes
04	<b>Falaise</b>	Arrondissement de Dschang ; Foréké-Dschang	14 km de la ville de Dschang	Véritable curiosité naturelle, la Falaise de Dschang offre une vue panoramique sur une vallée lointaine. Elle est longue de 9 km.	Site d'intérêt national	/
05	<b>Le Centre Climatique de Dschang</b>	Arrondissement de Dschang ; ville de Dschang	Il est situé à environ 2 km du centre ville	Situé à environ 1300 m d'altitude, c'est un centre très attrayant et dont la renommée n'est pas seulement liée à son histoire, mais aussi à son micron climat développé par son parc boisé.	Site d'intérêt international	Possibilité de randonnée équestre, de natation, de pratique des activités ludiques et du tourisme d'affaires.
06	<b>La chefferie Foto</b>	Arrondissement de Dschang	Situé à 9 km du centre ville de Dschang	Cette chefferie est un exemple représentatif des chefferies traditionnelles Bamiléké, elle est attrayante par son architecture typique, ces 9 cases aux toits coniques en pailles bâtis à son entrée	Site d'intérêt local	/
07	<b>Musée des Civilisations</b>	Arrondissement de Dschang	Situé au centre ville de Dschang	Véritable chef d'œuvre, c'est l'un des plus grands musées d'Afrique centrale. Construit dans le cadre du programme route des chefferies, c'est un centre d'interprétation et de diffusion de certaines valeurs culturelles ; c'est le fruit de la coopération Nantes/Dschang.	Site d'intérêt local	/
08	<b>Les Chutes de Mamy Water</b>	Arrondissement de Fongo-Tongo ; village Apouh	22 km de Dschang ; route non bitumée ; accès en saison de pluie	D'une hauteur d'environ 82 km, la chute est un lieu magnifique et légendaire, chargée d'histoire et de mystère selon les riverains.	Site d'intérêt international	Possibilité de descendre au pied de la chute et d'en prendre un bain en traversant la forêt sacré

09	<b>Les Grottes de Ndem-Voh</b>	Fongo-Tongo village Lethiop Arrondissement de Fongo-Tongo	24 km de Dschang ; route non bitumée ; accès en saison de pluie	Les grottes offrent une vue panoramique sur les versants des collines environnantes et le sentier pédestre qui mène vers les cavités.	Site d'intérêt local	Grottes (02) divisées et constituant des abris sous la roche ; l'une est plus grande (le mâle) et l'autre plus petite (la femelle).
10	<b>Les cascades de Lingang</b>	Village Foto ; Arrondissement de Fongo-Tongo	10 km de la ville de Dschang	Cascades formées par une rivière sur un lit de cailloux, elles comportent trois petites chutes d'eaux et de petits étangs, lieux couverts par une végétation atypique responsable d'un micro climat environnant	Site d'intérêt local	Pratiques cérémoniales des rituels culturels
11	<b>La chefferie Bafou</b>	Arrondissement de Nkong-Ni	Situé à 9 km du centre ville de Dschang ; route non bitumée ; accès toute l'année		Site d'intérêt local	Présence de case patrimoniale avec possibilité d'hébergement ; possibilité d'atterrissage de l'hélicoptère
12	<b>La chefferie Baleveng</b>	Arrondissement de Nkong-Ni	Situé à 12 km du centre ville de Dschang ; route bitumée	Présence d'une galerie et d'un musée	Site d'intérêt local	Possibilité d'atterrissage de l'hélicoptère
13	<b>Plantation de thé de Djuittitsa</b>	Arrondissement de Nkong-Ni; Bafou	19 km de Dschang ; accès difficile en saison de pluie	Le paysage ici est très attrayant ; il s'agit d'une merveilleuse pelouse régulièrement tondu qui s'étend à perte de vue et le climat qui y règne en fait est une particularité.	Site d'intérêt international	Possibilité de promenade dans la plantation, de dégustation et d'appréciation du goût, de découverte de la technique de transformation et de préparation du thé.
14	<b>Le Mont Neyang</b>	Arrondissement de Fokoué	Situé à 26 km du centre ville de Dschang	C'est un endroit pittoresque du point de vue paysager	Site d'intérêt local	Présence des campements des peuples Bororo sédentaire aux coutumes et traditions soudano-sahéliennes
15	<b>La chefferie Fotomena</b>	Arrondissement de Fokoué	Situé à 19 km du centre ville de Dschang	C'est une chefferie très attrayante par son importante galerie d'objets sculptés par les artisans de l'atelier royal ; ils sont très accueillants et hospitalier	Site d'intérêt local	Présence de case d'hôte avec possibilité d'hébergement et de restauration au menu traditionnel
				Spécialisé dans la production des semences de		

16	<b>GIC-ferme de Fokoué</b>	Arrondissement de Fokoué	Village Fokoué	pomme de terre, il est réputé pour la qualité et la diversité de sa production très prisé dans tout le département et au niveau national.	Site d'intérêt local	Possibilité pratique du tourisme agricole
17	<b>Le Mont Bani</b>	Arrondissement de Penka Michel ; Baloum	Situé à --- km ; route non bitumée ;	Haut d'environ 1900m	Site d'intérêt local	
18	<b>Chutes de la Metché</b>	Arrondissement de Penka Michel ; Bansoa	Situé à environ 2 km de Bamengoum	Très attrayant par la complexité de son décor naturel, c'est un lieu historique pour le peuple Bamiléké (lieu de la confrontation entre l'administration coloniale et les rebelles), lieu de rituel de purification.	Site d'intérêt local	Accès facile en toute saison, aménagement des marches jusqu'au pied de la chute
19	<b>Les Grottes de Bassossia</b>	Arrondissement de Penka Michel ; Bansoa			Site d'intérêt local	
20	<b>Les Chutes keutateh</b>	Arrondissement de Penka Michel ; Bansoa		Lieu sacré	Site d'intérêt local	
21	<b>Lacs mythiques d'Essekou</b>	Arrondissement de Santchou	Accès difficile en saison de pluie	Longs d'environ 5 km, ils sont calmes et apparemment profondes et poissonneuses.	Site d'intérêt local	Possibilité de navigation en kayaks en toute saison de pratique de la pêche sportive.
22	<b>Unités d'extraction d'huile de palme</b>	Arrondissement de Santchou	Situé à 23 km du centre ville de Dschang	Elle illustre le processus artisanal (cuisson, pressurage, ...) d'extraction d'huile de palme à Fombap et Kongsoung	Site d'intérêt local	L'extraction de l'huile est une activité prépondérante et permet aux populations locales de lutter contre la pauvreté
23	<b>Lac Black Ouata</b>	Arrondissement de Santchou ; Fongan	Situé à 34 km du centre ville ; route non bitumée et accès difficile	Regorge une grande réserve de sable	Site d'intérêt local	
24	<b>La Réserve de la Faune</b>	Arrondissement de Santchou	Route non bitumée ; accès difficile		Site d'intérêt local	Propriété de l'Etat et site en voie de disparition du fait de la population grandissante
25	<b>Lac Sekouto</b>	Arrondissement de Santchou			Site d'intérêt local	
26	<b>Grotte de Bouko</b>	Arrondissement de Santchou			Site d'intérêt local	
27	<b>Tombe du Soldat Allemenand</b>	Arrondissement de Santchou			Site d'intérêt local	



**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

**Paix-Travail-Patrie**

\*\*\*\*\*

**UNIVERSITE DE YAOUNDE I**

\*\*\*\*\*

**ECOLE NORMALE SUPERIEURE**

\*\*\*\*\*

**DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE**

**REPUBLIC OF CAMEROON**

**Peace-Work-Fatherland**

\*\*\*\*\*

**UNIVERSITY OF YAOUNDE I**

\*\*\*\*\*

**HIGHER TEACHERS' TRAINING  
COLLEGE**

\*\*\*\*\*

**DEPARTMENT OF GEOGRAPHY**



### ***Guide d'entretien avec le chef du village***

***PREAMBULE*** : ce guide d'entretien soumis à votre attention a été élaboré dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de recherche (DIPES 2) pourtant sur le thème : contribution des sites et édifices touristiques pour le développement économique, socioculturel de l'arrondissement de Dschang.

- 1- Avez-vous déjà entendu parler de tourisme ?
  - Si oui que signifie ce concept pour vous ?
- 2- Avez-vous déjà entendu parler de sites et édifices touristiques ?
  - Si oui que signifie ces deux concepts pour vous ?
- 3- Avez-vous des sites et édifices touristiques dans votre village ?
  - Si oui citez nous quelques sites et quelques édifices touristiques
- 4- Quelle peut être l'estimation de l'étendue de votre territoire ?
- 5- Existe-t-il dans votre village des plans de développement du tourisme (sites et édifices touristiques) ?
  - Si oui lesquels ?
- 6- Est-il possible de faire de vos forêts sacrées des sites touristiques ?
- 7- Existe-t-il des acteurs pouvant favoriser l'essor du tourisme dans votre localité ?
  - Si oui citez nous quelques-uns
- 8- Pensez-vous que les sites et édifices de votre village peuvent/favorisent le développement de votre localité ?
  - Si oui comment
- 9- Que pensez-vous de la mise en valeur du tourisme culturelle dans votre village ?
- 10- Pratiquez-vous le tourisme solidaire dans votre village ?
  - Si oui quels sont les retombés sur la population en particulier et le village en général ?
- 11- Quels sont les obstacles que rencontre le secteur de tourisme dans votre localité ?
- 12- Quels sont stratégies mises en place pouvant améliorer ce secteur ?

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

\*\*\*\*\*

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

HIGHER TEACHERS' TRAINING  
COLLEGE

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF GEOGRAPHY

## Questionnaire de recherche pour les propriétaires/employés des sites/édifices touristiques

Date de l'enquête : ..... Quartier/village : ..... N° du questionnaire : .....

**PREAMBULE** : ce questionnaire soumis à votre attention a été élaboré dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de recherche portant sur le thème : contribution des sites et édifices touristiques pour le développement économique, socioculturel de l'arrondissement de Dschang. Il s'adresse particulièrement aux propriétaires/employés des sites/édifices touristiques ou acteurs de ce secteur dans l'arrondissement de Dschang afin d'avoir leurs points de vu sur ce sujet.

### I. IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ

N°	Questions	Modalités	Réponse
Q1	Sexe de l'enquêté	1- Masculin ; 2- Féminin	<input type="text"/>
Q2	Tranche d'âge de l'enquêté	1 - - de 20 ans ; 2- 20 à 30 ans ; 3 - 30 à 40 ans ; 4- 40 à 50 ans ; 5 - 50 à 60 ans ; 6- plus de 60 ans ;	<input type="text"/>
Q3	Statut matrimoniale	1- Marié ; 2-Célibataire ; 3-Divorcé (e) ; 4-Veuf/ veuve ;	<input type="text"/>
Q4	Niveau d'étude	1- Aucun ; 2-Primaire 3-Secondaire ; 4-Supérieur	<input type="text"/>
Q5	Profession	1-Agriculteur ; 2-Commerçant ; 3-Éleveur ; 4-Fonctionnaire ; 5-Autre.....	<input type="text"/>
Q6	Région d'origine	1-ADA ; 2- CEN ; 3- EST ; 4- E-N ; 5- LIT ; 6- NOR ; 7-N-O 8-OU ; 9- SUD ; 10- S-O	<input type="text"/>
Q7	Nationalité	1- Camerounaise 2- Autre.....	<input type="text"/>

### II- QUESTIONS

N°	Questions	Modalités	Réponse
Q1	Quel est le nom de votre site/de votre édifice touristique	.....	<input type="text"/>
Q2	Quel est son année d'implantation ou de création ?	.....	<input type="text"/>
Q3	Quel service offrez-vous ?	1- restauration ; 2- hébergement ; 3-bar/snacks ; 4-découverte ; 5-autre.....	<input type="text"/>
Q4	Combien de personnes sont employés dans votre structure ?	1. moins de 10 ; 2. De 10 à 20 ; 3-de 20 à 30 ; 4-de 30 à 40 ;	<input type="text"/>
Q5	Combien de pièces comportent votre	1. moins de 10 ; 2. De 10 à 20 ; 3-de 20 à 30 ;	<input type="text"/>

	<i>structure ?</i>	<i>4-de 30 à 40 ; 5-de 40 à 50 ; 6- +de 50 ;</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Q6</i>	<i>Avez-vous l'habitude de recevoir les touristes ?</i>	<i>1-Oui ; 2. Non</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Q7</i>	<i>Si oui, quels sont les motifs ?</i>	<i>1-détente ; 2-vacance ; 3-funérailles ; 4-congres 5-réunion familial ; 6-autre.....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Q8</i>	<i>Si non, pourquoi ?</i>	<i>1-Pas de publicité ; 2-mauvais accueil; 3-mauvais état des routes ; 4-cout élevé ; 4-Autre.....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Q9</i>	<i>Recevez-vous des touristes étrangers ?</i>	<i>1-Oui ; 2. Non</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Q10</i>	<i>Quelle est la moyenne de touriste que vous recevez par jour ?</i>	<i>1. moins de 10 ; 2. De 10 à 20 ; 3-de 20 à 30 ; 4-de 30 à 40 ; 5-de 40 à 50 ; 6- + de 50 ;</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Q11</i>	<i>Quelle est la moyenne de touriste que vous recevez par semaine ?</i>	<i>1- moins de 50 ; 2- de 50 à 100 ; 3-de 100 à150 ; 4-de 150 à 200 ; 5-de 200 à 250 ; 6- + de 250 ;</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Q12</i>	<i>Prennent-ils leurs repas dans votre structure ?</i>	<i>1-oui ; 2-non ;</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Q13</i>	<i>Si oui, quel genre de met consomment-ils</i>	<i>1-les mets locaux ; 2-les mets étrangers ;</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Q14</i>	<i>Quel est le prix d'un menu ?</i>	<i>1-moins de 1000f ; 2-de 1000f à 2000f ; 2-de 3000f à 4000f ; 5-de 4000f à 5000f ; 6-plus de 5000f ;</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Q 15</i>	<i>Quelle est approximativement la recette journalière de votre structure</i>	<i>1-moins de 50000f ; 2-de 50000f à 100000f ; 3-de 100 à 200000f ; 4-de 200 à 300000f ; 5-de 300 à 400000f 6-plus de 400000f ;</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Q16</i>	<i>Êtes-vous fière de travailler dans cette structure ?</i>	<i>1-oui ; 2-non ;</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Q17</i>	<i>Si oui, pourquoi ?</i>	<i>1-améliore mes conditions de vie ; 2-passionné de l'activité ; 3-contact permanent avec des étrangers ; 4-pourboire</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Q18</i>	<i>Si non, comment ?</i>	<i>1-mauvais traitement ; 2-faible revenu ; 3-harcèlement des clients ; 4-mauvais état du site ; 5-autre.....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Q19</i>	<i>Pensez vous votre structure/site touristique pourrait aussi favoriser le développement économique, socioculturel de l'arrondissement de Dschang</i>	<i>1-oui 2-non</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Q 20</i>	<i>Si oui comment</i>	<i>..... .....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Q21</i>	<i>Si non, que pensez-vous faire pour améliorer cette situation ?</i>	<i>..... ..... .....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Q22</i>	<i>Quels sont les problèmes que rencontrent au quotidien votre édifices/sites touristique ?</i>	<i>..... .....</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Q23</i>	<i>Quels sont selon vous les solutions envisagées afin d'attirer le maximum de touristes et de faire le maximum de revenu</i>	<i>..... .....</i>	<input type="checkbox"/>

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

\*\*\*\*\*

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

HIGHER TEACHERS' TRAINING COLLEGE

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF GEOGRAPHY

## Questionnaire de recherche pour la population locale

Date de l'enquête : ..... Quartier/village : ..... N° du questionnaire : .....

**PREAMBULE** : ce questionnaire soumis à votre attention a été élaboré dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de recherche portant sur le thème : contribution des sites et édifices touristiques au développement économique, socioculturel de l'arrondissement de Dschang. Il s'adresse particulièrement aux populations locales de l'arrondissement de Dschang afin d'avoir leurs points de vue sur ce sujet.

### II. IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ

N°	Questions	Modalités	Réponse
Q1	Sexe de l'enquêté	2- Masculin ; 2- Féminin	<input type="checkbox"/>
Q2	Tranche d'âge de l'enquêté	1 - - de 20 ans ; 2- 20 à 30 ans ; 3 - 30 à 40 ans ; 4- 40 à 50 ans ; 5 - 50 à 60 ans ; 6- plus de 60 ans ;	<input type="checkbox"/>
Q3	Statut matrimoniale	2- Marié ; 2-Célibataire ; 3-Divorcé (e) ; 4-Veuf/ veuve ;	<input type="checkbox"/>
Q4	Niveau d'étude	2- Aucun ; 2-Primaire 3-Secondaire ; 4-Supérieur	<input type="checkbox"/>
Q5	Profession	1-Agriculteur ; 2-Commerçant ; 3-Éleveur ; 4-Fonctionnaire ; 5-Autre.....	<input type="checkbox"/>
Q6	Région d'origine	1-ADA ; 2- CEN ; 3- EST ; 4- E-N ; 5- LIT ; 6- NOR ; 7-N-O 8-OU ; 9- SUD ; 10- S-O	<input type="checkbox"/>
Q7	Nationalité	3- Camerounaise 4- Autre.....	<input type="checkbox"/>
	Nombre d'Année passé dans le village	.....	<input type="checkbox"/>

### II. connaissance du tourisme et Recensement des sites et édifices touristiques

N°	Questions	Modalités	Réponse
Q1	Avez-vous déjà entendu parler du tourisme ?	1. Oui ; 2. non	<input type="checkbox"/>
Q2	Si oui, a quelle occasion ?	1- A la télévision / radio ; 2- Dans la rue ;	<input type="checkbox"/>

		5- Dans des débats ; 6- Autre.....	4- Sur internet ;	<input type="text"/>
Q 3	C'est quoi le tourisme ?	2- Divertissement ; 3-Les vacances ; 5-autre.....	2- Perte de temps ; 4- voyage ;	<input type="text"/>
Q4	Avez-vous déjà fait du tourisme ?	1. Oui ;	2. non	<input type="text"/>
Q5	Si oui quelle espace avez-vous déjà visité ?	1-des chutes ; 4-grottes ; 6-les montagnes ;	2- les musés ; 5-cérémonies traditionnelles ; 7-autre.....	<input type="text"/>
Q6	Qu'entendez-vous par site touristique ?	1- Paysage naturel ; 3-Espace aménagé ;	2-Lieu de loisir ; 4-Autre.....	<input type="text"/>
Q7	Avez-vous déjà visité un ou plusieurs sites touristiques ?	1. Oui ;	2. Non	<input type="text"/>
Q8	Si oui, les noms	1..... 2.....		<input type="text"/>
Q9	Qu'entendez-vous par édifices touristique ?	2- Hôtel/lieu d'ébergement ; 3- Bâtiment restaurant ; 4-Bar/ restaurant	3-Site aménagé ; 4- Autre.....	<input type="text"/>
Q10	Avez-vous déjà visité un édifice touristique ?	1. Oui ;	2. Non	<input type="text"/>
Q11	Si oui, lequel	1..... 2.....		<input type="text"/>
Q12	Pouvez-vous citer quelques sites et édifices touristique de l'arrondissement de Dschang ?	Sites 1..... 2..... 3..... 4.....	édifices 1-..... 2-..... 3-..... 4-.....	<input type="text"/>
Q 13	à quelle fréquence visitez-vous ces sites ?	1-Hebdomadaire ; 3-Trimestrielle ; 5-Occasionnellement ; Autre.....	2-Mensuelle ; 4-Semestrielle ; 6-	<input type="text"/>
Q14	Pourquoi ?	1-Emploie ; 3-Bien aménagé ; 5-Accueil chaleureux;	2-Activités récréatives ; 4-Beauté du paysage ; 6-Autres.....	<input type="text"/>
Q15	Si non, pour quelle raison ?	1-Pas assez attrayant ; 3-Pas de moyens ; 5-Autre .....	2- Aucune utilité ; 4-Pas de temps ;	<input type="text"/>

### **III. Acteur du Tourisme et développement local**

N°	Questions	Modalités	Réponse
Q16	Quels sont quelques acteurs du tourisme que vous connaissez	1-État ; 2-ONG ; 3-agence de voyage ; 4-mairie 5-les particuliers ; 6-population locale ; 7-élites	<input type="text"/>
Q17	Existe-t-il des acteurs du tourisme dans votre localité ?	1-oui ; 2-non	<input type="text"/>
Q18	Si oui qu'est ce qu'ils font	1-crédation des routes ; 2-crédation des parcs ; 3-embellissement de la ville 4-construction des hôtels 5-crédation des sites d'attraction	<input type="text"/>
Q19	Les acteurs du tourisme peuvent	1-oui ; 2-non	<input type="text"/>

	<i>contribuer au développement de la localité ?</i>		<input type="text"/>
Q20	<i>La présence des sites et édifices touristiques peuvent contribuer au développement ?</i>	1-oui ; 2-non ;	<input type="text"/>
Q21	<i>Que peut apporter l'aménagement des sites et édifices touristique dans le développement ?</i>	1-plus de touristes ; 2-création d'emploi ; 3-embellissement de la ville 4-amélioration des du niveau de vie des populations ; 5-agence de voyage ; 6-autre.....	<input type="text"/>
Q22	<i>Qu'est ce qui favorise le tourisme à Dschang ?</i>	1-Agence de transport attrayant ; 2-paysage 3-essor du transport 4-climat favorable ; 5-Engagement de l'État ; 6-Implication du secteur privé, 7-Autre.....	<input type="text"/>
Q23	<i>Pensez-vous que le tourisme peut contribuer à l'éclosion de l'économie locale ?</i>	1-Si Oui comment	<input type="text"/>
		2-si non pourquoi	
		a-A travers les emplois b-A travers le transport c-l'aménagements d-commerce e- hôtels d- autre.....	a-manque de site b-absence d'édifices c-mauvaise politique d-manque de voie de communication
Q24	<i>Quel est le nombre d'hôtels dans cette localité</i>	1-un ; 2-deux ; 3-trois ; 4-quatre ; 5-cinq ; 6-six ; 7-aucun	<input type="text"/>
Q25	<i>Quel est le nombre de restaurant dans cette localité</i>	1-un ; 2-deux ; 3-trois ; 4-quatre ; 5-cinq ; 6-six ; 7-aucun	<input type="text"/>
Q26	<i>Qu'est ce que le tourisme peut apporter de plus dans l'économie de votre localité</i>	1-équipements (hôtels, auberges) ; 2-établissement de loisirs (bar, snack, piscine) ; 3-équipements de gestion (banque, assurance) ; 5- création des emplois 6-autres.....	<input type="text"/>
Q27	<i>Quel est l'apport ou le volet social du tourisme dans votre localité ?</i>	1-création des hôpitaux et structures scolaires ; 2-augmentation du niveau de vie ; 3-création des points d'eau et électricité /routes 4-structure de formation ; 5-autre.....	<input type="text"/>
Q28	<i>Quel est l'apport ou le volet culturel du tourisme dans vote localité ?</i>	1-valorisation de la culture ; 2-échange de croyance ; 3-préservation des cultures 4-habitude alimentaire ; 5-brassage de culture ;	<input type="text"/>
Q29	<i>Quel est l'apport ou le volet environnemental du tourisme dans votre localité ?</i>	1-préservations des ressources 2-création des parcs d'attractions 3-protection de la flore et de la faune	<input type="text"/>

**IV. freins à l'activité touristique dans l'arrondissement de Dschang**

Q30	Qu'est ce qui explique l'inexploitation ou la sous exploitation des ressources touristiques de votre zone?	1-manque de route; 3-la volonté politique; 5-absence de moyen; 7-le relief accidenté;	2-l'ignorance; 4- le climat; 6-les coutumes; 8-autre	<input type="text"/>
Q31	disposez-vous assez de temps libre pour visiter les sites touristique dans votre localité?	1-oui;	2-non;	<input type="text"/>
Q32	les localités en question sont-elles sécurisées?	1-oui;	2-non;	<input type="text"/>
Q33	quel est le taux de sécurité de votre localité?	1-inferieur a 25%; 3- de 50 a 75%;	2-de 25 a 50%; 4-supérieur a 75%	<input type="text"/>
Q34	existent t-ils des services de sécurité? (gendarmerie, police,.....)	1-oui;	2-non ;	<input type="text"/>
Q35	Si oui combien ?	1-un ;	2-deux ; 3-trois ; 4- quatre ;	<input type="text"/>
Q36	Existent t-ils des structures sanitaires (hôpitaux.....)?	1-oui ;	2-non ;	<input type="text"/>
Q37	Si oui combien ?	1-un ;	2-deux ; 3-trois ; 4- quatre	<input type="text"/>
Q38	Les coutumes traditionnelles peuvent-elles influencer le développement de l'activité touristique à Dschang ?	1-oui ;	2-non ;	<input type="text"/>
Q39	Si oui, à travers les pratiques telle que.....	1-la sorcellerie ; 3-envoutement ;	2-la médisance ; 4-les mauvais sort ;	<input type="text"/>
Q40	Quel est selon vous les freins économique a l'activité tourisme à Dschang ?	1-..... 2-..... 3-.....		<input type="text"/>
Q41	Quel est selon vous les freins sociaux a l'activité tourisme à Dschang ?	1-..... 2-..... 3-.....		<input type="text"/>
Q42	Quel est selon vous les freins culturels a l'activité tourisme à Dschang ?	1-..... 2-..... 3-.....		<input type="text"/>

